Manitoba

Annual Report 1990 - 91

Culture, Heritage and Citizenship

Includes 10% post-consumer waste

Minister of
Culture, Heritage and Citizenship

Room 118
Legislative Building
Winnipeg, Manitoba, CANADA
R3C 0V8

March 31, 1991

To His Honour George Johnson
Lieutenant-Governor
Province of Manitoba

May it please Your Honour:

I have the privilege of presenting for the information of Your Honour the Annual Report of Manitoba Culture, Heritage and Citizenship for the fiscal year ended March 31, 1991.

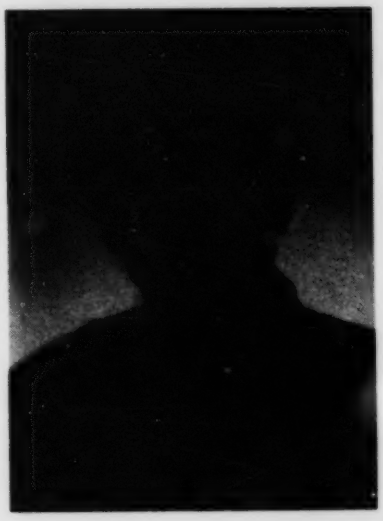

Respecfully submitted,

Bonnie Mitchelson

Honourable Bonnie Mitchelson

Manitoba

Deputy Minister of
Culture, Heritage
and Citizenship

Legislative Building
Winnipeg, Manitoba, CANADA
R3C 0V8
(204) 945-4147
FAX: (204) 945-5223

March 31, 1991

Honourable Bonnie Mitchelson
Minister of Culture, Heritage and Citizenship
Province of Manitoba

Dear Madam:

I am pleased to submit for your approval the Annual Report for Culture, Heritage and Citizenship for the year 1990-91.

In May of 1990 the Arts Policy Review Committee presented its report to the Department with recommendations for arts funding and future policies. The Department has proceeded to address Committee recommendations with respect to the establishment of an Arts Branch and has commenced an examination of the funding roles of the Arts Branch, the Manitoba Arts Council, and the Multicultural Grants Advisory Council. In addition, a working group was formed on arts education. The Government also made a commitment to improving the Province's major cultural facilities with over $2,900,000 in capital grants having been approved in 1990/91.

The Department also extended its strong commitment to support cultural industries following the expiration of the ERDA Agreement by providing departmental and Lotteries Funds totalling $1,821,000 in the 1990/91 fiscal year, thereby enabling continuation of support in the development of Manitoba's film, publishing and sound recording industries.

In May of 1990 the Department announced Manitoba's new multiculturalism policy based upon three guiding principles: pride in Manitoba's cultural diversity; a determination to provide equal access regardless of race, culture or religion; and the fostering of partnerships between government and multicultural groups. In August of 1990, the Offices of the new Multiculturalism Secretariat were officially opened in Winnipeg. The Secretariat was established to ensure interdepartmental coordination and cooperation in addressing multicultural concerns and needs.

In January of 1991 the Manitoba Film Classification Board introduced a new classification program for videos rented or sold in Manitoba. The new program parallels the system already in place to classify films for public exhibition in the province and provides information to assist consumers in making informed viewing choices.

In February of 1991 the Department was reorganized through the establishment of the Citizenship Division in order to consolidate and strengthen the provincial role in immigration and settlement matters and to enhance the visibility of these matters both within government and the general public. The new division was created through the transfer of the Immigration and Settlement Services Branch and Adult Language Training Branch, along with responsibility for Immigration Credentials and Business Immigration from Manitoba Family Services, Manitoba Education and Training and Manitoba Industry, Trade and Tourism.

Respectufily submitted

Tom Carson

92-04259/

Table of Contents

TITLE	PAGE
Organization Chart	7
Introduction	8
Role and Mission	9
Executive Support	10
Communication	10
Administration and Finance Division	11
Finance and Administrative Services	11
Human Resources Services	12
The Manitoba Film Classification Board	12
Culture, Heritage and Citizenship Programs Division	14
Executive Support	14
Grants to Cultural Organizations	14
Cultural Resources	15
Cultural Industries Development	16
Public Library Services	17
Historic Resources	18
Recreation	20
Regional Services	21
The Manitoba Intercultural Council	25
Information Resources Division	26
Management and Purchasing	26
Information Services	27
Provincial Services Division	28
Queen's Printer	28
Translation Services	29
Provincial Archives	30
Legislative Library	31
Citizenship Division	33
Immigration and Settlement Services	33
Adult Language Training	34
Multiculturalism Secretariat	36
Expenditures Related to Capital	36
Boards and Agencies	37
Lotteries Funded Programs	38
Financial Statements	41
Historical Information	48

Manitoba Culture, Heritage and Citizenship Organization Chart

As at March 31, 1991

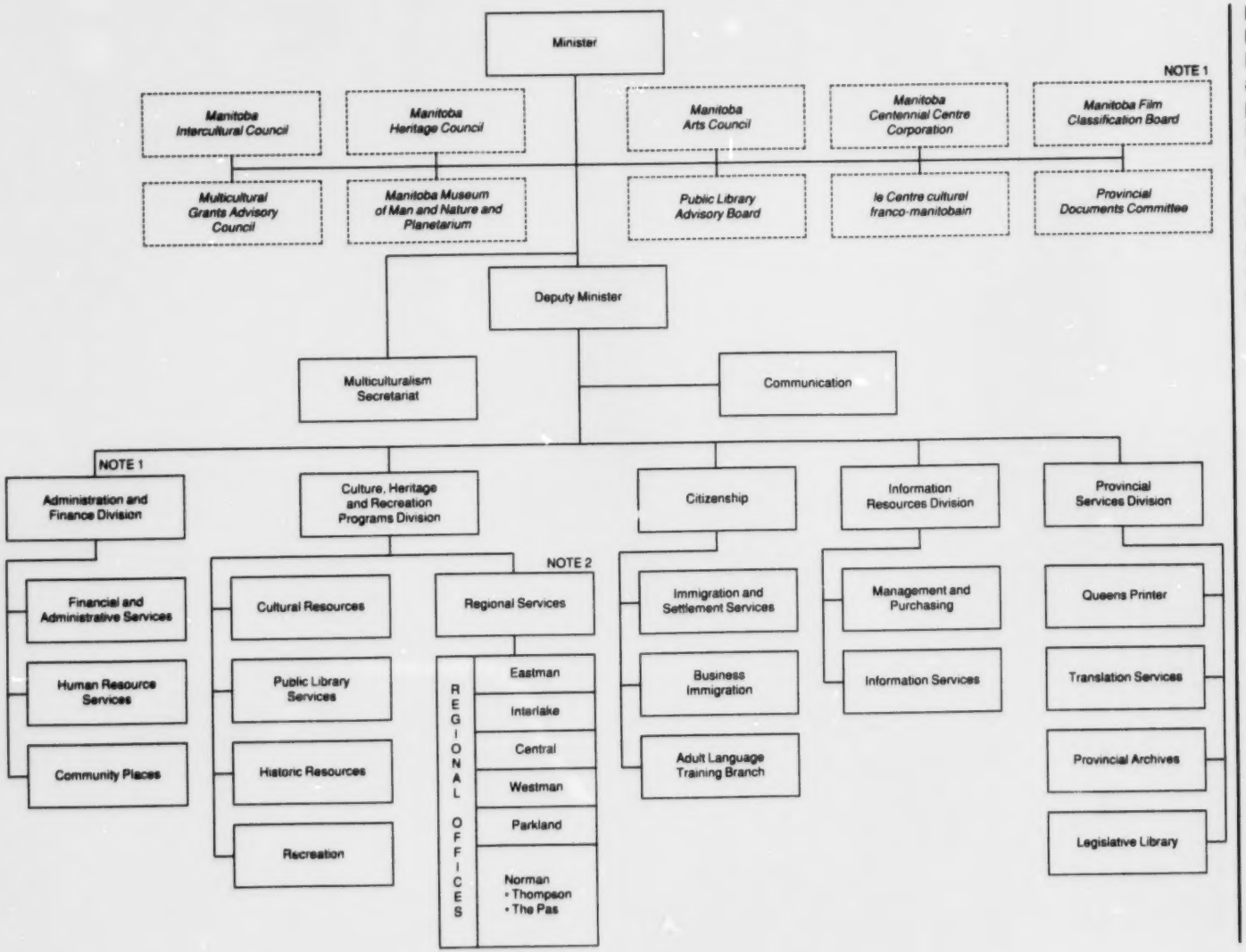

NOTE 1:
Manitoba Film Classification Board staff report for management and administrative purposes to the Executive Director, Administration and Finance Division.

NOTE 2:
Regional Services is also responsible for the delivery of sport and fitness programs.

Introduction

The Annual Report of the Department of Culture, Heritage and Citizenship deals with the fiscal year ending March 31, 1991, providing a record of performance and fiscal accountability. The Report's content reflects the Department's organizational structure with highlights noted in the Deputy Minister's Transmittal letter, followed by program and financial information for five divisions: Administration and Finance, Culture, Heritage and Recreation Programs, Citizenship, Information Resources and Provincial Services. This is followed by a report on Boards and Agencies and concludes with financial statements and historical information on Expenditures and Staffing.

Role and Mission

Manitoba Culture, Heritage and Citizenship has a mandate to work with individuals and community groups to achieve mutual goals in developing initiatives that cultivate creative expression, strengthen community identity, preserve and protect heritage, recognize cultural diversity, to develop and deliver programs related to the settlement of immigrants, and enhance the lives of all residents. This is accomplished through a balance of consultation, advice and financial assistance in support of community resource development and planning.

A second major component of the Department's mandate is to serve the Legislative Assembly, government departments and agencies and the people of Manitoba by enabling and supporting access to and communication of government information.

This is accomplished by the direct provision or the acquisition of technical communication services and the delivery of programs and services in fulfillment of responsibilities under *The Freedom of Information Act, The Legislative Library Act* and *The Public Printing Act*.

Programs and services of the Department are developed in accordance with the following operating principles:

- Fostering a creative climate within Manitoba.
- Removing barriers to access to culture, heritage, recreation and citizenship programs and services.
- Responding to changing needs.
- Providing quality service.

Executive Support

Executive Support, consisting of the Minister's and the Deputy Minister's offices, provides leadership, policy direction and operational coordination to support the Department and its agencies. The Minister's office provided the administration necessary to support the Minister's executive policy role and service to the Minister's constituency. The Deputy Minister advised the Minister and gave direction to the Department on the overall management and development of its policies and programs.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
1 (a) Minister's Salary					
Total Salaries	20,500	1.00	20,600	(100)	
1 (b) Executive Support					
Total Salaries	346,100	9.00	331,400	14,700	
Total Other Expenditures	99,000		77,900	21,100	

Communication

The Communication Branch is responsible for increasing public understanding of the Department's programs and activities. Its mandate includes developing and implementing communication strategies to achieve governmental and departmental objectives, coordinating the development of public information materials, and coordinating special events and announcements.

In 1990-91, the Branch co-ordinated news conferences and prepared 154 news releases. It prepared 156 ministerial speeches, 28 ministerial greetings for printed programs and 70 ministerial letters. The Branch also provided consultation to the Historic Resources Branch on the publication of numerous booklets and production assistance for a TV show and to the Recreation Branch for a Ministerial TV Satelite broadcast to simultaneous meetings in each of the regions beyond the boundaries of Winnipeg.

As the Department's media liaison, the Branch assisted staff and handled media requests. The Branch monitored the news media, maintained news clippings, and arranged for videotapes as required on coverage of various initiatives and issues including multiculturalism, the arts, heritage and recreation.

As the co-ordinator of special events, the Branch planned and executed Manitoba Day on May 12, 1990 at The Forks National Historic Site. About 2,000 people attended the Manitoba Day Festival, featuring historical displays by provincial and local heritage organizations and entertainment by the Winnipeg International Children's Festival. The Branch consulted with the Historic Resources Branch on a special Manitoba Day publication, Explore Manitoba, for distribution to Manitoba school children.

The PRIX Manitoba Awards were managed by the Branch. The third presentation of the Heritage Awards was made on the eve of Manitoba Day at the Manitoba Museum of Man and Nature. The first presentation of the Recreation Award was made at the Legislative Building in December, 1990.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
1 (c) Communication					
Total Salaries	139,200	3.00	144,500	(5,300)	
Total Other Expenditures	46,200		68,700	(22,500)	

Administration and Finance Division

The Administration and Finance Division is accountable for providing a range of internal administrative services to the various branches of the Department and for carrying out the comptrollership functions within the Department. The Division's activities include management planning, budget coordination, centralized accounting, grants administration, systems support, personnel, and payroll. These activities are delivered through the Financial and Administrative Services and Human Resource Services Branches.

The Division also includes the Community Places Program which provides grant assistance to non-profit organizations throughout the province to undertake capital projects of long-term benefits to the community at large. Additionally, the Division provides management and administrative support to staff of The Manitoba Film Classification Board which is responsible for the classification of films and videos available for public exhibition throughout the province.

Financial and Administrative Services

Financial and Administrative Services is responsible for promoting and supporting improvements in program management, financial administration and operations productivity throughout the Department.

The Branch develops and supports the implementation of an integrated management planning and resource allocation cycle within the Department. This cycle encourages the development of clearer linkages between departmental, branch and section priorities and objectives, maximizing use of the limited resources available to achieve them.

As in past years, the Branch provided consultative assistance to branch managers in the preparation of their annual Program Plans. The Branch also co-ordinated the preparation of the Department's budget. This included the provision of analytical support for the review of the branches' budgets by the Deputy Minister and Minister, and the preparation of the program overview information necessary to support the presentation of the Department's budget to Treasury Board and Cabinet. Branch staff also prepared the Estimates Supplement and implemented a tracking system for submissions and other authority seeking documents. Work was initiated on a procedures manual to expedite the preparation, review and processing of these documents which numbered 208 for 1990/91.

The Branch provides a central accounting and a financial monitoring and reporting service for the Department. The Branch is also responsible for the provision of a consistent and coordinated approach to the administration of cross-divisional and formula-based grants programs. It processed 1,750 grant applications/requests in 10 programs in 1990/91.

The Branch reviewed departmental disbursements ensuring compliance with approved plans and resource allocations and the policies and standards of the central authorities of government. The Branch also processed the Department's receipts and expenditures, provided a central accounting and financial monitoring service, and prepared the Department's financial statements and reports on a monthly, quarterly and annual basis.

Summaries of the Department's revenue and expenditure for the fiscal years 1990/91 are found in the financial statement section of this report.

The Branch promotes and supports the planning, implementation and ongoing use of office automation, data processing and telecommunications within the Department, and the integration of electronic information within the Department and between the Department and other government departments and agencies. It coordinates acquisition, installation, maintenance, training and support relative to computer-related activities, provides customized computer applications, coordinates the preparation and execution of the Department's annual Information Technology Systems Plan, and monitors equipment acquisition and use according to guidelines and policy.

A Computer Programmer and a Computer Support Specialist were added to the Branch late in the fiscal year to assist in meeting the growing demand for computer support. A trainer, seconded from the Department of Industry, Trade and Tourism, assisted the Department in training and support of office automation programs and applications.

The Communications Accounting and Job Tracking system was completed to the extent that on-line data entry was possible early in the year and the majority of reporting requirements were met by year-end. Modifications to this program will be completed in 1991/92. This system provides accounting and tracking capability of all requisitions, purchase orders and communications-related expenditures for both the Advertising and Queen's Printer areas. The system enables these offices to make enquiries and request reports at any time, provides the status of individual jobs, automates the printing of purchase orders, interdepartmental transfer and payment vouchers, and provides financial information which indicates when government departments are over-budget. The Correspondence Tracking System was extended to include the offices of the Assistant Deputy Minister of Culture and the Executive Director, Finance and Administration. Further expansion of participants will be undertaken in 1991/92.

A Wang OIS-140 microcomputer, redeployed from the Department of Industry, Trade and Tourism, was installed

at Public Library Services in order to provide greater word processing and electronic mail functionality to this branch.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
1 (d) Financial and Administrative Services					
Total Salaries	680,200	19.00	720,100	(39,000)	
Total Other Expenditures	176,400		184,900	(8,500)	

Human Resource Services Branch

The Human Resource Services Branch focuses its resources to support the executive and managers of the Department through consultative service, coordination and administration of six major areas: recruitment, selection and retention of well qualified and experienced staff; provision of advice and guidance in matters of labour and employee relations; compensation and benefits administration, classification of positions within the staff complement; coordination of staff training and development opportunities; as well as interpretation of related legislation, policy and procedures related to these activities.

During 1990/91, the Branch accepted renewed staffing delegation in accordance with *The Civil Service Act*. The Branch successfully negotiated 27 position classifications of new or existing positions and carried out 66 recruitment activities. The Branch continued to provide information to management in support of a strong personnel management strategy.

Affirmative Action continues to be a priority policy, playing an important role in the recruitment of new staff and the development of existing staff within the department.

Training, advice and guidance were provided to management in support of strengthening the Department's performance management system. The annual call for conflict of interest declarations was undertaken and all declarations were successfully addressed.

Compensation and benefits administration continued at a high level of service to the department and management information systems in support of departmental fiscal planning continued successfully.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
1 (e) Human Resource Services					
Total Salaries	180,000	5.00	180,100	(100)	
Total Other Expenditures	19,000		17,400	1,600	

The Manitoba Film Classification Board

The Manitoba Film Classification Board is legislated to classify films and videotapes intended for public use and to provide viewing information to the public using classification categories whose purpose, as well, is to restrict public access to material on the basis of age.

The Board views all films exhibited publicly in the province and classifies them into one of four categories: General, Parental Guidance, Parental Accompaniment or Restricted.

The Board's annual report is tabled separately in the Legislative Assembly.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
1 (f) Manitoba Film Classification Board					
Total Salaries	60,600	2.00	62,100	(1,500)	
Total Other Expenditures	117,300		90,300	27,000	

Culture, Heritage and Recreation Programs Division

The Culture, Heritage and Recreation Programs Division of Manitoba Culture, Heritage and Citizenship supports, creates and delivers a broad range of cultural, heritage, recreational and library programs to the citizens of Manitoba.

The Programs Division is dedicated to quality client service through:

- *supporting* community groups in identifing their needs and priorities, creating their own services and programs, and reviewing their progress toward identified goals;
- *responding* to the needs and aspirations of the Division's clients within the framework of Government's fiscal and policy requirements and through a central and a regional delivery system;
- *planning co-operatively* with clients, intermediaries, and the various departments and levels of government;
- *providing* programs, services and funds which respond to regional needs and complement provincial priorities;
- *reviewing* our policies, legislation, programs, services and funding in consultation with our clients;
- *maintaining awareness* of provincial, national and international trends and new developments within each discipline, apprising ourselves and our clients of available options.

The Division consists of the Assistant Deputy Minister's office and five branches:

- Cultural Resources/Cultural Industries
- Public Library Services
- Historic Resources
- Recreation
- Regional Services

The Major Agency Relations Unit coordinates the budgetary and granting requirements for the Department's major grant recipients.

The Assistant Deputy Minister provides managerial leadership to the major programs of the division through the Divisional Management Committee, utilizing the various functions of policy development, information coordination, strategic planning, as well as fiscal, program and human resource management in support of the Division's clients and mandate.

Descriptions, initiatives and accomplishments of the Division follow.

Executive Support

The Assistant Deputy Minister's staff maintains contact with Grants Administration staff and with senior staff of extra-departmental agencies to coordinate the budgetary and granting requirements for the Department's major grant recipients.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
2 (a) Executive Administration					
Total Salaries	249,900	7.00	272,100	(22,200)	
Total Other Expenditures	98,900		100,000	(1,100)	

Grants To Cultural Organizations

Operating and capital grants are provided to the Department's major extra-departmental agencies. These agencies are: le Centre culturel franco-manitobain, Manitoba Arts Council, Manitoba Centennial Centre Corporation, Manitoba Intercultural Council, Manitoba Museum of Man and Nature, Western Manitoba Centennial Auditorium, and Winnipeg Art Gallery. Operating and capital grants in excess of $11 million were awarded to these institutions and agencies in 1990/1991.

Work on a million-dollar renovation to le Centre culturel franco-manitobain, funded equally by the federal and provincial government, was completed in 1990/1991.

Capital upgrading of the Manitoba Centennial Centre Corporation continued in 1990/91. The most significant component of this was construction of a new heating plant, necessitated by the closing of the City of Winnipeg steam heating plant. Total cost for these renovations was

$1.24 million over 1989/90 and 1990/91. The new heating plant will reduce the Centre's heating costs by an estimated $75,000 a year. Feasibility studies were also begun in 1990/91 concerning the needs for exterior repairs to the Concert Hall.

With a Department grant of $210,000 the Manitoba Museum of Man and Nature began construction required for preparation of the development of the Parklands Gallery as well as upgrading some of its building's mechanical systems.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
2 (b) Grants to Cultural Organizations					
Total Grants/Transfer Payments	5,251,300		5,251,300	–	
6 (a) Lotteries Funded Programs - Grants to Cultural Organizations					
Total Grants/Transfer Payments	6,867,200		6,848,100	19,100	

Cultural Resources

The Cultural Resources Branch is responsible for the encouragement and support of community initiatives contributing to the development of an indigenous Manitoba culture. This is achieved by supporting initiatives which ensure access by all Manitobans to the study, creation, production, exhibition or publication of works representing the culture of the province; and by assisting initiatives which provide Manitobans with the opportunity to become involved in cultural activities at the community level. In addition, the Cultural Resources Branch manages the provincial involvement in the Canada-Manitoba Cultural Industries Development Office (CIDO). CIDO's mandate is to deliver film, video and sound programs outlined in the Communications and Culture ERDA Sub-Agreement.

The Branch worked with the community on initiatives that delivered such diverse activities as Visual Arts Shared Exhibitions, a project designed to promote and enhance rural artists and galleries; a performing arts tour in northern Manitoba; and a mentor program to support emerging rural women artists. The Branch also maintained support to arts festivals, annual events, book and magazine publishers, and to rural and northern cultural activities.

A total of $197,321 in operating assistance was awarded to twenty-one community arts councils, $200,000 to eight provincial community arts umbrella organizations and $112,494 to six arts schools.

The Ethnocultural Heritage Support Program provided $496,289 to 132 multicultural organizations for project and operating grants. The Heritage Language Program provided $118,320 to 117 language schools.

New community initiatives the Branch supported included a series of seminars between rural municipal councils and their local arts councils. For the first time the Branch assumed administrative responsibility for the Art Purchase Program for the Government of Manitoba Collection. The Minister's Art Purchase Committee visited 25 public and private galleries and purchased 44 pieces of art by Manitoba artists for display in government buildings. The Branch coordinated art purchases from Regional Juried Art Shows.

The Branch provided special assistance of $2,500 to Associated Manitoba Arts Festivals for its first live Provincial Choral Finals Competitions, $1,000 to each of the 45 Folklorama Pavilions in recognition of the Festival's 20th anniversary and $100,000 to the Royal Winnipeg Ballet for its South American and Mexican tour.

The Arts Policy Review Commmittee presented its report to the Department with recommendations for arts funding and future policies. The Committee held 28 public hearings throughout the Province and received 195 submissions. The recommendations included reference to the development of an arts act, the review of existing funding mechanisms, the establishment of a working group on arts education and the establishment of a process that recognizes the artistic merits of multicultural activities as the basis for provincial support.

In response to the Review Committee report the Branch proceeded with the following initiatives:

1. An examination of the relative funding roles of the Manitoba Arts Council, the Multicultural Grants Advisory Council and Manitoba Culture, Heritage and Citizenship was initiated.
2. A working group on Arts Education, comprised of representatives from Manitoba Education, the Manitoba Arts Council and Manitoba Culture, Heritage and Citizenship was formed.

3. The provincial commitment to support cultural industries was maintained following the expiration of the ERDA Sub-Agreement in September 30, 1990.

As well, the Branch collaborated on several national projects with provincial and federal government departments, including the Canadian Arts Consumer Profile, The Task Force on Arts Training and the hosting of a number of Focus Groups in preparation for The Culture and Technology Conference.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
2 (c) Cultural Resources					
Total Salaries	342,000	10.00	395,900	(53,900)	
Total Other Expenditures	237,700		133,400	104,300	1
6 (b) Lotteries Funded Programs - Cultural Resources					
Total Grants/Transfer Payments	2,367,700		2,506,000	(138,300)	

Explanation Number:

1. Reflects cost of the Royal Visit for which supplementary funding was approved.

Cultural Industries Development

Cultural Industries Development is responsible for the development and implementation of the Department's support programs for Manitoba publishing, film and sound recording industries. The unit, as part of Cultural Resources, was responsible for coordinating the provincial participation in the Canada-Manitoba Economic Regional Development Agreement (ERDA) Subsidiary Agreement on Communications and Cultural Enterprises which expired on September 30, 1990. The Department assumed the responsibility for funding the balance of the fiscal year.

The Cultural Resources Branch is responsible also for coordinating provincial support to the Canada-Manitoba Cultural Industries Office (CIDO). Jointly funded by the federal and provincial governments to September 30, 1990 and subsequently by the province, CIDO delivers programs providing production, marketing and training assistance to the film, video and sound recording industries. In 1990/91 the Film Manitoba Program, funded solely by Manitoba and administered by CIDO, provided assistance to 12 separate film projects, including the feature film *Border Town Cafe*.

The Branch also continues delivery of programs under the Publishing Development Program. This includes assistance to book and magazine publishers for employment assistance, marketing and professional development. In 1990/91 the program assisted three publishing staff to attend advanced courses. The Publisher Marketing Assistance Program provided assistance to 18 publishers for various marketing projects, including magazine subscription campaigns, attendance at trade fairs and advertising. In this fiscal year the Branch initiated the Publisher Project Support Program to assist publishers with costs of projects which would increase their company's viability. In the first year, 16 publishers received assistance from the program.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
2 (c)3 Canada-Manitoba Communications and Cultural Enterprises Agreement					
Total Salaries	29,600	5.00	52,800	(23,200)	
Total Other Expenditures	2,000		2,000	–	
Total Grants/Transfer Payments	133,700		133,700	–	
6 (b)2 Lotteries Funded Programs - Canada-Manitoba Communications and Cultural Enterprises Agreement					
Total Salaries	27,200		27,200	–	
Total Other Expenditures	17,700		32,200	(14,500)	
Total Grants/Transfer Payments	1,526,900		1,573,100	(46,200)	

Public Library Services

In accordance with the Public Libraries Act, Public Library Services Branch serves Manitobans through their public libraries with a range of support services, including the maintenance of a Manitoba public library Union Catalogue and the direct provision of cataloguing and inter-library loan, expert consultation and training on all aspects of public library management, administration of the Province's grants to municipal libraries and publication of the bi-monthly Newsletter, the *Directory of Libraries in Manitoba* and *Manitoba Public Library Statistics*. The Branch also provides a basic book lending service to areas without a local library.

The development of new library services for the people of Manitoba is one of the most important ongoing tasks of PLS Branch staff. It was, therefore, with a great deal of pride that the Assistant Deputy Minister and the Director attended the official opening, on January 23, 1991, of the Norway House Public Library, called Ayamiscikawikamik, the first public library on a Manitoba Indian Reserve. Ayamiscikawikamik is a joint project of the Branch, the Band Council, the Northern Affairs Community Council and Frontier School Division.

Fiscal year 1990-91 also saw the opening of three new libraries in Saint Claude, Ste. Anne and Manitou. A new branch of the Parkland Regional Library system was opened in Erickson, and a branch of the Virden-Elkhorn system in McAuley.

Several anniversaries occurred in 1990/91 as a reminder that Manitoba also boasts some mature and well developed library systems. Both South Central Regional Library and Evergreen Regional in Gimli celebrated their 25th Anniversaries with well attended social events. Bren Del Win Regional library celebrated 10 years in operation and Lac du Bonnet Regional moved into beautiful new quarters in a building erected with Community Places and local funds.

The Public Library Services Annual conference was held in conjunction with the Manitoba Library Association Annual Meeting on April 26 -28, 1990. The program was designed with broad appeal for approximately 80 participants. The theme was "Links to Literacy" and there were sessions on planning, communication, marketing, library automation, literacy, supervision and storytelling.

Development services consultants travelled to Portage la Prairie in June to deliver a full day workshop on Information Services and Reference Skills to 10 library staff members.

Development Services staff were heavily involved in organizing the "Canadian Images Canadiennes 2" conference which was held October 18 through 20th, 1990. The event was successful and attended by about 350 people from al' over Canada. There were presentations and readings by major Canadian children's authors.

There were two orientation programs for new client library staff held at Public Library Services during FY 90-91. Programs included workshops on management, materials selection, promotion, cataloguing, circulation and interlibrary loan, reference, audiovisual materials and library arrangement.

General consultation and library visits were heavily emphasized during this fiscal year to ensure continuity of contact between municipal libraries and Public Library Services during this period of anticipating the move to

Brandon. There were 42 visits to libraries for purposes of consultation and discussion.

Other projects included continuing work on production of the annual statistics, development of a possible alternate format for publication and distribution of the *Directory of Libraries in Manitoba* and production of the first two of a series of Guides to various aspects of PLS operations.

The Technical Services Division of the Branch catalogues non-fiction books for 36 public library systems using the Utlas system. During 1990-91, 10,000 machine readable records were added to the Utlas database.

The Technical Services Advisory Committee met to discuss the Branch's plan for acquiring an integrated library system which would support the provincial database and allow rural libraries to do copy cataloguing and perform union catalogue maintenance and interlending.

Technical Services staff also maintain an interlibrary loan system for public libraries. During the year 10,618 interlibrary loan requests were received. PLS staff was able to arrange to borrow a total of 7280 items on behalf of rural Manitobans from various libraries inside and outside Manitoba.

In recognition of 1990 as International Literacy Year PLS and Winnipeg Public Library jointly sponsored a Literacy Workshop held in Winnipeg on September 28, 1990 and a writing contest for literacy learners, the winning entries of which have been published. The workshop was designed for library staff and included presentations by a literacy instructor and a staff member from Toronto Public Library whose responsibilities include literacy work.

PLS provides collection support services to Manitoba's public libraries. During the year 11,660 video tapes in French and English, 7,000 Talking Books and 76 deposit collections of large print books for the sight impaired, and 25 collections of French Language books were circulated to Manitobans through their local public libraries. The Branch also provided 5600 books in Canada's Heritage Languages to public libraries.

The Open Shelf and Travelling Library programs continued to provide book lending services to Manitobans without a local library. These services circulated 53,000 individual books and 43 Travelling Library deposit collections during the 1990/91 fiscal year.

The Public Library Advisory Board continued with its task of preparing a multi-year plan for library development in the Province during 1990/91. Board members attended public consultation meetings in Selkirk and Minnedosa and held a 2 day strategic planning session in Brandon. The Board's public discussion paper *Public Library Services in Manitoba - A Challenge for the '90's* was distributed widely and the responses analyzed as part of the process of developing the multi-year plan.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
2 (d) Public Library Services					
Total Salaries	609,700	21.00	676,200	(66,500)	
Total Other Expenditures	315,200		328,000	(12,800)	
Total Grants/Transfer Payments	1,475,600		1,532,300	(56,700)	
6 (c) Lotteries Funded Programs - Public Library Services					
Total Grants/Transfer Payments	1,835,900		1,836,200	(300)	

Historic Resources

The Historic Resources Branch stimulates heritage awareness at the provincial and community levels and encourages both public and private sectors to identify, protect and interpret the tangible reminders of the past, such as sites, buildings and artifacts, for the benefit and enjoyment of present and future generations. The Branch plays a provincial leadership role by administering The Heritage Resources Act and The Museums and Miscellaneous Grants Act, developing heritage policies and strategies, providing financial and technical support for community heritage initiatives, and undertaking heritage preservation demonstration projects.

The Historic Resources Branch is involved in four main functions:

1) identification; 2) protection and preservation;

3) heritage education and awareness; and 4) administration.

Identification includes documentary research and field surveys to discover the location and significance of sites, buildings, artifacts, people and events which have shaped Manitoba. Information is mapped and computerized for evaluation purposes and rapid retrieval. Identification and evaluation of findings is the first step in planning appropriate actions for the protection and sympathetic development of heritage resources.

The fourth and final year of the archaeological field survey on the Churchill West Peninsula was completed and Fort Churchill and other archaeological sites in the vicinity were mapped. Within the last four years, a total of 42 new archaeological sites have been located.

At the request of concerned community groups, archaeological investigations were conducted at Forts Douglas and Dufferin, the Beausejour Glass Works Site, Camp Hughes, Sioux Burial Ground near Deloraine, Little Stull Lake, and in the Spence Lake/Meadow Portage area and Atikaki Provincial Wilderness Park. Fifty-six petroform features (rock outlines) were mapped and recorded at 11 sites in Eastern Manitoba. Ground conductivity studies, whereby subsurface electrical fields are induced and the strength recorded to plot prehistoric and historic subsurface features without the need to disturb the ground, were conducted at four cemeteries.

An historical report on flour mills built prior to 1940 was completed as part of a larger initiative to identify and inventory all agricultural building stock in Manitoba within 5 years. Survey work on pre-1940 schools was completed with 150 additions; the survey will form part of a report for the Manitoba Heritage Council to recommend buildings for provincial designation.

Protection and preservation initiatives are based upon inventories of known heritage resources and predictive models. Preservation includes the legal protection of sites and structures under The Heritage Resources Act, providing technical assistance to owners of designated heritage properties, monitoring land development projects, and helping communities to do advance planning to manage their heritage resources. These activities are undertaken to minimize crisis situations and to ensure that endangered heritage resources are not damaged, destroyed or unsympathetically altered without an opportunity to preserve the resource or the information which the resource generates. Preservation activities are a foundation for interpretation and heritage development opportunities.

A video entitled Cross River: The Legacy of the Churchill West Peninsula and the first of four proposed newsletters on the preparation of a heritage resource management plan were produced and distributed. Workshops on the management plan were given to the Churchill Dene Band at Tadoule Lake and Churchill residents were consulted. At the request of the L.G.D. Council, the management planning process was put on hold pending the outcome of the proposed national park study.

Branch staff worked in cooperation with the community of South Indian Lake and Manitoba Hydro to locate, assess and remove where necessary, burials threatened by shoreline erosion on Southern Indian Lake. The eight burials that were excavated, were reinterred within the community area.

New initiatives ensuring preservation at a local level included the Rails to Trails proposal for the reuse of abandoned rail lines as walking and biking trails, and the development of an inter-departmental Highway Names Policy and review process which would enable significant events, people or routes to be commemorated by signage.

During 90/91, 93 building inspections and 175 consultations with approved and potential heritage building grant applicants were conducted. Eight sites were designated as provincial heritage sites including Knox United Chuch (Winnipeg), St. Andrews-on-the-Red Anglican Church (River Road), Grund Lutheran Church (Baldur), Former Post Office & Customs Building (Selkirk), Our Lady of Seven Sorrows Roman Catholic Church (Camperville), Darlingford Memorial and Park (Darlingford), T.A. Bernier House (Saint Boniface), and Former Grey Nuns Convent (Saint Boniface). In addition, one new municipal heritage advisory committee, Lac du Bonnet, was established and 23 sites were designated at the municipal level.

People must have access to heritage information and an opportunity to visit sites and museums to fully appreciate the value of their cultural environment. Heritage awareness includes publications, commemorative markers, displays, workshops, special events, demonstration projects and consultative services. Such activities are undertaken to support community initiatives, heritage organizations and provincial government priorities in developing innovative interpretation and expertise at the local level.

Many activities were undertaken during 1990/91 to promote heritage awareness including the annual Prix Manitoba Awards recognizing volunteers in the heritage sector. In recognition of the 300th anniversary of Henry Kelsey's travels in northern Manitoba, a commemorative newspaper was produced for Manitoba Day 1990 and distributed to interested groups including schools, museums and heritage organizations. Development of materials proceeded for Manitoba Day 1991 which commemorated the 75th anniversary of women's sufferage in the province. The Regional Museums Pilot Project continued with its funding mandate to reach schools and serve community museums. The Branch participated in the Wall Through Time project at The Forks and the proposed Forks Interpretive Plan. One staff position and $37,500 were contributed to the public archaeology project at The Forks which had a second very successful 17 week run with approximately 40,000 visitors.

Local requests resulted in the Historic Resources Branch giving 53 workshops on local heritage resource management and planning, primarily for the 15 Municipal Heritage Advisory Committees established under The Heritage Resources Act. Three new workshops on trail identification, walking tours and cemetery preservation were developed to meet community needs and encourage local initiatives.

Identifying Architectural Styles in Manitoba, was published to assist Municipal Heritage Advisory committees, interested groups and individuals to assess, preserve and promote heritage buildings.

Administration ensures that the policies, directives, priorities and day-to-day operations of the Branch are centrally co-ordinated and cost effective. Administration includes secretarial and accounting services, grants assistance, estimates planning, formulating heritage policies and operational guidelines, reviewing and implementing office administrative procedures and evaluating branch programs.

During 1990/91, a heritage strategy component for the Provincial Sustainable Development initiative was accepted and resulted in heritage concerns being identified and incorporated into 9 initiatives including the State of the Environment report.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
2 (e) Historic Resources					
Total Salaries	1,181,700	33.08	1,235,800	(54,100)	
Total Other Expenditures	250,400		249,000	1,400	
6 (d) Lotteries Funded Programs - Historic Resources					
Total Grants/Transfer Payments	1,355,900		1,515,700	(159,800)	

Recreation

The Recreation Branch works to strengthen the delivery systems which promote and provide recreation opportunities throughout Manitoba as well as to create awareness and appreciation of the benefits of recreation. This goal is accomplished through the training of volunteers and professionals, the provision of a specialized consultative service, and the delivery of programs which support community recreation planning and development.

In order to provide direction and support to the recreation delivery system, a recreation policy statement was drafted in 1990/91, and tabled for review and consideration. A one-day orientation session for 25 municipal councillors responsible for recreation was piloted in the Interlake Region. This successful workshop will serve as a model for ongoing councillor training. Extensive consultation has also been provided to major initiatives including *Plan Winnipeg, Community Round Tables, National Access Awareness Week, Core Area Initiative, Active Living, Fair Play* and *Decade of the Disabled*. To remain current regarding emerging issues, trends and needs across Canada the Department remains active on the *Interprovincial Sport and Recreation Council*.

Extensive program review and evaluation have been undertaken to design strategies which will better support community recreation infrastructure development. In the Fall of 1990, the Recreation Innovation Fund was established to encourage community organizations to undertake new and innovative approaches to the development and enhancement of recreation in rural, remote and Northern Manitoba. A second major initiative was the implementation of a $500,000 two-year pilot project to hire and train 13 recreation directors in 26 Northern Affairs communities. An additional 13 trainees representing Indian Bands also participated in the program. The pilot was developed in cooperation with Manitoba Northern Affairs, with training through Manitoba Education - New Careers.

Through the *Rural Recreation District Grant Program*, a total of 111 municipal corporations cooperated within 32 recreation districts to deliver community-based recreation services. Grant assistance in the amount of $323,200 was provided. In response to community recommendations regarding program criteria, extensive consultation was undertaken throughout the year with local governments and related departments. As a result,

a new program design and criteria are under consideration.

The provision of training and support to volunteers, locally elected officials and recreation directors remains an ongoing priority. A volunteer committee worked cooperatively with Branch staff to plan and implement the *Provincial Recreation Conference for Community Volunteers*. Sixteen workshops were offered to the 175 delegates in attendance from throughout the province. Regional conferences were held for volunteers in the Norman, Interlake, Westman and Parkland regions, while 97 youth received playleader training through regional workshops.

The need to address the unique needs of recreation delivery in our larger communities resulted in the initiation of a *Major Centres Conference*. Twelve communities participated in the event held in Brandon.

Recreation facility management requires ongoing training. Two arena/curling rink and pool management courses were offered in Gimli to 60 operators from across the province.

The Branch is responsible for the coordination of the *National Skills Program for Management Volunteers*. A total of 73 community-based workshops were held and an additional 25 are planned for future delivery. A *Role of the Board* module was completed, and 28 trainers received orientations to four other modules. A succesful decentralization initiative was undertaken through which a number of related departments and agencies will participate in program management and trainer and workshop needs assessment.

Community recreation planning and development requires access to relevant information. Through the Branch's research agreement with the University of Manitoba the *1990 Manitoba General Survey on Recreation and Leisure* was undertaken. A total of 2,000 randomly selected individuals from rural and northern Manitoba participated in the study. Dissemination of findings will support effective community planning and the most effective use of existing recreational resources.

A second major study will assess the impact of the *Northern Recreation Director Pilot Project* on the quality of life and level of recreation development in participating communities. Results of this study will assist community leaders and related government departments to effectively plan community recreation services.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
2 (f) Recreation					
Total Salaries	360,200	9.00	348,600	11,600	
Total Other Expenditures	176,900		178,400	(1,500)	
6 (e) Lotteries Funded Programs - Recreation					
Total Grants/Transfer Payments	791,400		1,040,000	(248,600)	1

Explanation Number:

1. Reflects fewer than anticipated eligible claims for grants under the Recreation Innovation Fund Program.

Regional Services

Regional Services provides a decentralized delivery system for the department. Regional staff provide consultation and access to departmental resources to support rural, remote and northern communities in stimulating and encouraging growth and change in culture, heritage, recreation, citizenship, sport and fitness development at an individual, community and regional level.

Regional Services is the primary contact for 10 program branches. Eight branches are located in Manitoba Culture, Heritage and Citizenship as follows: Archives, Grants Administration, Historic Resources, Immigration and Settlement, Cultural Resources, Public Libraries, Recreation, and the Manitoba Community Places Program. Through a *Memorandum of Understanding* between the Minister of Culture, Heritage and Citizenship and the Minister responsible for the Sport and Fitness Directorates, regional staff provide a variety of services for development initiatives of these branches to client groups at community, district and regional levels.

Twenty-five regional staff located throughout the province represent the department. These staff travel to com-

munities in rural and northern Manitoba from regional operations located in Brandon (Westman), Beausejour (Eastman), Morden (Central), Gimli (Interlake), Dauphin (Parkland), Thompson and The Pas (Norman).

In 1990-91, Regional Services emphasized the access/awareness and leadership development roles it provides in rural, remote and northern Manitoba. The access and awareness role includes the distribution of program information and community consultative services provided by staff to stimulate interest in departmental programs, grants and services. Leadership development emphasizes the identification of opportunities and the provision of support, development and recognition to the local volunteer, a key component of community development.

Joint planning and improved communication with the department's program branches continues to produce more effective delivery of department programs. Co-operation with program branches has resulted in a variety of regional and community initiatives such as:

Archives	– oral histories, collection assessments
Citizenship	– programs awareness
Cultural Resources	– community arts councils, programs review
Fitness	– conferences, program development & delivery
Grants Administration	– monitoring of grant programs, programs review
Historic Resources	– historic sites designation, museums development
Manitoba Community Places	– facility consultation, project development assistance
Public Libraries	– leadership training
Recreation	– project development, rural recreation districts
Sport	– Regional Sport Associations, Fair Play initiatives

The Branch continues to place a priority on providing services to remote communities in the province through its involvement with the Recreation Pilot Project for remote communities. Program entry assessments have been completed in the remote Indian/Metis communities participating in the pilot and the participation levels of youth and adults have been recorded. Program involvement has increased as the Recreation Director trainees participate in provincial and regional training events and as the directors take advantage of the available consultative service and opportunities of the department.

In addition, the branch supported remote and northern communities by providing grants to the Frontier Games of $29,000 and equipment grants to remote communities totalling $43,755 to 57 communities.

A first major step in applying satellite, distance education technology to recreation occurred with the Minister hosting a province wide inter-active satellite workshop. Regional Services staff co-ordinated six rural and northern sites and provided several hundred volunteers the opportunity to interact with the Minister on recreation related matters including information regarding the new Recreation Innovation Fund.

In 1990/91, the Branch supported the community delivery of the department's programs through its regional office structure. The six regional offices were involved in projects such as:

- The *Westman* regional staff assisted in the planning of a regional Health and Wellness Conference called Healthstyles 2000. One hundred and sixty-five participants from 32 communities registered for the event. Staff co-ordinated a Training for Trainers leadership event for 15 community volunteers and recreation directors that was designed to increase skill levels in organization and structure as well as program planning and development.
- The *Eastman* regional staff continued to decentralize their ability to provide service through the establishment of 7 satellite offices. Local interest was stimulated in the program branch areas such as: Manitoba Community Places, Archaeological land preservation, community groups incorporation and services to seniors.
- The *Interlake* regional staff hosted a workshop for representatives from 11 local governments. The Municipal Officials Orientation project resulted in the development of a common vision for leisure delivery. A youth fitness initiative addressed the physical activity patterns for the region's youth. Support of the Interlake Swim Association resulted in swim programs for eleven communities.
- The *Central* regional staff established a bilingual satellite office in St. Claude to better serve the francophone client groups in the region. The regional office initiated a Fitness Information Caravan that travelled to 10 communities to assist each to identify local action plans for fitness development.
- *Parkland* regional staff presented a programs and services workshop to representatives of the West Region Child and Family Services, resulting in better communication with the nine reserves and more department program participation in the skills development area. Ongoing consultation with 8 district Recreation Directors and 5 remote Recreation Director trainees has resulted in a further decentralized use of department programs. The region's use of the facility consultation services provided by the department will

result in long term benefits for facility maintenance and development.

- The *Norman* regional staff has provided consultative and financial support to the remote Recreation Director trainees. That support has resulted in increased recreation programming particularly for Indian/Metis youth and women. The department assisted the 300th Anniversary Celebration of Henry Kelsey's inland trip to the prairies which attracted over 150 people. This conference approach to northern history examined and discussed Kelsey's epic journey, the central role of aboriginal people in the success of the journey, and the celebration of the mutual heritage of native and non-native people.

The Branch's decentralized delivery approach to government sponsored programs has assisted in the strengthening of local and community infrastructure by providing assistance to Municipal Councils, Indian Bands, Community Committees, Recreation Commissions, School Divisions, Regional Development Corporations, Arts and Heritage Councils, Library Boards, Provincial Government Departments, Provincial Lottery Agencies, Regional Conference Committees, Sport and Fitness Organizations and Community and Regional Volunteer Organizations.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
2 (g) Regional Services					
Total Salaries	963,800	25.00	960,400	3,400	
Total Other Expenditures	324,900		327,300	(2,400)	
6 (f) Lotteries Funded Programs - Regional Services					
Total Grants/Transfer Payments	77,800		101,600	(23,800)	

MANITOBA CULTURE, HERITAGE AND CITIZENSHIP

FOR INFORMATION ON DEPARTMENTAL PROGRAMS AND SERVICES, CONTACT YOUR REGIONAL OFFICE LISTED BELOW:

REGIONAL OFFICES

WESTMAN REGION:

Room 116
340 – 9th Street
BRANDON, Manitoba
R7A 6C2

Phone: 726-6066

EASTMAN REGION:

Box 50
31 – 1st Street, S.
BEAUSEJOUR, Manitoba
R0E 0C0

Phone: 268-1411

CENTRAL REGION:

Box 1750
MORDEN, Manitoba
R0G 1J0

Phone: 822-5418

INTERLAKE REGION:

Box 1519
GIMLI, Manitoba
R0C 1B0

Phone: 642-5155

PARKLAND REGION:

27 – 2nd Avenue, S.W.
DAUPHIN, Manitoba
R7N 3E5

Phone: 638-9111

NORMAN REGION:

59 Elizabeth Drive
THOMPSON, Manitoba
R8N 1X4

Phone: 677-6780

3rd and Ross Avenue
Box 2550
THE PAS, Manitoba
R9A 1M4

Phone: 623-6411

The Manitoba Intercultural Council

The Manitoba Intercultural Council was created by statute in 1983 to provide information and advice and to make recommendations to the government on matters relating to multicultural issues in Manitoba.

The Council's annual report is tabled separately in the Legislative Assembly.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
2 (h) Manitoba Intercultural Council					
Total Grants/Transfer Payments	228,700		228,700	–	

Information Resources Division

The Information Resources Division is mandated to coordinate government communication campaigns and to deliver public information services. It is composed of two branches: Management and Purchasing; and Information Services.

Management and Purchasing

Management and Purchasing provides communications management and purchasing support to departments, agencies, and Crown corporations. The Branch tenders marketing and creative services and purchases advertising, printing, and print and electronic production services. It also monitors government communications expenditures and administers Visual Identity guidelines in accord with authority of *The Coat-of-Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Act*. Services are delivered under the authority of *The Public Printing Act*.

The Purchasing Services section provides contract services, print tendering, and print/preparatory and electronic purchasing for government departments. It processed 3,300 requests for services for printing, typesetting, and audiovisual services and issued 3,484 purchase orders to private sector suppliers, for a total value of $7,700,000.

The Marketing and Advertising Services section processed 1,710 requests for advertising services from government departments, agencies, and Crown corporations and issued 11,915 purchase orders to the media. The section verified 9,836 media placement invoices for departments, with a total value of $2,067,900, and 3,869 media placement invoices for Crown agencies, with a total value of $2,420,900.

The section processed 875 advertising production supplier invoices totalling $410,150 to departmental and Crown agencies for their direct payment.

Fees totalling $838,330 were paid by departments and Crown agencies to Advertising Agencies for their direct advertising and related services. These totals are summarized on the chart below.

TOTAL FEES PAID TO ADVERTISING AGENCIES
Departments and Crown Corporations 1990/91

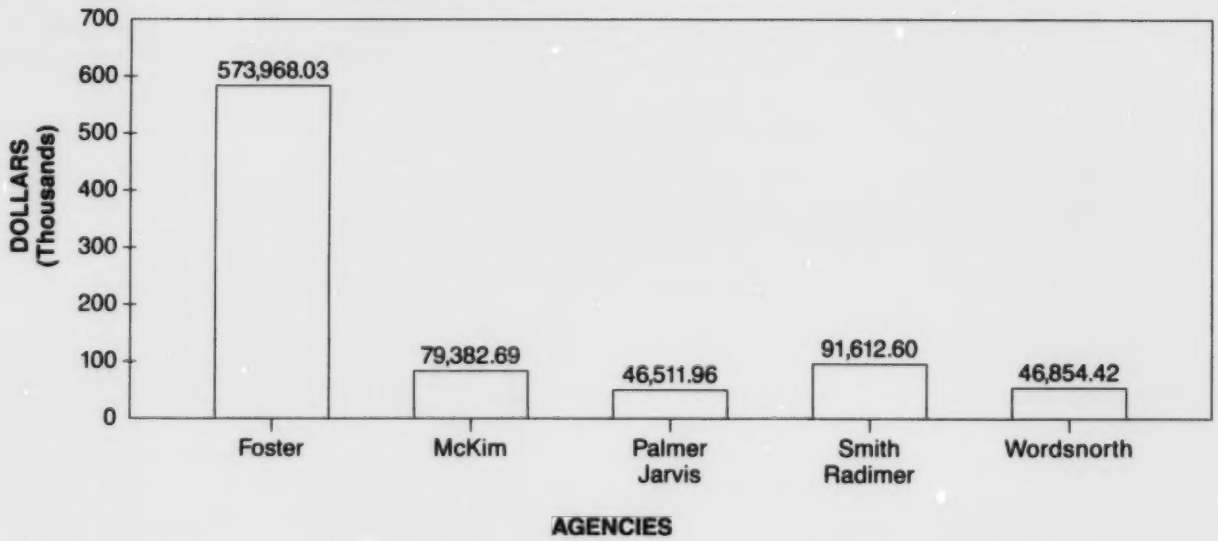

The accounting section processed 1,340 payment vouchers, approved 13,700 advertising supplier invoices, issued 428 invoices to clients for advertising placement, and produced 748 interdepartmental transactions. The program development for an automated Accounting and Job Tracking System for managing government communications expenditures and the divisions' business accounts was completed. Full implementation of the system is scheduled for completion in 1991/92.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
3 (a) Management and Purchasing					
Total Salaries	711,900	19.00	661,500	50,400	
Total Other Expenditures	76,000		124,200	(48,200)	
Total Public Sector Advertising	2,067,900		2,769,600	(701,700)	1
Total Recoveries from Other Appropriations	2,067,900		3,210,600	(1,142,700)	2

Explanation Number:

1. Reflects decreased spending on advertising by client departments.
2. Under recovery reflects decreased spending on advertising by client departments.

Information Services

Information Services provides information to the public, principally through established news media, on the programs, policies, services, initiatives and activities of the Government of Manitoba. It also administers the Citizens' Inquiry Service, a federal-provincial bilingual telephone inquiry and referral service, which handles approximately 128,000 calls annually.

Information Services functions as the central and final editing, co-ordinating, and disseminating service for news releases issued to Manitoba news media. The branch also provides five weekly news packages (two print, one video, two audio) of government information. The news releases are distributed weekly to about 1,400 news media outlets, freelance journalists, libraries, municipal offices, MLAs, MPs and special interest groups throughout Manitoba and Canada.

The branch organizes news conferences and provides radio and television support to local and rural media. It arranges for the permanent storage of government news conferences on videotape in the Provincial Archives.

It also coordinates media activity related to visiting dignitaries and special government events, such as Royal Visits and premiers' conferences, and assists with information dissemination in declared emergencies related to forest fires, floods and public health.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
3 (b) Information Services					
Total Salaries	504,900	14.00	494,600	10,300	
Total Other Expenditures	216,100		220,800	(4,700)	

Provincial Services Division

The Provincial Services Division is dedicated to securing and supplying information which fulfills Manitoba's changing needs for knowledge and communication. It is made up of four branches: Queen's Printer; Translation Services; Provincial Archives; and Legislative Library.

Services in this division are delivered in accord with *The Coat of Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Act, The Freedom of Information Act, The Legislative Library Act, The Manitoba Act*, and *The Public Printing Act*.

Queen's Printer

The Queen's Printer provides the Manitoba Government with in-house preparatory and printing services for all standard printed materials, with audiovisual and photographic services for the production of public information materials in accordance with *The Public Printing Act*, and assists Government in making the law available to special interests and the public by co-ordinating the printing and distribution of Manitoba's statutes, regulations and other statutory publications. Cost-recoverable services include: art and design; layout; paste-up; illustration; typesetting; desktop publishing; audiovisual and fast-response photography; custom black-and-white archival photographic processing/printing; quick copy printing; limited run/quick-turnaround printing; and confidential/statutory printing.

The Queen's Printer received approval in 1990/91 to continue implementation and updating of a multi-year plan for technological renewal, including priority upgrading of equipment in AV/Photo Services, the Print Centre and Graphic Services. The addition of the new equipment plus continued improvements in management resulted in an overall increase of 8-12% in efficiency, which in turn resulted in 1990/91 under-expenditure of $193,200 due to increased recoveries and decreased operating expenditures. Increased production speeds and shortened turnaround times were achieved in a number of areas, resulting in enhanced productivity and customer service.

Implementation of Phase I of a Shop Floor Data Collection System designed to provide job estimating and quoting, enhanced recording, billing and invoicing, equipment performance analyses and cost recovery analyses and profitability assessments was deferred to fiscal year 1992/93. The allotment for this system was redirected into purchase of supplies necessary to meet increased demand for services in a variety of areas, particularly high-speed photocopying.

In 1990/91 Statutory Publications printed and distributed 2,600 printed pages of re-enacted Acts which were distributed to 675 Continuing Consolidation of the Statutes of Manitoba (CCSM) subscribers, and 5,565 Special Set subscribers. In addition, 1858 printed pages of Regulations of Manitoba were distributed to 5,565 Special Set subscribers. *The Manitoba Gazette* was printed and distributed to 570 subscribers of Part 1 and Part 2 and 172 subscribers to Part 1 only and 61 subscribers to Part 2 only on a weekly basis.

Implementation of an electronic publishing system for *The Manitoba Gazette* was deferred until 1992/93, however, Statutory Publications did conduct a one month feasibility test on the proposed system in late 1990.

The AV/Photo Services section processed 1,681 audiovisual and photographic requests for service with a value of $172,800. The number of requests processed and the recoveries generated were less than the original estimate of 2,500 requests with a value of $205,000, but this shortfall was due to vacant cost-recoverable positions.

Graphic Services processed 2,450 requests for art, typesetting, paste-up, and desktop publishing services, with a value of $145,240. This was less than the estimated 2,500 requests at a value of $196,000 due to vacant cost-recoverable positions. Although Graphic Services did not achieve estimated recovery levels, the production levels represent an 8% increase in efficiency, when the vacancies are taken into account.

The Print Centre produced 57 million impressions involving 10,100 service requisitions, with a value of $2.1 million. Original estimates had forecast 58 million impressions, involving 15,000 service requisitions, for a value of $2.1 million. The Shop Floor Data Collection System to be implemented in 1992/93 will improve forecasting ability. Although the Print Centre achieved estimated recovery levels, it should be noted that this actually represents a 12% increase in efficiency when cost-recoverable vacant positions are considered.

Queen's Printer also took a leadership role in the Government's Environmentally Sensitive Initiatives program. A wide variety of initiatives were undertaken, including:

- 80% of the Print Centre's paper was converted from acid-processed to alkaline-processed at no cost increase to government;
- the Print Centre purchased 4.6 million sheets of recycled paper, or 13% of the total in-plant paper purchase. Approximately 10 tons of recycled roll stock for use in letterhead, news release and bulletins and approximately 13 tons of flat sheet recycled paper was purchased in 1990/91;
- all packaging from stock suppliers was reused for service deliveries to clients;
- a service was promoted to departments to recycle old letterhead into scratch and telephone pads;
- the government-standard 4x9 white, virgin fibre envelope was changed to a buff coloured, 50% recycled envelope at a slightly reduced cost to clients;

- double-sided printing was promoted resulting in a 10-15% increase in this type of printing over previous years; and
- printing solvents were collected and recycled into usable solvent.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
3 (a) Queen's Printer					
Total Salaries	1,612,400	53.00	1,653,100	(40,700)	
Total Other Expenditures	1,817,000		2,260,000	(443,000)	1
Total Recoveries from Other Appropriations	(2,613,600)		(2,904,100)	290,500	1

Explanation Number:

1. Reflects reduction in communication expenditures.

Translation Services

Translation Services provides quality, cost-effective written and oral translation services to Manitoba Government departments, agencies, Crown corporations, the Legislative Assembly and the Courts as required by *The Manitoba Act* and Government language and communications policy.

Overall, the Branch experienced an increase of 18.6% in written translation and 36.1% in oral translation. This was largely attributable to the implementation of a revised French Language Services Policy announced in November of 1989, which expanded written communications to and from francophone Manitobans and extended translation requirements within the Crown sector. Departments also recognized the need to communicate vital information in 30 languages other than French or English to new Manitobans, and for trade and commerce opportunities.

Services, indicated in number of pages, were provided to 250 Government branches and agencies as follows:

Translation	Actual	Estimate
English to French	9,923	8,700
French to English	3,211	2,500
Other Languages	747	500
Total	**13,881**	**11,700**

Interpretation

Interpretation (oral translation) is provided to the Courts, the Legislative Assembly, and for public hearings and forums, interprovincial and national meetings. Service requests required 422 working days of interpretation duty and research.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
3 (d) Translation Services					
Total Salaries	720,100	19.00	794,300	(74,200)	
Total Other Expenditures	376,300		256,200	120,100	1

Explanation Number:

1. Reflects the cost of contracting out translation work because of staff vacancies, delayed implementation of plan for Crown Corporations to assume translation costs, and increased requirement for French Language Services.

Provincial Archives

The Provincial Archives preserves government and private records significant to the people of Manitoba in order to support effective and efficient government operations, to facilitate historical research in all aspects of the Manitoba experience, to protect individual and corporate rights, and to enhance personal and community identities, values, and quality of life. The Archives serves the Manitoba Government and researchers from across Canada and other countries by providing archival services and primary resources holding current and heritage information about the Province's natural environment, government, people and communities.

In 1990/91, telephone and written inquiries of the Archives increased to 12,913, compared with 12,868 in 1989/90, and 9,363 in 1988/89. This reflects the continuing demand for information since *The Freedom of Information Act* was proclaimed on September 30, 1988.

Research visits declined 9% to 5,621 from the previous year. The number of requests for the use of microfilm on the inter-repository loan program increased 5% and the number of reels circulated grew 2% to 683. The number of photographs ordered by the public decreased 22% to 6,110 items, while the demand for photostatic copies of documents declined 10% to 25,515 pages.

Staff responsible for private sector records made 473 donor contacts, a 7% increase over the expected level. The Archives acquired 122 m. (397') of textual records, a 73% increase over the quantity planned. The majority of these records were within the priority acquisition fields relating to women, children, seniors, the North, and ethnic and Aboriginal peoples. More than 500 field contacts were made with provincial departments and Crown agencies to advise on records disposal scheduling and on improvements to records information systems. This represents a 68% increase over 1989/90. Nearly 1,500 m. (4,830') of records were transferred from departments, agencies, and the Courts under approved schedules to the Archives for permanent retention.

The Archives also acquired from private and government sources, including the Hudson's Bay Company, 549 maps and architectural plans, 16,297 photographic prints, more than 11,300 negatives, and 208 tapes created by Oral History Grant Program recipients. With the benefit of contract employees from the Canadian Council of Archives Arrangement and Description Back'log Reduction Cost Shared Program, increased emphasis was placed on bringing textual records, photographs, negatives and motion picture film under control.

In its administrative support capacity for *The Freedom of Information Act*, the Archives provided assistance and advice on 3,228 occasions, a 35% increase over the previous year. Editorial preparations for the second edition of the *Access Guide* to government records systems began in the autumn of 1989 and will continue until publication in September 1991.

The Government Records Centre continues to be used heavily for sound records management control and economies achievable through central storage and retrieval. There were 4,825 transfers of inactive records from departments and agencies totalling 19,546 m. (64,126') of material stored or destroyed. The Centre delivered 11,361 documents for temporary operational use in government. This was a 62% increase over the previous year. Authorized destruction of paper records amounted to 718 tons or 14,729 m. (47,869'), a 33% increase over 1989/90. Market conditions permitted more than 80% of the shredded paper to be recycled into building materials.

The Micrographics Laboratory filmed 43 m. (140') of records for clients, set up and administered 10 private sector contracts, processed and duplicated 89,885 m. (292,125') of film. More than 3,000 negative reels were added to security storage.

The Conservation unit increased its output for extension services over the level that had been planned. Requests for tours, lectures, workshops and assistance in preparing items for exhibitions increased 55% from 20 to 31, and accounted for 20% of staff time. Eleven field visits and workshops and four treatments were undertaken on behalf of the Manitoba Heritage Conservation Services. Treatments were given to 10,300 documents, down from the estimated 16,100 documents. This was offset by increases in more time-consuming treatments for other media. The number of bound volumes, maps and fine art treated increased from 63 in 1989/90 to 153, and work was performed on 954 photographic items. There were no requests for vacuum freeze-drying/fumigation of material.

Staff contributed to maintaining a high level of extension services including 150 tours, field visits and lectures, an increase of six over the previous year; and presentations in the Association of Manitoba Archivists education program. Six archives capital equipment applications were supported from lotteries-funded grant programs administered by the Archives. Although no new grants were made under the Oral History Grant Program, as the program was being reviewed and emphasis placed on native and northern projects, the Branch still received requests for seven oral history workshops for 145 participants. Five oral history seminars were provided to recipients of grants from previous years.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
3 (e) Provincial Archives					
Total Salaries	1,320,200	37.00	1,312,500	7,700	
Total Other Expenditures	263,000		265,000	(2,000)	
Total Recoveries from Other Appropriations	(22,400)		(28,800)	6,400	
6 (g) Lotteries Funded Programs - Provincial Archives					
Total Grants/Transfer Payments	48,400		104,300	(55,900)	

Legislative Library

The Legislative Library supports the conduct of public affairs and the development of a well-informed society by providing efficient, effective, and impartial access to its specialized information resources for the Legislature, government, and people of Manitoba, and by preserving, promoting, and disseminating knowledge of the province's heritage.

A major accomplishment for 1990/91 was the implementation of a depository system for Manitoba government publications in order to provide broader access to these documents throughout the province. Seven Manitoba libraries were identified as potential participants, based on their location, mandate, and ability to serve the local area. Following consultation, each library was designated as a full or partial depository. The support and cooperation of all government departments in this program has contributed to its successful implementation.

The Legislative Reading Room provides access for Members of the Legislative Assembly and Legislative Building personnel to a collection of key documents as well as to non-partisan, confidential information services. The Library regularly asks clients for feedback on collections and services to ensure optimal use of space, materials and human resources. Client interviews held in 1990/91 identified needs for on-site access to statistical information, specific titles in law and parliamentary procedure, and newswire services. Staff will pursue cost-effective options for addressing these needs.

Records of requests from the Legislature and government for reference assistance (6,206 requests) and loans (4,966 items) show increases of 31% and 13% respectively over 1989/90 levels. Most of this increased demand comes from Legislative Building clients. A computer workstation installed in the Legislative Reading Room in March 1991 will support on-site access to over 500 databases. The Library's search facilities for Manitoba *Hansard* and the *Continuing Consolidation of the Statutes of Manitoba* continue to be well used.

Public inquiries totalled 6,350 for the year, an increase of 16% over 1989/90. Many of these inquiries required on-site use of the collections of government publications, Manitoba newspapers and local histories. Since 1900, the Legislative Library has maintained scrapbooks and files of clippings from Manitoba newspapers. These unique files are used extensively by government, students, and private researchers. In total, 12,556 information and 38,980 document delivery transactions were completed during the year.

In order to build a collection which supports reference and loan services, library staff monitor accession lists from other legislative libraries, publishers' catalogues, and newspapers to identify pertinent publications. In 1990/91, orders were placed for 6,689 items. Once items are received, staff update or create records to ensure that materials can be identified and located. In total, 56,193 technical services transactions were completed during the year, 13% over the 48,000 forecast. This increase can be attributed to the higher number of newspaper clipping indexed during the provincial election and improvements in the control of government serials.

Cooperative strategies for networking and resource sharing are essential for libraries today. The Library maintained exchange agreements with 14 partner libraries resulting in the addition of 9,911 items to the collection. The Legislative Library is a full depository for the publications of the federal government of Canada and the Ontario government and a selective depository for Quebec and Nova Scotia publications. The Legislative Library participates regularly in the meetings and projects of the Manitoba Government Libraries Council and the Manitoba Libraries Resource Sharing Group.

Through an internal review of procedures and in consultation with comparable libraries across Canada, staff identified technical requirements and options for implementing an automated library system. Benefits reported from libraries with fully integrated library systems include improved productivity, the ability to provide customized lists of holdings on demand, successful linking of branches through a common database of current information, and automatic production of management information reports to assist budgeting and collection development. The Library will identify costs and potential implementation strategies during 1991/92.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
3 (f) Legislative Library					
Total Salaries	606,500	18.07	614,100	(7,600)	
Total Other Expenditures	180,000		181,300	(1,300)	

Citizenship Division

The Citizenship Division was established in February 1991 to consolidate and strengthen the provincial role in immigration and settlement matters and to enhance the visibility of these matters both within government and the general public. The Immigration and Settlement Services Unit, Adult Language Training Unit, the Working Group on Immigrant Credentials and a Business Immigration initiative were transferred from Manitoba Family Services and Manitoba Education and Training into the new Division.

Responsibility for the Working Group on Immigrant Credentials was transferred to the Citizenship Division because of the importance of the issue of recognition of foreign credentials to newcomers to Manitoba. It is expected that the implementation of the report from the Working Group will be carried out by the Division.

With respect to Business Immigration, the new Citizenship Division was given responsibility for the development of a business immigration initiative to be undertaken in the 1991/92 fiscal year.

Immigration and Settlement Services

Immigration and Settlement Services Branch (previously Immigration and Settlement Services Unit) is responsible for the development of policies and programs which enable the provincial government to respond to issues related to immigration, demography, citizenship and settlement. It offers a wide range of services and programs which encourage immigrant newcomers to participate more fully in Manitoba's economic, social and political life.

The objectives of the Branch are:

- To ensure that the level and composition of immigration to Manitoba supports the attainment of Manitoba's demographic, humanitarian, economic and labour market goals and reflects Manitoba's situation with respect to the labour market, health and social services; and
- To facilitate immigrants' effective attainment of self-sufficiency and ability to participate fully in the social, political and economic life of Manitoba which includes enhancing employment opportunities for immigrants.

The Branch continued to undertake demographic studies and produced the Manitoba Immigration Information Bulletin that covered the period from 1986- 1989. Analysis of provincial policy and programming issues which impact on immigrants were also prepared on a variety of areas including: designated occupations; medically inadmissible class; and federal/provincial immigration jurisdiction. A review of the information system requirements of Immigration and Settlement Services was undertaken and a report on the Immigrant Access Service was completed.

As a result of an internal restructuring of Branch client-based related services into one location, the employment related services to clients including the Recognition Program were relocated to 294 William Avenue with Immigrant Access Service. In 1990/91 the Recognition Program placed 15 females and 15 males in placements with an additional 29 placements carried over from 1989/90. Approximately 700 immigrants were provided with employment/training counselling and referral.

The internal review of Immigrant Access Service was completed in 1990/91. Immigrant Access Service activities were focused on client-based services in 1990/91 involving a process of extensive case reviews and development of improved client documentation forms. Presentations were made to a number of agencies including provincial health, mental health, and Child and Family Services. A coordinated and integrated working relationship was established with the Cross-Cultural Mental Health Specialist of the Department of Health. This led to his involvement at Access one afternoon per week to help deal with mental health clients and situations. Approximately 500 clients were provided with assistance in accessing services by the Immigrant Access staff.

Twenty-four special needs cases, representing 61 individual refugees were admitted in 1990/ 91 under the Special Program for Assisting Refugees.

Ten projects involving settlement and human service agencies and ethnocultural organizations received Newcomer Services Support program funding for orientation and settlement related projects. Implementation of the Bridging Cultures Program was deferred to the 1991/92 fiscal year.

The Newcomers' Pocketbook to Manitoba was printed in five languages - Vietnamese, Polish, Spanish, Persian and English. A French version will be produced in 1991/92.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
Immigration and Settlement					1
Total Salaries	625,900	18.00	659,000	(33,100)	
Other Expenditures	112,500		111,400	1,100	
Grants/Transfer Payments	281,700		366,800	(85,100)	

Explanation Number:

1. Immigration and Settlement was transferred from Family Services as approved by O.I.C. 110/91 effective February 6, 1991.

Adult Language Training

The Adult Language Training Branch is responsible for providing coordination and support for the provision of English as a Second Language (ESL) instruction for adult immigrants across the province. In partnership with the Federal Government, private sector businesses and non-profit and/or voluntary sector agencies and organizations, the Branch ensures the provision of adult ESL services using funding from federal, provincial and other sources.

Branch activities include providing funds to school divisions for direct costs incurred in delivery. In non-institutionally-based programs, the Branch provides program development and teacher support expertise to both private employers - using federal funds for workplace language training - and to community groups - using federal Settlement Language Program (SLP) funds. Branch staff also provide coordination and support to professional development activities and to the development of curriculum materials, such as *Welcome News*, an ESL reader in newspaper format which is produced four times per year and distributed to adult ESL classes throughout the province.

Coordination of adult ESL is achieved through coordinating committees, working groups, roundtables, regional associations and advisory committees. The Branch also provides advice on policy and strategic planning.

During 1990/91, the Adult Language Training Branch provided funding to eleven school divisions which delivered 669,000 student hours of instruction. The Branch was also directly involved in the development and delivery of 109,000 student hours of workplace-based and community-based delivery using federal funding. Figure 'A' provides a breakdown of actual registration figures for 1990/91 in comparison to projections.

Concerning revenues and recoveries from the Federal Government, agreement was reached with Employment and Immigration Canada (EIC) for the sale of $900,000 of institutional-based training delivered by Winnipeg School Division No. 1 and Red River Community College. The actual purchase level was $919,700.

Regarding contributing or levered funds in the area of workplace-based and community-based language training, federal funding flows directly to private sector employers or non-governmental organizations respectively. In both cases, delivery of language training is done in partnership with the Adult Language Training Branch. Manitoba, unlike other provinces, provides expertise (3 SY's) in program design, development, teacher support, evaluation and coordination. Because of this contribution, the Federal Government's allocation for the SLP in Manitoba was $260,000 greater than the province's proportional share of the National budget for this program ($240,000).

The increase in the number of partnerships with both private sector employers in workplace language training and non-governmental organizations in community-based programming was substantial: from 36 in 1989/90 to 60 in 1990/91.

In the area of coordination, the Branch continued to play a leading role in over sixteen coordinating bodies. This included establishing and/or developing, in close partnership with staff from the Department of Education and Training (Adult and Continuing Education Branch and the Manitoba Literacy Office), regional coordinating committees to address the needs of adult learners in the Pembina Valley, Steinbach, and Portage la Prairie areas.

With regard to curriculum materials, in 1990/91, ALT Branch staff established a comprehensive, catalogued collection of teacher-made and commercially prepared teaching/learning materials. In the area of professional development, seven inservices were provided for teachers working in the SLP and workplace programs.

It is worth noting that the approach developed and implemented in Manitoba in the Settlement Language Program is unique in the country. It is based upon coordination among deliverers and funders and a community-based, learner-driven approach in program design and delivery. Ontario region of EIC invited and paid for several ALT Branch staff members to deliver workshops in Toronto, London, and Ottawa so that Federal and Provincial officials and representatives of non-governmental organizations in that province would be made aware of the innovative approach to SLP which has been developed in Manitoba.

FIGURE A
(Activity Summary - Adult Language Training)

Type of Program	Actual	Estimates	Expl. No.
Institutionally-based (school divisions, community college, private language schools)	5,000	6,000	1
English in the Workplace	308	400	2
English at Home	90	90	
English for Academic Purposes	15	15	
English for Science & Technology	15	15	
Community-based Language Training	533	400	3

Explanations

1. The termination of uncapped cost-sharing agreements by the Federal Government, as of March 31, 1990, led to the introduction of Federal and Provincial caps on funding and to lower rates of increase in enrolments than had been the case in previous years.
2. The Federal funding program (Language at Work) was late in starting and this caused a 3 month delay in the promotion and marketing of the program.
3. An additional amount of $120,000 of Federal funding (an increase of 22%) was transferred to Manitoba in mid-year, allowing for an increase in programming beyond projections.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
Adult Language Training					1
Total Salaries	312,500	7.00	295,600	16,900	
Other Expenditures	266,200		301,600	(35,400)	
Grants/Transfer Payments	1,549,700		1,552,800	(3,100)	

Explanation Number:

1. Adult Language Training was transferred from Education and Training as approved by O.I.C. 110/91 effective February 6, 1991.

Multiculturalism Secretariat

The Multiculturalism Secretariat is responsible for the identification of priorities for action throughout government which impact on the multicultural community and maintains working relationships with related departments and agencies to address these priorities. The Secretariat also provides for the fostering of partnership within the community to enhance sensitivity to the needs and concerns of Manitoba's multicultural community. The Multiculturalism Secretariat prepares a separate annual report.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
4 Multiculturalism Secretariat					
Total Salaries	131,900	6.00	232,000	(100,100)	1
Total Other Expenditures	103,100		83,800	19,300	

Explanation Number:

1. Reflects later than anticipated start-up of the Multiculturalism Secretariat.

Capital Expenditures

Funds are allocated within this appropriation for capital expenditures to provide for the ongoing acquisition and replacement of equipment, which is at or near the end of its useful life and is required to maintain services to the public and government through the Information Resources and Provincial Services Divisions.

During 1990/91, these funds were used to acquire a collator, a padder, desk top publishing equipment, and camera and lighting equipment for Queen's Printer; video-production equipment for Information Services; and microfilm readers and a microfilm reader-printer for the Provincial Archives and Legislative Library.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
5 Expenditures Related to Capital					
Total Acquisition/Construction of Physical Assets	199,800		200,000	(200)	

Boards and Agencies

Major Cultural Institutions

The annual report of the Manitoba Museum of Man and Nature and Planetarium is available directly from the Museum.

Annual reports of the Centre culturel franco-manitobain and the Manitoba Centennial Centre Corporation are tabled separately in the Legislative Assembly.

Manitoba Heritage Council

The Manitoba Heritage Council was established under The Heritage Resources Act which was proclaimed in May 1986. The Council makes recommendations to the Minister on the commemoration and preservation of Manitoba's heritage.

During 1990/91, the Council met five times to make a total of twenty-two recommendations on building designations, plaque unveiling inscriptions and ceremonies which were carried out by the Historic Resources Branch.

Provincial Documents Committee

The Provincial Documents Committee is established under "Public Records and Archives", Part II of *The Legislative Library Act* to consider retention and disposition of the records of government departments, agencies, Crown corporations, and the Courts of Manitoba. Membership consists of the Deputy Attorney-General, the Deputy Minister of Finance, the Provincial Auditor, the Deputy Minister of Government Services, and the Provincial Archivist (Chair), or appointees thereof. The Government Records component of the Provincial Archives provides the secretariat to the Committee.

The Committee held 3 meetings in 1990/91 and considered 173 records retention and disposal schedules submitted by 16 departments and 8 Crown agencies. It is estimated that the Committee's activities will have contributed to increasing the coverage of government records systems represented in the Freedom of Information *Access Guide* to Government Records and Information from 70% in the September 1988 edition to over 90% by the time the second edition is published in September 1991.

Lotteries Funded Programs

Introduction

1990/91 was a transition year for accounting procedures related to lotteries funded programs. The 1990/91 Estimates of Expenditure, included authority for lotteries funded programs which were previously funded directly from the Manitoba Lotteries Foundation or from lotteries proceeds deposited in provincial trust accounts. It should be noted that reference to the major activities has been included in this year's annual report in the divisional report of Culture, Heritage and Recreation Programs, which has the administrative responsibility for program delivery.

Community Places Program

The Manitoba Community Places Program supports the preservation and development of community facilities throughout Manitoba by providing technical consultation services and by making matching grants available to non-profit, community groups sponsoring projects involving the renovation, expansion, construction or purchase of facilities.

The Program's technical consultation service is provided by two facilities consultants who assist community groups in the planning and development of facility projects. Consultations includ design advice, project and operating cost projections, information on regulatory requirements, the provision of schematic drawings and assistance with the tendering and building trade contract process. In 1990/91, the Program provided consultations to 358 different client organizations.

Community groups sponsoring projects are eligible to apply to the Program for up to 50% of total project costs to a maximum Program contribution of $75,000. Eligible project costs include land and building purchases, wages, material purchases, and equipment rentals. Project sponsors are expected to raise their contribution to project costs from fundraising and other program grants. Up to half of the project sponsor's contribution can be made up of the combined value of volunteer labour, donated materials and loaned heavy construction equipment.

In 1990/91, eligible projects included library, cultural and museum facilities; recreation facilities (including those owned by municipalities); sports facilities; community parks; ethnocultural community facilities; facilities involving child day care; services to senior citizens, physically and mentally handicapped persons; and community resource centres. Over $9,000,000 in new grants were approved for 352 community projects throughout Manitoba. The total value of these projects was $31,900,000.

Approved project sponsors receive their Community Places grant in installments based on the reimbursement of reported, paid project costs. Projects are monitored by Program staff in Winnipeg and Family Services and Northern Affairs regional staff in the rest of the province.

The Program was publicized in the media at the beginning of the Program year in April, 1990 and Program handbook/application booklets were made available in the Winnipeg and regional offices of Culture, Heritage and Recreation, Family Services and Northern Affairs.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
6 (h) Lotteries Funded Programs - Community Places Program					
Total Salaries	295,900	8.00	328,600	(32,700)	
Total Other Expenditures	108,000		120,400	(12,400)	
Total Grants/Transfer Payments	9,937,900		9,000,000	937,900	1

Explanation Number:

1. Reflects earlier than anticipated completion of projects approved in prior years.

Manitoba Arts Council

The Manitoba Arts Council was created by Bill 135 of the Manitoba Legislature in 1965. The objective of the Council is to promote the study, enjoyment, production and performance of works in the arts. As the arts umbrella coordinating organization, the Council works in close cooperation with federal and provincial agencies and departments and with artists and art organizations in developing and revising its various programs and activities to meet the changing needs of the artistic community. The Manitoba Arts Council tables a separate report for the Legislature.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
6 (j) Lotteries Funded Programs - Manitoba Arts Council					
Total Grants/Transfer Payments	5,530,300		5,530,300	–	

Multicultural Grants Advisory Council

The Multicultural Grants Advisory Council was established to administer the distribution of lotteries funds to Manitoba's multicultural community organizations. The funding support focusses upon three fundamental principles: pride, equality and partnership. Support may be provided up to 50% of the eligible budget submitted and may be provided on the basis of cash awards, awarding bingo events or by a combination of both of these.

In 1990/91 the Council met eight times and approved 150 grants for a total of $772,200. In addition, 116 bingo events and 13 matinee bingo events were awarded for a total attributed value of $336,000.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
6 (k) Lotteries Funded Programs - Multicultural Grants Advisory Council					
Total Salaries	65,900	2.00	66,900	(1,000)	
Other Expenditures	17,300		23,100	(5,800)	
Grants/Transfer Payments	919,200		919,200	–	
Total Other Expenditures	936,500		942,300	(5,800)	

Manitoba Heritage Federation

The Manitoba Heritage Federation was incorporated on April 10, 1985. The umbrella organization serves to evaluate heritage project applications presented by community heritage groups and to allocate lotteries funds in support of such projects. The Federation prepares a separate annual report.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
6 (m) Lotteries Funded Programs - Manitoba Heritage Federation					
Total Grants/Transfer Payments	712,300		712,300	–	

Manitoba Community Services Council

The Manitoba Community Services Council Inc., as the community services umbrella organization, serves to review applications and allocate lotteries funds and/or bingo events to projects and services of recreation, health related and social service organizations. The Manitoba Community Services Council prepares a spearate annual report.

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 1990/91 $	Estimate 1990/91 SY	Estimate 1990/91 $	Variance Over (Under)	Expl. No.
6 (n) Lotteries Funded Programs - Manitoba Community Services Council					
Total Grants/Transfer Payments	3,643,000		3,643,000	–	

Manitoba Culture, Heritage and Citizenship

Expenditure Summary

for the fiscal year ended March 31, 1991
with comparative figures for the previous fiscal year

Estimate 1990/91 ($)	Appropriation	Actual 1990/91 ($)	Actual 1989/90 ($)	Increase (Decrease) ($)	Explanation Number
	14-1 Administration and Finance				
20,600	(a) Minister's Salary	20,500	20,500	–	
	(b) Executive Support:				
331,400	Salaries	346,100	392,400	(46,300)	
77,900	Other Expenditures	99,000	99,800	(800)	
	(c) Communication:				
144,500	Salaries	139,200	117,800	21,400	
68,700	Other Expenditures	46,200	72,300	(26,100)	
	(d) Financial and Administrative Services:				
720,100	Salaries	680,200	536,400	143,800	1
184,900	Other Expenditures	176,400	78,400	98,000	2
	(e) Human Resource Services:				
180,100	Salaries	180,000	148,300	31,700	
17,400	Other Expenditures	19,000	20,800	(1,800)	
	(f) Manitoba Film Classification Board:				
62,100	Salaries	60,600	64,100	(3,500)	
90,300	Other Expenditures	117,300	61,100	56,200	
1,898,000	**Total 14-1**	**1,884,600**	**1,611,900**	**272,700**	
	14-2 Culture, Heritage and Recreation Programs				
	(a) Executive Administration:				
272,100	Salaries	249,900	169,000	80,900	3
100,000	Other Expenditures	98,900	121,200	(22,300)	
5,251,300	(b) Grants to Cultural Organizations	5,251,300	5,132,500	118,800	
	(c) Cultural Resources:				
395,900	Salaries	342,000	315,500	26,500	
133,400	Other Expenditures	237,700	125,600	112,100	4
	Canada-Manitoba Communications and Cultural Enterprises Agreement:				
52,800	Salaries	29,600	52,800	(23,200)	
2,000	Other Expenditures	2,000	2,000	–	
133,700	Grant Assistance	133,700	133,700	–	
	(d) Public Library Services:				
676,200	Salaries	609,700	596,400	13,300	
328,000	Other Expenditures	315,200	331,300	(16,100)	
1,532,300	Grant Assistance	1,475,600	1,439,100	36,500	

Manitoba Culture, Heritage and Citizenship

Expenditure Summary

for the fiscal year ended March 31, 1991
with comparative figures for the previous fiscal year

Estimate 1990/91 ($)	Appropriation	Actual 1990/91 ($)	Actual 1989/90 ($)	Increase (Decrease) ($)	Explanation Number
	14-2 Culture, Heritage and Recreation Programs (cont'd)				
	(e) Historic Resources:				
1,235,800	Salaries	1,181,700	1,244,900	(63,200)	
249,000	Other Expenditures	250,400	250,900	(500)	
	(f) Recreation:				
348,600	Salaries	360,200	332,700	27,500	
178,400	Other Expenditures	176,900	178,000	(1,100)	
	(g) Regional Services:				
960,400	Salaries	963,800	879,600	84,200	
327,300	Other Expenditures	324,900	300,000	24,900	
228,700	(h) Manitoba Intercultural Council	228,700	222,000	6,700	
12,405,900	**Total 14-2**	**12,232,100**	**11,827,200**	**404,900**	
	14-3 Information Resources				
	(a) Management and Purchasing:				
661,500	Salaries	711,900	619,600	92,300	
124,200	Other Expenditures	76,000	198,000	(122,000)	5
2,769,600	Public Sector Advertising	2,067,900	2,413,300	(345,000)	
	Less: Recoverable from Other				
3,210,600cr	Appropriations	2,067,900cr	2,413,300	345,400	
	(b) Information Services:				
494,600	Salaries	504,900	513,300	(8,400)	
220,800	Other Expenditures	216,100	227,600	(11,500)	
	(c) Queen's Printer:				
1,653,100	Salaries	1,612,400	1,610,100	2,300	
2,260,000	Other Expenditures	1,817,000	1,884,800	(67,800)	
	Less: Recoverable from Other				
2,904,100cr	Appropriations	2,613,600cr	2,716,300cr	102,700	
	(d) Translation Services:				
794,300	Salaries	720,100	718,400	1,700	
256,200	Other Expenditures	376,300	262,600	113,700	6
	(e) Provincial Archives:				
1,312,500	Salaries	1,320,200	1,257,400	62,800	
265,000	Other Expenditures	263,000	237,900	25,100	
	Less: Recoverable from Other				
28,800cr	Appropriations	22,400cr	46,000cr	23,600	
	(f) Legislative Library:				
614,100	Salaries	606,500	567,200	39,300	
181,300	Other Expenditures	180,000	150,500	29,500	
5,463,700	**Total 14-3**	**5,768,400**	**5,485,100**	**283,300**	

Manitoba Culture, Heritage and Citizenship

Expenditure Summary

for the fiscal year ended March 31, 1991
with comparative figures for the previous fiscal year

Estimate 1990/91 ($)	Appropriation	Actual 1990/91 ($)	Actual 1989/90 ($)	Increase (Decrease) ($)	Explanation Number
	14-4 Multicultural Secretariat				
232,000	Salaries	131,900	120,000	11,900	
83,800	Other Expenditures	103,100	13,900	89,200	7
5,463,700	**Total 14-3**	**5,768,400**	**5,485,100**	**283,300**	
	14-5 Expenditures Related to Capital				
200,000	Acquisition/Construction of Physical Assets	199,800	194,500	5,300	
200,000	**Total 14-5**	**199,800**	**194,500**	**5,300**	
	14-6 Lotteries Funded Programs				
	(a) Grants to Cultural Organizations:				
4,036,500	Grant Assistance	3,940,800	3,956,900	(16,100)	
2,811,600	Grant Assistance - Capital	2,926,400	1,794,300	1,132,100	8
	(b) Cultural Resources:				
2,506,000	Cultural Resources Grant Assistance	2,367,700	2,372,500	(4,800)	
	Cultural Industries Program				
27,200	Salaries	27,200	25,400	1,800	
32,200	Other Expenditures	17,700	35,100	(17,400)	
1,573,100	Grant Assistance	1,526,900	1,360,300	166,600	9
	(c) Public Library Services:				
1,836,200	Grant Assistance	1,835,900	1,756,500	79,400	
	(d) Historic Resources:				
1,030,300	Grant Assistance	917,000	872,900	44,100	
485,400	Grant Assistance - Capital	438,900	465,000	(26,100)	
1,040,000	(e) Recreation Grant Assistance	791,400	469,500	321,900	10
101,600	(f) Regional Services Grant Assistance	77,800	69,100	8,700	
104,300	(g) Provincial Archives Grant Assistance	48,400	46,700	1,700	
	(h) Community Places Program:				
328,600	Salaries	295,900	289,900	6,000	
120,400	Other Expenditures	108,000	63,600	44,400	
9,000,000	Grant Assistance - Capital	9,937,900	8,895,600	1,042,300	11
5,530,300	(j) Manitoba Arts Council	5,530,300	5,824,000	(293,700)	12
1,009,200	(k) Multicultural Grants Advisory Council	1,002,400	906,000	96,400	

Manitoba Culture, Heritage and Citizenship

Expenditure Summary

for the fiscal year ended March 31, 1991
with comparative figures for the previous fiscal year

Estimate 1990/91 ($)	Appropriation	Actual 1990/91 ($)	Actual 1989/90 ($)	Increase (Decrease) ($)	Explanation Number
	14-6 Lotteries Funded Programs (cont'd)				
712,300	(m) Manitoba Heritage Federation	712,300	694,800	17,500	
3,643,000	(n) Manitoba Community Services Council	3,643,000	3,826,900	(183,900)	13
35,928,200	**Total 14-6**	**36,145,900**	**33,725,000**	**2,420,900**	
56,211,600	**TOTAL EXPENDITURES**	**56,465,800**	**52,977,600**	**3,488,200**	

Explanatory Notes For Expenditure Summary

Explanation Number

1. Reflects filling of vacant positions, overtime and vacation payouts.
2. Reflects systems upgrade to increase the disc capacity at 177 Lombard Ave. and 200 Vaughan St.
3. Reflects filling of vacant positions.
4. Reflects cost of the Royal Visit for which supplementary funding was approved.
5. Reflects computer purchases and building refurbishment costs related to automated systems installations in 1989/90.
6. Reflects the cost of contracting out translation work because of staff vacancies, delayed implementation of plan for Crown Corporation to assume translation costs, and increased requirement for French Language Services.
7. Reflects the establishment of the Multiculturalism Secretariat and all costs associated with office start-up.
8. Reflects approved capital projects for the Manitoba Program resulting in increased claims from Cultural Industries Development office (CIDO).
9. Reflects increased film activity under Film Manitoba Program resulting in increased claims from Cultural Industries Development office (CIDO).
10. Reflects grants under the new Recreation Innovation Fund program as well as first year payment for Northern Remote Community Recreation Director Pilot Project.
11. Reflects earlier than anticipated claims for current and prior year projects under the Community Places Program.
12. Reflects change in holdback to 10% from 20% during 1989/90 resulting in additional flow of funds in that year.
13. Reflects reduced level of funding as negotiated under the new agreement of April 4, 1990.

Manitoba Culture, Heritage and Citizenship

Revenue Summary By Source

for the fiscal year ended March 31, 1991
with comparative figures for the previous fiscal year

Actual 1989-90 ($)	Actual 1990-91 ($)	Increase (Decrease) ($)	Source	1990-91 Actual ($)	1990-91 Estimate ($)	Variance ($)	Expl. Number
			Current Operating Programs:				
			Other Revenue:				
74,500	95,400	20,900	Manitoba Film Classification Board	95,400	91,100	4,300	1
75,100	67,200	(7,900)	Provincial Archives	67,200	52,800	14,400	2
746,000	656,000	(90,000)	Statutory Publications	656,000	709,800	(53,800)	
51,600	287,700	236,100	Sundry	287,700	28,500	259,200	3
947,200	**1,106,300**	**159,100**	**Total Other Revenue**	**1,106,300**	**882,200**	**224,100**	
			Government of Canada:				
164,500	174,400	9,900	Citizens' Inquiry Service	174,400	181,000	(6,600)	
100,800	104,800	4,000	Official Languages in Education	104,800	104,800	–	
–	100,000	100,000	Promotion of Official Languages Cooperation Agreement	100,000	–	100,000	4
265,300	**379,200**	**113,900**	**Total Government of Canada**	**379,200**	**285,800**	**93,400**	
1,212,500	**1,485,500**	**273,000**	**Total Revenue - Current Operating Programs**	**1,485,500**	**1,168,000**	**317,500**	

Explanatory Numbers:

1. Manitoba Film Classification Board - $20,900 Increase Over 1989/90 Actual

   Reflects receipt of license fees from approximately 50% of retailers relating to implementation of Home-use Video Classification Program effective January 28, 1991 (Manitoba Regulation 1/91 dated January 2, 1991).

2. Provincial Archives - $14,400 Increase Over 1990/91 Estimate

   Reflects increased sale of photo reproductions and micrographic services to clients.

3. Sundry - $236,100 Increase Over 1989/90 Actual
   $259,200 Increase Over 1990/91 Estimate

   Reflects Film Manitoba loan repayments which could not be forecasted in advance and were not included in Estimates.

4. Promotion of Official Languages Cooperation Agreement -
   $100,000 Increase Over 1989/90 Actual
   $100,000 Increase Over 1990/91 Estimate

   Reflects Government of Canada's contribution under the Promotion of Official Languages Agreement which was not finalized until the latter part of 1990/91.

Manitoba Culture, Heritage and Citizenship

Five Year Expenditure And Staffing Summary By Appropriation

For Years Ending March 31, 1987 - March 31, 1991

	Actual/Adjusted Expenditures (a)									
	1986-87		1987-88		1988-89		1989-90		1990-91	
	$	SY	$	SY	$	SY	$	SY	$	SY
Appropriation										
14-1 Administration and Finance	1,530,2000	44.26	1,525,600	45.26	1,739,200	43.26	1,611,900	39.00	1,884,600	39.00
14-2 Culture, Heritage and Recreation Programs	13,001,700	103.34	10,788,800	95.08	12,503,400	112.23	11,827,200	110.08	12,232,100	110.08
14-3 Information Resources	5,268,900	164.10	5,645,400	167.36	6,146,600	165.19	5,485,100	160.48	5,768,400	160.07
14-4 Citizenship	1,974,600	20.00	2,569,800	24.00	2,760,500	24.00	3,540,700	27.00	3,383,500	31.00
14-5 Expenditures Related to Capital	–	–	–	–	–	–	194,500	–	199,800	–
14-6 Lotteries Funded Programs	8,000,300	26.21	16,437,300	31.21	17,483,900	8.00	33,735,000	10.00	36,145,900	10.00
TOTAL	**29,775,700**	**358.39**	**36,976,900**	**363.39**	**40,633,600**	**353.16**	**56,394,400**	**347.04**	**59,614,300**	**350.15**

(a) Information in this table has been adjusted to reflect reorganizations.

Manitoba

Rapport annuel 1990 - 1991

Culture, Patrimoine et Citoyenneté

Composé à 10% de déchets de consommation

**Ministre de la Culture,
du Patrimoine et de la Citoyenneté**

Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3C 0V8

Le 31 mars 1991

À Son Honneur
L'honorable George Johnson
Lieutenant-gouverneur
Province du Manitoba

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai le privilège de présenter à Votre Honneur, à titre d'information, le rapport annuel de Culture, Patrimoine et Citoyenneté Manitoba, pour l'année financière terminée le 31 mars 1991.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mon profond respect.

La ministre,

Bonnie Mitchelson

Honourable Bonnie Mitchelson

Manitoba

Sous-ministre
Culture, Patrimoine
et Citoyenneté

Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3C 0V8
Téléphone : (204) 945-4147
Télécopieur : (204) 945-5223

Le 31 mars 1991

Madame Bonnie Mitchelson
Ministre de la Culture,
du Patrimoine et de la Citoyenneté
Province du Manitoba

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport annuel du ministère de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté du Manitoba pour l'année 1990-1991.

En mai 1990, le Comité d'étude de la politique artistique a soumis un rapport au ministère dans lequel il lui faisait des recommandations à l'égard du financement et de la politique à mettre en oeuvre dans le domaine des arts. Nous avons commencé à nous pencher sur les recommandations du Comité relativement à la création d'une Direction des arts, et nous avons entamé une étude des rôles que joueraient, en matière de financement, la Direction des arts, le Conseil des Arts du Manitoba et le Conseil consultatif chargé des subventions au multiculturalisme. En outre, nous avons formé un groupe de travail sur l'éducation artistique. Le gouvernement s'est également engagé à améliorer les plus importantes installations culturelles de la province et il a approuvé, à cet égard, 2 900 000 $ subventions d'immobilisation pour l'année 1990-1991.

Nous avons également continué à prêter notre appui aux entreprises de la culture à la fin de l'entente auxiliaire à laquelle nous avons participé dans le cadre de l'Entente de développement économique et régional (EDER). Pour l'exercice financier 1990-1991, nous avons accordé 1 821 000 $ provenant des fonds du ministère et des revenus des loteries et maintenu ainsi notre aide financière au développement de l'industrie du film, de la vidéo et des enregistrements sonores.

En mai 1990, nous avons annoncé la nouvelle politique manitobaine de multiculturalisme fondée sur les trois principes directeurs suivants : la fierté de notre diversité culturelle; la volonté d'atteindre l'égalité des chances pour tous les Manitobains, quelles que soient leurs cultures, leurs religions et leurs origines raciales; un sens très développé du partenariat entre le gouvernement et les groupes multiculturels. En août 1990, les bureaux du Secrétariat des affaires multiculturelles du Manitoba ont été officiellement ouverts à Winnipeg. Nous avons mis sur pied le Secrétariat afin d'assurer la collaboration entre les ministères et la coordination des mesures prises en vue de répondre aux attentes et aux besoins de la collectivité multiculturelle.

En janvier 1991, la Commission de classification cinématographique du Manitoba a présenté un nouveau programme de classification des catégories de vidéocassettes louées ou vendues dans notre province. Ce nouveau programme est conçu parallèlement au programme de classification des films destinés au public qui est déjà mis en place au Manitoba, et il permet aux consommateurs de faire un choix éclairé en matière de films.

En février 1991, nous avons réorganisé le ministère en créant la Division de la citoyenneté dans le but de renforcer le rôle joué par la province en matière d'établissement des immigrants et de mettre cette question en évidence, aussi bien au niveau du gouvernement que du grand public. Cette nouvelle division est constituée de la Direction des services d'établissement des immigrants et de la Direction de la formation linguistique des adultes, ainsi que des services qui étaient responsables des questions sur les diplômes des immigrants et l'immigration des femmes et des hommes d'affaires au sein du ministère des Services à la famille, du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle et du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme.

C'est avec mes respects, Madame la Ministre, que j'ai le privilège de vous soumettre ce document.

Tom Carson

Table des matières

TITRE	PAGE
Organigramme	7
Introduction	8
Rôle et mission	9
Haute direction	9
Communications	10
Division de l'administration et des finances	11
Services des finances et de l'administration	11
Services des ressources humaines	12
Commission de classification cinématographique du Manitoba	13
Division des programmes liés à la culture, au patrimoine et aux loisirs	14
Haute direction	14
Subventions aux organismes culturels	14
Ressources culturelles	15
Développement des entreprises de la culture	16
Services des bibliothèques publiques	17
Ressources historiques	19
Loisirs	21
Services régionaux	22
Conseil interculturel du Manitoba	26
Division de la documentation et de l'information	27
Gestion et achats	27
Service d'information	28
Division des services provinciaux	29
Imprimeur de la Reine	29
Service de traduction	30
Archives provinciales	31
Bibliothèque de l'Assemblée législative	32
Division de la citoyenneté	34
Direction de l'établissement des immigrants	34
Formation linguistique des adultes	35
Secrétariat des affaires multiculturelles	37
Dépenses en capital	37
Commissions et organismes	38
Programmes financés par les loteries	39
États financiers	42
Historique	49

Culture, Patrimoine et Citoyenneté Manitoba
Organigramme

en date du 31 mars 1991

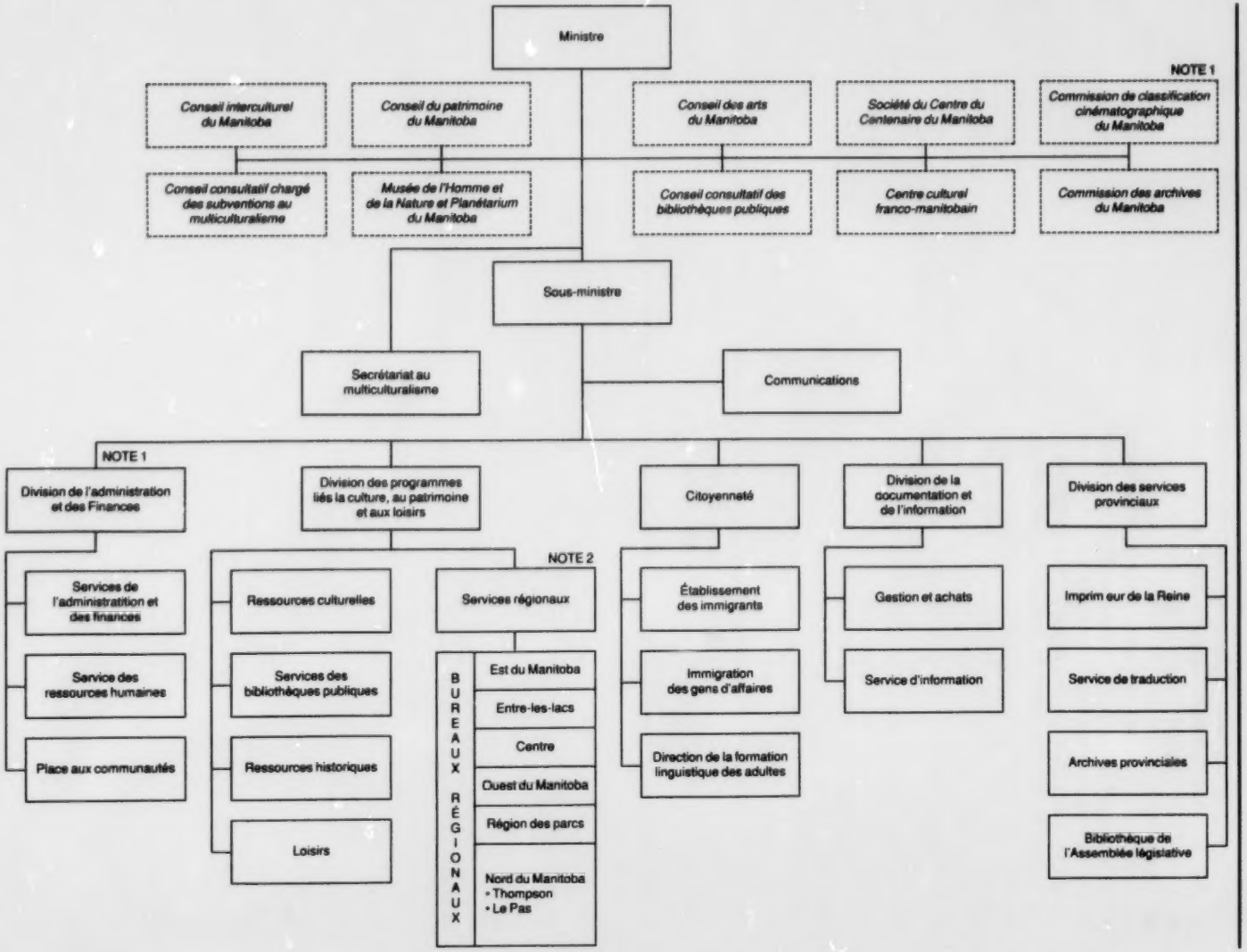

NOTE 1:
Sur les plans de l'administration et de la gestion, le personnel de la Commission de classification cinématographique du Manitoba relève du directeur général de la Division de l'administration et des finances.

NOTE 2:
Les Services régionaux sont également responsables de la mise en oeuvre des programmes relatifs aux sports et à la condition physique.

Introduction

Le Rapport annuel du ministère de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté porte sur l'année financière terminée le 31 mars 1991 et donne un compte rendu des réalisations et des responsabilités financières. Le contenu du Rapport reflète la structure organisationnelle du Ministère. On en retrouve les grandes lignes dans la lettre d'accompagnement du sous-ministre, qui est suivie de renseignements sur les programmes et les finances des cinq divisions suivantes : Administration et finances, Programmes liés à la culture, au patrimoine et aux loisirs, Citoyenneté, Documentation et information, et Services provinciaux. On trouve ensuite un rapport des différents bureaux et services et le document se termine par des états financiers et par des renseignements rétrospectifs sur les dépenses et la dotation en personnel.

Rôle et mission

Culture, Patrimoine et Citoyenneté Manitoba a pour mandat d'oeuvrer avec les organismes communautaires et les citoyens en vue de réaliser des objectifs communs par l'élaboration de projets visant à encourager la créativité, à renforcer l'identité collective, à conserver et protéger le patrimoine, à reconnaître la diversité culturelle, à concevoir et réaliser des programmes facilitant l'installation des immigrants, et à améliorer la vie de tous les Manitobains et Manitobaines. Pour cela, on s'appuie sur un éventail équilibré de services de consultation et d'aide financière favorisant le développement et la planification des ressources communautaires.

Un deuxième volet important du mandat ministériel consiste à servir l'Assemblée législative, les différents ministères et organismes gouvernementaux ainsi que la population du Manitoba en facilitant l'accès et la diffusion des renseignements du gouvernement.

Pour ce faire, le Ministère recourt à la prestation directe ou à l'achat de services techniques de communication, et il met en oeuvre des programmes et des services dans le cadre des responsabilités définies en vertu de la *Loi sur la liberté d'accès à l'information*, de la *Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative* et de la *Loi sur les publications officielles*.

Les programmes et services du Ministère sont élaborés en accord avec les principes de fonctionnement suivants :

- Favoriser un climat de créativité au Manitoba;
- éliminer les obstacles qui freinent l'accès aux programmes et aux services liés à la culture, au patrimoine, aux loisirs et à la citoyenneté;
- répondre à l'évolution des besoins;
- fournir un service de qualité.

Haute direction

La Haute direction, qui se compose des cabinets de la ministre et du sous-ministre, assure le leadership, l'orientation politique et la coordination opérationnelle nécessaires au bon fonctionnement du ministère et de ses organismes. Le cabinet de la ministre a fourni le soutien administratif voulu pour permettre à cette dernière de diriger le ministère et de se tenir au service de ses administrés. Le sous-ministre a conseillé la ministre et guidé le ministère en ce qui a trait à la gestion générale et à l'élaboration des politiques et programmes du ministère.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
1 a) Traitement de la ministre					
Rémunérations totales	20 500	1,00	20 600	(100)	
1 b) Haute direction					
Rémunérations totales	346 100	9,00	331 400	14 700	
Total des autres dépenses	99 000		77 900	21 100	

Communications

La Direction des communications a pour rôle d'aider la population à mieux comprendre les programmes et les activités du Ministère. Son mandat consiste notamment à élaborer et mettre en oeuvre des stratégies de communication permettant au gouvernement et au Ministère d'atteindre leurs objectifs, ainsi qu'à coordonner la préparation du matériel d'information destiné au public de même que la publicité et les manifestations spéciales.

En 1990-1991, la Direction a organisé des conférences de presse et rédigé 154 communiqués de presse. Elle a préparé 156 discours ministériels, 28 messages de salutations ministériels pour des programmes imprimés et 70 lettres du Ministère. La Direction a également conseillé la Direction des ressources historiques pour la publication de nombreuses brochures. Elle a collaboré à la production d'un spectacle télévisé, et elle a aidé la Direction des loisirs à préparer une émission télévisée du Ministère diffusée simultanément dans chacune des régions extérieures à Winnipeg.

À titre d'organe de liaison du Ministère, la Direction a prêté main forte au personnel et répondu aux questions des médias. Elle a assuré la surveillance des grands moyens d'information, en plus de tenir le recueil des coupures de presse et de préparer au besoin des bandes vidéo sur différents sujets et projets, dont le multiculturalisme, les arts, le patrimoine et les loisirs.

En tant que coordonnatrice des manifestations spéciales, la Direction a préparé et organisé la Fête du Manitoba, le 12 mai 1990, sur le site historique national de La Fourche. Quelque 2 000 personnes ont assisté à la fête, qui a été marquée par des expositions d'intérêt historique présentées à l'initiative d'organismes de défense du patrimoine provinciaux et locaux, et par un spectacle du Festival international de Winnipeg pour les enfants. La Direction a consulté la Direction des ressources historiques pour la conception d'une publication commémorative («Explore Manitoba») destinée aux enfants des écoles du Manitoba.

La Direction s'est occupée de l'attribution du Prix Manitoba Awards. La troisième présentation des Prix du patrimoine a eu lieu la veille de la Fête du Manitoba, dans les locaux du Musée de l'Homme et de la Nature du Manitoba. La première présentation des Prix des loisirs a eu lieu au Palais législatif en décembre 1990.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
1 c) Communications					
Rémunérations totales	139 200	3,00	144 500	(5 300)	
Total des autres dépenses	46 200		68 700	(22 500)	

Division de l'administration et des finances

La Division de l'administration et des finances a pour mandat d'offrir une gamme de services administratifs internes aux différentes directions du ministère et d'assumer les fonctions de contrôleur des finances au sein de ce dernier. Ses activités comprennent la planification de la gestion, la coordination des budgets, la comptabilité centralisée, l'administration des subventions, le soutien des systèmes, le personnel et la paie. Toutes ces activités sont réalisées par l'entremise des Services des finances et de l'administration et du Service des ressources humaines du ministère.

La Division administre également le Programme *Place aux communautés* grâce auquel on distribue des subventions aux organismes sans but lucratif dans l'ensemble de la province, afin de leur permettre d'entreprendre des projets d'envergure qui procureront des avantages à long terme à l'ensemble de la population. En outre, la Division offre des services de gestion et d'administration au personnel de la Commission de classification cinématographique, dont le rôle consiste à classifier les films et vidéocassettes offerts pour projection publique dans la province.

Services des finances et de l'administration

La Direction des services des finances et de l'administration a pour mandat de favoriser et d'appuyer l'amélioration de la gestion des programmes, de l'administration financière et du rendement dans l'ensemble du ministère.

C'est à elle qu'il incombe de mettre en oeuvre un cycle intégré de planification gestionnelle et de répartition des ressources au sein du ministère, et d'offrir les services de soutien nécessaires. Ce cycle favorise l'établissement de liens mieux définis entre les activités primordiales et les objectifs du ministère, des directions et des sections et l'utilisation optimale des ressources limitées qui sont disponibles pour les atteindre.

Comme au cours des dernières années, la Direction a offert son aide aux directeurs pour la planification annuelle de leurs programmes respectifs. Elle a également coordonné la préparation du budget du ministère, c'est-à-dire qu'elle a offert des services d'analyse pour l'étude des budgets des différentes directions par la ministre et le sous-ministre, et pour la préparation des données concernant l'ensemble du programme, données sur lesquelles les autorités compétentes s'appuient pour présenter le budget du ministère au Conseil du Trésor et au Cabinet. Le personnel de la Direction a aussi dressé le Supplément des prévisions budgétaires et mis en oeuvre un système de pistage des soumissions et d'autres documents servant à demander des autorisations. On a amorcé la rédaction d'un manuel des procédures pour accélérer la préparation, l'examen et le traitement de ces documents (il y en a eu 208 en 1990-1991).

La Direction fournit au ministère un service centralisé de comptabilité ainsi que de surveillance et d'établissement de rapports financiers. Elle doit également établir une méthode normalisée et coordonnée pour l'administration des programmes inter-directions et des programmes visant les subventions que le ministère accorde selon des formules de financement établies. La Direction a traité 1 750 demandes de subventions, dans dix programmes, en 1990-1991.

La Direction a examiné les dépenses du ministère pour s'assurer qu'elles correspondaient bien aux plans approuvés, aux critères d'attribution des ressources, ainsi qu'aux politiques et aux normes des autorités centrales du gouvernement. Elle a par ailleurs traité les recettes et les dépenses du ministère, fourni un service central de comptabilité et de contrôle financier, et dressé le bilan et les rapports financiers du ministère tous les mois, tous les trimestres et à la fin de l'année.

Le lecteur trouvera, dans la section du présent rapport contenant le bilan financier, des sommaires des revenus et des dépenses du ministère pour l'année financière 1990-1991.

La Direction favorise et appuie la planification, la mise en oeuvre et l'utilisation continue de systèmes de bureautique, d'informatique et de télécommunications au sein du ministère, et l'intégration de données électroniques dans le ministère ainsi qu'entre lui et d'autres organismes et ministères provinciaux. Elle coordonne l'acquisition, l'installation et l'entretien du matériel, ainsi que la formation et le soutien dans le contexte des activités informatiques; elle fournit des services informatiques «sur mesure», coordonne la préparation et l'exécution du Plan annuel du ministère concernant les systèmes et techniques d'information, et contrôle l'acquisition et l'utilisation du matériel en fonction des lignes directrices et des politiques établies.

La Direction a embauché un programmeur et un spécialiste du soutien informatique tard dans l'année financière pour parvenir à répondre à la demande croissante de services de soutien informatique. Un agent de formation prêté par le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme a aidé le ministère dans le cadre de ses programmes de bureautique et de leur mise en application.

L'installation du Système de comptabilisation des communications et de suivi des emplois a été achevée, dans la mesure où il a été possible de charger des données en direct tôt dans l'année, et où l'on a pu présenter, avant la fin de l'année, la majorité des rapports demandés. La modification de ce programme prendra fin en 1991-1992. Le système sert à comptabiliser et à suivre toutes les

réquisitions, les bons de commande et les dépenses afférentes aux communications, tant pour le secteur de la publicité que pour celui de l'Imprimeur de la Reine. Il permet à ces derniers de faire des enquêtes et de solliciter des relevés n'importe quand; il renseigne sur le stade où en est tel ou tel travail, il automatise l'impression des bons de commande et des pièces justificatives relatives aux transferts et aux paiements interministériels, et il fournit l'information financière montrant quand les ministères dépassent leur budget. Le système de suivi de la correspondance a été élargi, et il comprend maintenant les bureaux du sous-ministre adjoint de la Culture et ceux du Directeur général des Finances et de l'administration. D'autres bureaux sont censés y être intégrés en 1991-1992.

Un mini-ordinateur Wang OIS-140, obtenu du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, a été installé aux Services des bibliothèques publiques; cette direction disposera dès lors de meilleures capacités en ce qui concerne le traitement de textes et le courrier électronique.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
1 d) Services de l'administration et des finances					
Rémunérations totales	680 200	19,00	720 100	(39 900)	
Total des autres dépenses	176 400		184 900	(8 500)	

Services des ressources humaines

La Direction des services des ressources humaines a pour mandat d'offrir aux directeurs et aux gestionnaires du ministère des services de consultation, de coordination et d'administration dans six grands domaines : le recrutement, la sélection et le maintien de personnel expérimenté et compétent; la prestation de conseils en matière de main-d'oeuvre et de relations de travail; l'administration de la rémunération et des avantages sociaux; la classification des postes au ministère; la coordination des activités de formation et de perfectionnement; l'interprétation des lois, politiques et marches à suivre connexes.

En 1990-1991, la Direction s'est de nouveau vu charger de veiller à la dotation en personnel, conformément à la *Loi sur la fonction publique*. Elle a négocié avec succès la classification de vingt-sept postes nouveaux ou existants, et recruté soixante-six personnes. Elle a continué à fournir de l'information aux cadres pour garantir l'efficacité de la stratégie de gestion du personnel.

La politique d'action positive demeure toujours primordiale; elle joue un rôle important en ce qui concerne le recrutement des nouveaux employés et le perfectionnement des membres du personnel du ministère.

La Direction a conseillé et guidé les gestionnaires afin de renforcer le système ministériel de gestion du rendement. Elle a lancé son appel annuel par lequel elle exhorte quiconque pense se trouver en situation de conflits d'intérêts à le déclarer, et toutes les déclarations reçues ont été étudiées.

La Direction a continué à fournir des services administratifs de haut niveau en matière de rémunération et d'avantages sociaux, et les systèmes informatiques de gestion en place utilisés pour la planification financière du ministère ont continué à bien fonctionner.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
1 e) Services des ressources humaines					
Rémunérations totales	180 000	5,00	180 100	(100)	
Total des autres dépenses	19 000		17 400	(1 600)	

La Commission de classification cinématographique du Manitoba

La Commission de classification cinématographique du Manitoba a pour mandat de classifier les films et les vidéocassettes destinés au grand public et de renseigner la population en classant ces films dans des catégories qui restreignent l'accès à certains films en fonction de l'âge.

La Commission visionne tous les films montrés au public dans la province et les place dans l'une des quatre catégories suivantes : pour tous, pour tous avec réserve, adultés et enfants accompagnés, et interdit aux moins de dix-huit ans.

Le rapport annuel de la Commission est déposé séparément à l'Assemblée législative.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
1 f) Commission de classification cinématographique du Manitoba					
Rémunérations totales	60 600	2,00	62 100	(1 500)	
Total des autres dépenses	117 300		90 300	27 000	

Division des programmes liés à la culture, au patrimoine et aux loisirs

Cette division du Ministère a pour rôle de soutenir, créer et exécuter un large éventail de programmes se rapportant à la culture, au patrimoine, aux loisirs et aux bibliothèques et destinés à la population manitobaine.

La Division des programmes veille à ce que la clientèle reçoive un service de qualité :

- en *aidant* les groupes communautaires à définir leurs besoins et leurs priorités, à créer leurs propres services et programmes et à suivre les résultats qu'ils obtiennent par rapport aux objectifs établis;
- en *répondant* aux besoins et aux aspirations des clients de la Division en fonction des contraintes budgétaires et de la politique du gouvernement et par le biais d'un réseau de services centraux et régionaux;
- en *dressant* des plans en collaboration avec les clients, les intermédiaires et les divers ministères et paliers gouvernementaux;
- en *fournissant* des programmes, des services et des fonds qui satisfassent aux besoins des régions et qui répondent aux priorités de la province;
- en *examinant* nos politiques, lois, programmes, services et mécanismes de financement en collaboration avec nos clients;
- en *se tenant au courant* des tendances constatées à l'échelle provinciale, nationale et internationale ainsi que des derniers développements survenant dans chaque discipline, en se renseignant sur les options possibles et en informant les clients.

La Division se compose du bureau du sous-ministre adjoint et de cinq directions :

- Ressources culturelles et entreprises de la culture
- Services des bibliothèques publiques
- Ressources historiques
- Loisirs
- Services régionaux

La Section de liaison avec les organismes principaux coordonne l'affectation des fonds et les demandes des principaux bénéficiaires des subventions du Ministère.

Le sous-ministre adjoint supervise la gestion des principaux programmes de la Division par le biais du Comité de gestion de la Division en exécutant les diverses fonctions touchant l'élaboration des politiques, la coordination de l'information et la planification stratégique, de même que la gestion des programmes et des ressources financières et humaines nécessaires à la satisfaction des clients et à l'accomplissement du mandat de la Division.

Voici les actions engagées et les résultats accomplis par la Division.

Haute direction

Le bureau du sous-ministre adjoint demeure en communication avec le personnel de l'Administration des subventions et avec les cadres supérieurs des organismes extérieurs afin de coordonner l'affectation des fonds et les demandes des principaux bénéficiaires des subventions du Ministère.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
2 a) Haute direction					
Rémunérations totales	249 900	7,00	272 100	(22 200)	
Total des autres dépenses	98 900		100 000	(1 100)	

Subventions aux organismes culturels

Des subventions de fonctionnement et d'équipement sont attribuées aux principaux organismes extérieurs qui relèvent du ministère : Centre culturel franco-manitobain, Conseil des arts du Manitoba, Société du Centre du Centenaire du Manitoba, Conseil interculturel du Manitoba, Musée de l'Homme et de la Nature du Manitoba, Auditorium du Centenaire de l'ouest du Manitoba et Musée des beaux-arts de Winnipeg. En 1990-1991, ces subventions ont dépassé les 11 millions de dollars.

Les rénovations du Centre culturel franco-manitobain, d'une valeur d'un million de dollars et financées à parts égales par les gouvernements fédéral et provincial, se sont achevées en 1990-1991.

Les travaux d'amélioration de la Société du Centre du Centenaire du Manitoba se sont poursuivis en 1990-1991. L'étape la plus importante de ces travaux a été la construction d'une nouvelle installation de chauffage à la vapeur, rendue nécessaire par la fermeture du système de chauffage de la ville de Winnipeg. Le coût de ces rénovations s'est élevé à un total de 1,24 million de dollars pour 1989-1990 et 1990-1991. La nouvelle installation permettra de réduire d'environ 75 000 $ par an les frais de chauffage du Centre. Des études de faisabilité ont également été entreprises en 1990-1991 concernant la réfection extérieure de la Salle du centenaire.

Grâce à une subvention de 210 000 $ du Ministère, le Musée de l'Homme et de la Nature du Manitoba a pu commencer les travaux prévus pour l'aménagement de la Galerie de la région des parcs ainsi que la modernisation de certains de ses systèmes mécaniques.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
2 b) Subventions aux organismes culturels					
Subventions totales/paiements de transfert	5 251 000		5 251 300	–	
6 a) Programmes financés par les loteries - Subventions aux organismes culturels					
Subventions totales/paiements de transfert	6 867 200		6 848 100	19 100	

Ressources culturelles

La Direction des ressources culturelles a pour mandat d'encourager et de soutenir les projets communautaires qui favorisent le développement d'une culture typiquement manitobaine. Son travail consiste à appuyer les initiatives qui permettent à tous les Manitobains et Manitobaines de participer à l'étude, à la création, à la production, à la présentation et à la diffusion d'oeuvres représentatives de la culture manitobaine, et les projets qui offrent à la population manitobaine la chance de prendre part à des activités culturelles à l'échelle de la collectivité. En outre, la Direction des ressources culturelles représente la province au sein du Bureau Canada-Manitoba de développement des entreprises de la culture (BDEC). Le BDEC a pour tâche de mettre en oeuvre des programmes destinés à aider l'industrie du film, de la vidéo et des enregistrements sonores, en vertu de l'Entente auxiliaire de développement des entreprises de communications et de la culture.

La Direction s'est associée à la collectivité dans le cadre d'initiatives comportant diverses activités. Citons, par exemple, les expositions d'art visuel conjointes, projet destiné à promouvoir et à encourager les artistes et les galeries d'art en région rurale, une tournée de spectacles dans le nord du Manitoba et un programme d'orientation destiné à faire connaître des artistes femmes du milieu rural. La Direction a aussi continué d'accorder son appui aux festivals d'art, aux manifestations annuelles, aux éditeurs de revues et de livres ainsi qu'aux activités culturelles menées en milieu rural et dans le Nord.

Des subventions de fonctionnement ont été accordées à 21 conseils des arts communautaires, à 8 organismes cadres d'arts communautaires provinciaux et à 6 écoles d'arts, pour un total de 197 321 $, 200 000 $ et 112 494 $, respectivement.

Dans le cadre du Programme d'aide au patrimoine ethnoculturel, 132 organismes multiculturels ont reçu 496 289 $ en subventions de fonctionnement et pour différents projets. Quant au Programme des langues ancestrales, il a permis d'attribuer 118 320 $ à 117 écoles de langues.

Parmi les nouvelles initiatives communautaires soutenues par la Direction, mentionnons une série de rencontres entre des conseils municipaux de régions rurales et des conseils des arts locaux. Pour la première fois, la Direction a assumé la responsabilité administrative du Programme d'acquisition d'oeuvres d'art pour la Collection du gouvernement du Manitoba. Le Comité ministériel s'est rendu dans 25 galeries publiques et privées et a acheté 44 oeuvres d'artistes manitobains destinées à être exposées dans des édifices gouvernementaux. La Direction a aussi coordonné des achats d'oeuvres d'arts lors d'expositions-concours régionales.

La Direction a accordé une aide spéciale de 2 500 $ à l'organisme Associated Manitoba Arts Festivals pour l'organisation de ses premières finales de chorales provinciales. Elle a également versé 1 000 $ pour chacun des 45 pavillons de Folklorama à l'occasion du 20e anniversaire de cet organisme, et elle a gratifié le Royal Winnipeg Ballet d'une subvention de 100 000 $ pour sa tournée en Amérique du Sud et au Mexique.

Le Comité d'étude de la politique artistique a présenté son rapport au Ministère, où il formule des recommandations concernant le financement des arts et l'orientation future. Le Comité a tenu 28 audiences publiques aux quatre coins de la province et reçu 195 mémoires. Voici quelques points abordés dans ces recommandations : élaboration d'une loi sur les arts, révision des mécanismes de financement existants, création d'un groupe de travail sur l'éducation artistique et établissement d'un processus qui permette de reconnaître les mérites artistiques d'activités multiculturelles auquel la province devrait accorder son soutien.

En réponse aux recommandations du Comité d'étude, la Direction a entrepris les actions suivantes :

1. Elle a commencé une étude comparative du rôle joué par le Conseil des arts du Manitoba, le Conseil consultatif chargé des subventions au multiculturalisme et le ministère de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté du Manitoba en matière de financement.
2. Un groupe de travail sur l'éducation artistique a été créé, composé de représentants du ministère de l'Éducation, du Conseil des arts du Manitoba et du ministère de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté du Manitoba.
3. La province a renouvelé son engagement de soutenir les entreprises culturelles, à la suite de l'expiration de l'Entente auxiliaire le 30 septembre 1990.

De plus, la Direction a participé à plusieurs travaux nationaux en collaboration avec des ministères des gouvernements provincial et fédéral : profil du consommateur canadien dans le domaine des arts, groupe de travail sur la formation artistique et organisation de plusieurs séances de réflexion en vue de la conférence sur la culture et la technologie.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
2 c) Ressources culturelles					
Rémunérations totales	342 000	10,00	395 900	53 900	
Total des autres dépenses	237 700		133 400	104 300	1
6 b) Programmes financés par les loteries - Ressources culturelles					
Subventions totales/paiements de transfert	2 367 700		2 506 000	(138 300)	

Notes explicatives :

1. L'écart s'explique par la visite royale, qui a fait l'objet d'une rallonge budgétaire.

Développement des entreprises de la culture

Le Service de développement des entreprises de la culture est chargé de la création et de la mise en oeuvre des programmes d'aide à l'industrie manitobaine du film, de l'édition et de l'enregistrement sonore. Ce service, qui fait partie de la Direction des ressources culturelles, avait pour tâche de coordonner les travaux menés par la province en vertu de l'Entente auxiliaire de développement des entreprises des communications et de la culture, qui s'inscrivait dans le cadre de l'Entente de développement économique et régional (EDER) Canada-Manitoba et qui est arrivée à expiration le 30 septembre 1990. Le Ministère a pris le relais pour le reste de l'année financière.

La Direction des ressources culturelles s'occupe aussi de coordonner l'aide fournie par la province au Bureau Canada-Manitoba de développement des entreprises de la culture (BDEC). Ce dernier, financé par les gouvernements fédéral et provincial jusqu'au 30 septembre 1990, puis par la province, offre des programmes d'aide à la production, à la commercialisation et à la formation dans les domaines du film, de la vidéo et de l'enregistrement sonore. En 1990-1991, le Programme Film Manitoba, financé entièrement par le Manitoba et administré par le BDEC, a contribué à la production de 12 projets cinématographiques, dont le film «Border Town Café».

La Direction reste également active dans le cadre du Programme d'aide aux entreprises de l'édition. Elle apporte ainsi son soutien aux éditeurs de livres et de périodiques dans les domaines de l'aide à l'emploi, de la commercialisation et du perfectionnement professionnel. En 1990-1991, grâce à ce programme, trois employés du

secteur de l'édition ont pu assister à des cours de perfectionnement. Le Programme d'aide à la commercialisation a permis à 18 éditeurs de réaliser divers projets de commercialisation : campagnes d'abonnement à des revues, participation à des foires commerciales et publicité. Au cours de l'année financière, la Direction a lancé le Programme de soutien des projets d'édition, qui a pour objet d'aider des éditeurs à absorber le coût de projets qui leur permettraient de consolider leur position sur le marché. Cette première année, 16 éditeurs ont bénéficié du Programme.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
2 c)3 Entente Canada-Manitoba de développement des entreprises des communications et de la culture					
Rémunérations totales	29 600	5,00	52 800	(23 200)	
Total des autres dépenses	2 000		2 000	–	1
Subventions totales/paiements de transfert	133 700		133 700	–	
6 b)2 Programmes financés par les loteries - Entente Canada-Manitoba de développement des entreprises des communications et de la culture					
Rémunérations totales	27 200		27 200	–	
Total des autres dépenses	17 700		32 200	(14 500)	
Subventions totales/paiements de transfert	1 526 900		1 573 100	(46 200)	

Services des bibliothèques publiques

Conformément à la *Loi sur les bibliothèques publiques*, la Direction des services des bibliothèques publiques fournit aux Manitobains et aux Manitobaines tout un éventail de services par le biais des bibliothèques publiques : tenue d'un catalogue collectif des bibliothèques publiques du Manitoba, catalogage et prêt entre bibliothèques, conseils de spécialistes et formation dans tous les domaines de la gestion des bibliothèques publiques, administration des subventions provinciales destinées aux bibliothèques municipales, et publication du *Newsletter* bimensuel, du *Répertoire des bibliothèques du Manitoba* et des *Statistiques sur les bibliothèques publiques du Manitoba*. La Direction assure aussi un service direct de prêt dans les régions dépourvues de bibliothèques.

La mise sur pied de nouveaux services de bibliothèque pour la population manitobaine fait partie des principales tâches permanentes de la Direction. C'est donc avec une grande fierté que le sous-ministre adjoint et le directeur ont assisté, le 23 janvier 1991, à l'inauguration officielle de la bibliothèque publique de Norway House, appelée Ayamiscikawikamik, première bibliothèque publique créée dans une réserve indienne du Manitoba. Ce projet a été mené conjointement par la Direction, le Conseil de bande, le Conseil communautaire des Affaires du Nord et la division scolaire Frontier.

Pendant l'année financière 1990-1991, trois nouvelles bibliothèques sont également entrées en service à Saint-Claude, Sainte-Anne et Manitou. Une nouvelle succursale s'est ajoutée au réseau de bibliothèques de la Région des parcs à Erickson, de même qu'à McAuley, pour le réseau de Virden-Elkhorn.

Plusieurs anniversaires ont été célébrés en 1990-1991, nous rappelant que le Manitoba possède aussi quelques réseaux de bibliothèques maintenant bien rodés. La bibliothèque régionale du Centre-Sud et la bibliothèque régionale d'Evergreen, à Gimli, ont organisé, à l'occasion de leur 25e anniversaire, des activités sociales qui ont été suivies par une nombreuse assistance. La bibliothèque régionale de Bren Del Win a fêté ses 10 ans de fonctionnement, et celle du Lac du Bonnet a déménagé dans un beau bâtiment tout neuf construit grâce au programme Place aux communautés et à des fonds locaux.

La conférence annuelle des Services des bibliothèques publiques s'est tenue en même temps que l'assemblée annuelle de l'Association des bibliothèques du Manitoba du 26 au 28 avril 1990. Cette conférence, à laquelle ont assisté quelque 80 personnes, ne manquait pas d'intérêt. Elle avait pour thème «Les bibliothèques et l'alphabétisation» et elle comprenait des séances sur la

planification, la communication, la commercialisation, l'automatisation des bibliothèques, l'alphabétisation, l'encadrement et l'art du conte.

Des conseillers des Services d'expansion se sont rendus à Portage la Prairie en juin pour donner un atelier d'une journée sur les services d'information et le travail de consultation à l'intention de 10 bibliothécaires.

Le personnel des Services d'expansion a participé activement à l'organisation de la conférence «Images canadiennes 2», tenue du 18 au 20 octobre 1990. Cette manifestation a remporté un grand succès et a attiré environ 350 personnes venues des quatre coins du Canada. Elle a été marquée par des lectures et des exposés présentés par de grands auteurs canadiens spécialistes de la littérature enfantine.

En 1990-1991, deux programmes d'initiation destinés au nouveau personnel des bibliothèques clientes ont été organisés dans les locaux des Services des bibliothèques publiques. Ces programmes comprenaient des ateliers sur la gestion, la sélection du matériel, la promotion, le catalogage, la mise en circulation, le prêt entre bibliothèques, la consultation, le matériel audiovisuel et la disposition des bibliothèques.

Au cours de cette année financière, on a mis énormément l'accent sur le travail de consultation général et sur la visite de bibliothèques pour maintenir le contact avec les bibliothèques municipales en prévision du déménagement à Brandon. Quarante-deux visites ont ainsi été effectuées à des fins de consultation et de discussions.

D'autre part, la Direction a continué de travailler à la production des statistiques annuelles, et elle a étudié une nouvelle formule pour la publication et la diffusion du *Répertoire des bibliothèques du Manitoba*, en plus de produire les deux premiers *Guides* portant sur divers aspects des activités de la Direction.

La Division des services techniques offre à 36 réseaux de bibliothèques publiques un service de catalogage d'ouvrages généraux axé sur le système Utlas. En 1990-1991, elle a ajouté à la base de données Utlas 10 000 documents lisibles par machine.

Le Comité consultatif des services techniques s'est réuni afin d'étudier le plan élaboré par la Direction pour acquérir un système intégré de gestion de bibliothèque qui compléterait la base de données provinciale et qui permettrait aux bibliothèques rurales de faire du catalogage dérivé, de tenir un catalogue collectif et de s'échanger des documents.

Les Services techniques exploitent aussi un réseau de prêt entre bibliothèques destiné aux bibliothèques publiques. Pendant l'année, ils ont reçu 10 618 demandes de prêt entre bibliothèques. Le personnel de la Direction a réussi à emprunter au total 7 280 documents pour des lecteurs de régions rurales auprès de diverses bibliothèques du Manitoba et de l'extérieur.

Pour marquer l'Année internationale de l'alphabétisation, la Direction et la Bibliothèque publique de Winnipeg ont organisé conjointement un atelier sur l'alphabétisation à Winnipeg le 28 septembre 1990, ainsi qu'un concours de rédaction pour des apprenants, dont les meilleurs travaux ont ensuite été publiés. Lors de l'atelier, conçu pour les bibliothécaires, des exposés ont été présentés par un alphabétiseur et un employé de la Bibliothèque publique de Toronto dont le travail comprend des tâches d'alphabétisation.

La Direction aide les bibliothèques publiques du Manitoba à enrichir leur fonds. Pendant l'année, les bibliothèques publiques ont assuré la diffusion de 11 660 bandes vidéo en français et en anglais, 7 000 livres sonores, 76 collections d'ouvrages en gros caractères prêtés à des malvoyants, et 25 collections de livres en français. La Direction a également distribué aux bibliothèques publiques 5 600 ouvrages en langues ancestrales.

Pendant l'année financière 1990-1991, les programmes Biblioposte et de bibliothèques itinérantes ont été maintenus pour les Manitobains et Manitobaines dépourvus d'une bibliothèque locale. Ils ont permis de répondre à 53 000 demandes de prêt individuelles et de diffuser 43 collections distribuées par les services itinérants.

Le Conseil consultatif des bibliothèques publiques a poursuivi la préparation d'un plan pluriannuel ayant pour objet l'expansion des bibliothèques dans la province. Les membres du Conseil ont assisté à des réunions de consultation publiques à Selkirk et Minnedosa, et ils ont tenu à Brandon une séance de planification stratégique de deux jours. Le document de travail du Conseil intitulé "Public Library Services in Manitoba - A Challenge for the '90's" a fait l'objet d'une large diffusion, et les réponses obtenues ont été analysées dans le cadre de l'élaboration du plan pluriannuel.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
2 d) Services des bibliothèques publiques					
Rémunérations totales	609 700	21,00	676 200	(66 500)	
Total des autres dépenses	315 200		328 000	(12 800)	1
Subventions totales/paiements de transfert	1 475 600		1 532 300	(56 700)	
6 b) Programmes financés par les loteries - Services des bibliothèques publiques					
Subventions totales/paiements de transfert	1 835 900		1 836 200	(300)	

Ressources historiques

La Direction des ressources historiques sensibilise la population à son patrimoine aux niveaux provincial et communautaire, et elle encourage les secteurs public et privé à prendre des mesures permettant d'identifier, de protéger et d'interpréter les vestiges du passé (lieux, bâtiments et objets façonnés) dans l'intérêt et pour le plaisir des générations actuelles et futures. La Direction joue un rôle de chef de file dans la province en veillant à l'application de la *Loi sur les richesses du patrimoine* et de la *Loi sur les diverses subventions*, en élaborant des politiques et des stratégies relatives au patrimoine, en apportant une aide financière et technique aux initiatives communautaires touchant le patrimoine et en lançant des projets pilotes portant sur la préservation du patrimoine.

La Direction des ressources historiques remplit quatre fonctions principales : identification, protection et conservation, éducation et sensibilisation, et administration.

Le travail d'identification comprend la réalisation de recherches documentaires et d'études sur le terrain afin d'établir l'emplacement et la signification de lieux, bâtiments, objets, personnes et événements qui ont contribué à façonner le Manitoba. Les renseignements obtenus sont consignés sur des cartes et enregistrés sous forme informatisée, ce qui en facilite l'évaluation et le repérage. Les activités d'identification et d'évaluation constituent une première étape dans la planification des mesures à prendre pour protéger et mettre en valeur les richesses du patrimoine.

Les fouilles réalisées pour la quatrième année consécutive dans la péninsule située à l'ouest de Churchill ont pris fin, et l'on a dressé une carte de Fort Churchill et d'autres sites archéologiques proches. Au cours de ces quatre années, on a découvert au total 42 sites archéologiques.

À la demande de groupes communautaires, des recherches archéologiques ont été réalisées à Fort Douglas et Dufferin, à l'emplacement de la verrerie de Beauséjour, à Camp Hughes, au cimetière Sioux près de Deloraine, à Little Stull Lake, dans la région de Spence Lake et Meadow Portage et dans le parc naturel provincial Atikaki. Cinquante-six ensembles de pétroformes ont été repérés et enregistrés sur 11 sites de l'est du Manitoba. On a réalisé dans quatre cimetières des études sur la conductivité du sol, qui consistent à faire passer un champ électrique dans le sol et à enregistrer la résistance obtenue, ce qui permet d'établir les caractéristiques préhistoriques et historiques du terrain sans remuer quoi que ce soit.

La Direction a rédigé un rapport sur les minoteries construites avant 1940, dans le cadre d'un vaste projet ayant pour but d'identifier et d'inventorier en 5 ans tous les édifices agricoles du Manitoba. Elle a terminé son enquête sur les écoles bâties avant 1940, en ajoutant 150 édifices à sa liste; les résultats de l'enquête seront intégrés à un rapport dans lequel la Direction recommandera au Conseil manitobain du patrimoine les édifices qu'il conviendrait de désigner, monuments historiques.

Les actions de protection et de conservation reposent sur un inventaire des richesses historiques connues et sur des modèles prévisionnels. Les activités de conservation consistent à donner une protection légale aux sites et aux bâtiments en vertu de la *Loi sur les richesses du patrimoine*, à fournir un soutien technique aux propriétaires de biens d'intérêt patrimonial, à surveiller les travaux d'aménagement foncier et à aider les collectivités à planifier à long terme la gestion des richesses de leur patrimoine. Ces activités ont pour objet de prévenir les situations d'urgence et de faire en sorte que les richesses historiques menacées ne soient pas endommagées, détruites ou altérées inconsidérément sans qu'on ait eu la possibilité de conserver ces richesses ou l'information qu'elles renferment. Les activités de conservation constituent le fondement des efforts d'interprétation et de mise en valeur du patrimoine.

La Direction a produit et réalisé un vidéo intitulé «Cross River: The Legacy of the Churchill West Peninsula» et a produit et fait distribuer le premier de quatre projets de bulletin sur la préparation d'un plan de gestion des ressources du patrimoine. Des ateliers sur le plan de gestion ont été donnés dans la bande dénée de Churchill à Tadoule Lake, et les habitants de Churchill ont été consultés. À la demande du Conseil du district d'administration locale la préparation du plan de gestion a été suspendue en attendant les résultats de l'étude sur le projet de parc national.

Le personnel de la Direction a collaboré avec la population de South Indian Lake et Manitoba Hydro pour localiser, étudier et enlever au besoin les tombes menacées par l'érosion touchant les berges du lac. Les huit tombes que l'on a retirées ont été réinstallées dans le secteur.

De nouvelles initiatives de conservation ont été engagées à l'échelle locale. Mentionnons la proposition qui vise à récupérer des voies de chemin de fer abandonnées pour en faire des sentiers de randonnée et des pistes cyclables, et l'élaboration d'une politique interministérielle de désignation des routes et de révision des noms choisis qui permettrait d'attirer l'attention, au moyen d'écriteaux appropriés, sur des événements, des personnalités ou des itinéraires importants.

En 1990-1991, la Direction a inspecté 93 édifices et mené 175 consultations avec des personnes ou des organismes ayant obtenu ou sollicité une subvention pour sauvegarder un bâtiment historique. Huit endroits ont été désignés sites du patrimoine provincial : Knox United Church (Winnipeg), église anglicane St. Andrews-on-the-Red (River Road), église luthérienne Grund (Baldur), ancien bâtiment de la poste et de la douane (Selkirk), église catholique romaine Our Lady of Seven Sorrows (Camperville), monument et parc de Darlingford (Darlingford), maison de T.A. Bernier (Saint-Boniface) et ancien couvent des Soeurs grises (Saint-Boniface). De plus, la municipalité de Lac du Bonnet a constitué un comité consultatif du patrimoine, et 23 sites ont été inscrits au registre des richesses historiques municipales.

Pour apprécier pleinement la valeur de son fonds culturel, il faut que la population ait accès à l'information concernant le patrimoine et qu'elle puisse visiter les musées et les sites classés. Le travail de sensibilisation au patrimoine s'effectue par le biais de publications, d'objets commémoratifs, d'expositions, d'ateliers, de manifestations spéciales, de projets-pilotes et de services de consultation. Ces activités visent à soutenir les projets communautaires, les organismes qui s'occupent du patrimoine et les activités prioritaires du gouvernement provincial afin de favoriser, dans les régions, le développement des compétences et l'innovation en matière d'interprétation.

De nombreuses activités ont été organisées en 1990-1991 pour sensibiliser davantage la population à l'égard de son patrimoine, notamment la préparation des Prix Manitoba Awards, qui sont attribués tous les ans à des bénévoles du secteur. Pour célébrer le 300e anniversaire des expéditions de Henry Kelsey dans le nord du Manitoba, la Direction a produit, à l'occasion de la Fête du Manitoba 1990, un journal commémoratif qu'elle a distribué à des groupes intéressés (écoles, musées et organismes de protection du patrimoine). Elle a également poursuivi la préparation de la Fête du Manitoba 1991, qui coïncidait avec le 75e anniversaire du suffrage universel pour les femmes de la province. La réalisation du projet-pilote sur les musées régionaux s'est poursuivie, dans le cadre du mandat fixé, qui est d'informer la population des écoles et de servir les musées communautaires. La Direction a participé au projet «Le mur du temps» mené à La Fourche, et à la préparation du plan d'interprétation proposé pour La Fourche. Une personne et une somme de 37 500 $ ont été affectées au projet public de fouilles archéologiques réalisé à La Fourche; la deuxième session, d'une durée de 17 semaines, a remporté beaucoup de succès, et quelque 40 000 visiteurs se sont rendus sur les lieux.

À la demande des régions, la Direction des ressources historiques a donné 53 ateliers sur la gestion et l'organisation des richesses du patrimoine local, notamment à l'intention des 15 comités consultatifs du patrimoine municipal constitués en vertu de la *Loi sur les richesses du patrimoine*. Elle a également mis sur pied trois nouveaux ateliers sur le marquage des sentiers, les circuits de randonnée et la préservation des cimetières pour répondre aux besoins de la collectivité et pour encourager les initiatives locales.

Elle a publié un guide sur les styles architecturaux du Manitoba afin d'aider les comités consultatifs du patrimoine municipal ainsi que les groupes et les individus intéressés à évaluer, préserver et mettre en valeur les édifices historiques.

Le travail d'administration consiste à assurer une coordination centralisée des politiques, des directives, des activités prioritaires et des opérations courantes de la Direction de même qu'à en contrôler la rentabilité. Ce travail comprend des services de secrétariat et de comptabilité, l'attribution de subventions, la préparation de budgets, la formulation de politiques relatives au patrimoine et de directives de fonctionnement, l'examen et l'application des procédures administratives suivies dans les bureaux, et l'évaluation des programmes de la Direction.

En 1990-1991, la Direction a donné son aval à l'intégration, dans l'initiative provinciale de développement durable, d'un élément stratégique relatif au patrimoine. En conséquence, une fois définis, les problèmes posés par la protection du patrimoine ont été pris en compte dans le cadre de 9 projets, y compris la préparation du rapport sur l'état de l'environnement.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
2 e) Ressources historiques					
Rémunérations totales	1 181 700	33,08	1 235 800	(54 100)	
Total des autres dépenses	250 400		249 000	1 400	
6 d) Programmes financés par les loteries - Ressources historiques					
Subventions totales/paiements de transfert	1 355 900		1 515 700	(159 800)	

Loisirs

La Direction des loisirs a pour mandat de consolider le réseau de services récréatifs au Manitoba et de faire connaître et apprécier les loisirs. À cette fin, la Direction assure la formation de bénévoles et de professionnels, elle offre des services de consultation spécialisés et elle gère des programmes ayant pour objet de faciliter la planification et le développement des loisirs communautaires.

Pour orienter et renforcer le réseau de services de loisirs, la Direction a rédigé en 1990-1991 une déclaration de principe qu'elle a ensuite soumise à la considération de la ministre. La Direction a tenu dans la région d'Entre-les-Lacs une séance d'information d'une journée à l'intention de 25 conseillers municipaux responsables des loisirs. Cet essai ayant été concluant, elle s'en inspirera pour organiser régulièrement des ateliers de formation destinés aux conseillers. Elle a également mené de nombreuses consultations à propos de projets importants : *Plan de la Ville de Winnipeg, tables rondes communautaires, Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées, Opération centre-ville, Vie active, Esprit sportif* et *Décennie des personnes handicapées*. Pour rester au courant des problèmes, des tendances et des besoins qui existent partout au Canada, le ministère continue de jouer un rôle actif au sein du *Conseil interprovincial des sports et des loisirs*.

La Direction a procédé à une étude et une évaluation approfondies des programmes pour concevoir des stratégies qui favoriseront davantage le développement de l'infrastructure des loisirs communautaires. À l'automne 1990, on a créé le Fonds des projets de loisirs innovateurs afin d'encourager les organismes communautaires à faire preuve d'innovation pour ce qui est du développement et de l'amélioration des services de loisirs dans les régions rurales, isolées et septentrionales du Manitoba. Mentionnons une deuxième initiative importante : il s'agit d'un projet-pilote de deux ans, d'une valeur de 500 000 $, qui consiste à embaucher et former 13 directeurs des loisirs dans 26 localités relevant des Affaires du Nord. Treize autres stagiaires provenant de bandes indiennes ont aussi participé au programme. Celui-ci a été élaboré en coopération avec Affaires du Nord Manitoba, et la formation a été assurée par Éducation Manitoba (Nouvelles carrières).

Dans le cadre du *Programme de subvention aux services de loisirs des districts ruraux*, au total 111 organismes municipaux ont collaboré avec 32 districts pour fournir des services de loisirs communautaires. Une aide d'un montant de 323 200 $ a ainsi été attribuée sous forme de subventions. En réponse aux recommandations formulées par diverses localités concernant les critères retenus pour les programmes, de nombreuses consultations ont eu lieu pendant toute l'année avec les gouvernements locaux et les services intéressés. En conséquence, on étudie actuellement un nouveau modèle de programme et de nouveaux critères.

La Direction accorde toujours une grande priorité à la formation et au soutien des bénévoles, des élus locaux et des directeurs de loisirs. Un comité composé de bénévoles a travaillé en association avec le personnel de la Direction à la préparation et à la réalisation de la *Conférence sur les loisirs destinée aux bénévoles des localités*. Seize ateliers y ont été donnés à 175 délégués issus des quatre coins de la province. Des conférences ont été organisées pour les bénévoles dans les régions du Nord, d'Entre-les-Lacs, de l'Ouest et des Parcs, tandis que des ateliers régionaux ont permis à 97 jeunes de recevoir une formation au travail d'animateur.

La nécessité de répondre aux besoins particuliers de nos grandes villes en matière de loisirs a suscité l'organisation d'une *Conférence sur les grands centres*. Douze villes ont participé à cette manifestation, tenue à Brandon.

La gestion des installations de loisirs exige une formation continue. C'est ainsi que 60 personnes provenant de toutes les régions de la province ont suivi à Gimli deux

cours sur la gestion des stades et des pistes de curling et des piscines.

La Direction est chargée de coordonner le *Programme national sur les compétences des gestionnaires bénévoles*. Elle a organisé au total 73 ateliers communautaires, et elle prévoit en tenir 25 autres. Les cours sur le module *«Le rôle des conseils»* sont terminés, et 28 instructeurs ont suivi une séance d'information pour quatre autres modules. La Direction a entrepris avec succès une action de décentralisation qui permettra à un certain nombre de services et d'organismes du domaine de participer à la gestion des programmes et à l'évaluation des besoins en matière d'instructeurs et d'ateliers.

La planification et le développement des services de loisirs communautaires exigent que l'on puisse avoir accès aux renseignements pertinents. Dans le cadre de l'entente qu'elle a conclue, pour les travaux de recherche, avec l'Université du Manitoba, la Direction a réalisé *l'Enquête générale 1990 sur les loisirs*. Au total, 2 000 personnes choisies au hasard dans des régions rurales et dans le nord du Manitoba ont pris part à l'étude. La Direction en diffusera les résultats pour aider les services communautaires à dresser leurs plans et pour rentabiliser au maximum les ressources existantes.

Une deuxième grande étude permettra d'évaluer les répercussions du *Projet-pilote de formation destinée aux directeurs de loisirs dans le Nord* sur la qualité de vie et sur le niveau de développement des loisirs dans les localités participantes. Les autorités locales et les ministères concernés pourront se servir des résultats de cette étude pour planifier efficacement les services de loisirs communautaires.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
2 f) Loisirs					
Rémunérations totales	360 200	9,00	348 600	11 600	
Total des autres dépenses	176 900		178 400	(1 500)	
6 g) Programmes financés par les loteries - Loisirs					
Subventions totales/paiements de transfert	791 400		1 040 000	(248 600)	1

Note explicative :

1. Les demandes de subvention admissibles déposées auprès du Fonds des projets de loisirs innovateurs ont été moins nombreuses que ce qu'on avait prévu.

Services régionaux

La Direction des services régionaux permet au ministère de décentraliser la prestation de ses services. Son personnel fournit des conseils et met les ressources du ministère à la disposition des localités rurales, éloignées et septentrionales du Manitoba pour les aider à stimuler et encourager le progrès et le changement, à l'échelle individuelle, collective et régionale, dans les domaines de la culture, du patrimoine, des loisirs, de la citoyenneté, du sport et de la condition physique.

Les services régionaux constituent le principal point de contact entre la clientèle et dix directions de programmes. Huit de ces directions relèvent de Culture, Patrimoine, et Citoyenneté Manitoba : Archives, Administration des subventions, Ressources historiques, Établissement des immigrants, Ressources culturelles, Bibliothèques publiques, Loisirs et Place aux communautés. En vertu d'une *Entente de principe* conclue entre la ministre de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté, et le ministre responsable du Sport et de la Condition physique, le personnel régional fournit tout un éventail de services nécessaires à l'expansion des activités de ces directions au niveau des collectivités, des districts et des régions.

Le ministère est représenté par 25 personnes réparties aux quatre coins de la province et qui parcourent la campagne et le nord du Manitoba à partir de bureaux régionaux situés à Brandon (Ouest), Beauséjour (Est), Morden (Centre), Gimli (Entre-les-Lacs), Dauphin (Parcs), Thompson et Le Pas (Nord).

En 1990-1991, les Services régionaux ont mis l'accent sur l'accès, la sensibilisation et le développement du leadership dans les régions rurales, éloignées et septentrionales. En ce qui a trait à l'accès et à la sensibilisation, leur rôle consiste à diffuser des renseignements sur les programmes et à fournir des services de consultation

publics pour stimuler l'intérêt de la population à l'égard des programmes, des subventions et des services du ministère. Au chapitre du développement du leadership, leur travail consiste à déterminer les possibilités et à fournir l'aide et les encouragements nécessaires aux bénévoles locaux, pierre angulaire du développement communautaire.

Le regroupement des efforts de planification et l'amélioration des communications avec les directions des programmes permettent aux programmes du ministère d'être menés d'une façon de plus en plus efficace. Cette collaboration a abouti au lancement de diverses initiatives régionales et communautaires, notamment dans les domaines suivants :

Archives	- histoires orales, évaluation des collections
Citoyenneté	- sensibilisation aux programmes
Ressources culturelles	- conseils des arts communautaires, examen des programmes
Condition physique	- conférences, élaboration et réalisation des programmes
Administration des subventions	- Contrôle et révision des programmes de subventions
Ressources historiques	- Désignation des sites historiques, expansion des musées
Place aux communautés du Manitoba	- Consultations en matière d'installations, aide à l'élaboration de projets
Bibliothèques publiques	- Formation au leadership
Loisirs	- Élaboration de projets, districts de loisirs ruraux
Sport	- Associations sportives régionales, programme Esprit sportif

La Direction continue de mettre l'accent sur les services qu'elle fournit dans les localités éloignées, en participant aux projets-pilotes sur les loisirs dans les régions isolées. Elle a terminé son étude sur le degré de popularité des programmes dans les communautés autochtones et métisses éloignées qui prennent part au projet-pilote, et elle a pris note des taux de participation enregistrés chez les jeunes et les adultes. Les programmes font l'objet d'une popularité accrue à mesure qu'augmente le nombre de personnes qui assistent aux ateliers provinciaux et régionaux de formation à la Direction des services de loisirs, et que les directeurs tirent de plus en plus parti des services de consultation et des possibilités que le ministère leur offre.

De plus, la Direction est venue en aide à des communautés éloignées et septentrionales en consacrant 29 000 $ aux jeux de la division scolaire Frontier et en attribuant à 57 communautés isolées des subventions d'équipement d'un montant total de 43 755,21 $.

Le ministère a tenu à l'échelle de la province un atelier par satellite en mode interactif, ce qui constitue une grande première dans l'application, au domaine des loisirs, de la technologie de l'enseignement par satellite. Le personnel des Services régionaux a assuré la coordination entre six localités rurales et éloignées, et a permis à plusieurs centaines de bénévoles d'avoir des échanges avec la ministre sur diverses questions ayant trait aux loisirs, y compris sur le nouveau Fonds des projets de loisirs innovateurs.

En 1990-1991, la Direction a collaboré à la réalisation des programmes du ministère au niveau local par le biais de ses six bureaux régionaux :

- Le bureau de la région de *l'Ouest* a aidé à la préparation d'une conférence régionale sur la santé et le bien-être (''Healthstyles 2000'') à laquelle ont assisté 165 personnes provenant de 32 localités. Le personnel a organisé, à l'intention de 15 bénévoles de services communautaires et de directeurs de loisirs, un atelier sur le leadership destiné à accroître les compétences des instructeurs sous les aspects de l'organisation ainsi que de la planification et de l'élaboration des programmes.
- Le personnel du bureau régional de *l'Est* a poursuivi son oeuvre de décentralisation en créant 7 bureaux satellites qui ont su éveiller l'intérêt des populations locales pour les domaines dont s'occupent les directions des programmes : Place aux communautés du Manitoba, conservation des sites archéologiques, participation des groupes communautaires et services aux personnes âgées.
- Le bureau de la région d'*Entre-les-Lacs* a donné un atelier pour des représentants de 11 gouvernements locaux. Le projet d'initiation des élus municipaux a permis de dégager une conception commune en matière de services de loisirs. Une étude a été réalisée sur les habitudes des jeunes de la région au chapitre de l'activité physique. Le bureau a mis sur pied, en collaboration avec l'Interlake Swim Association, des programmes de natation dans onze localités.
- Le bureau de la région du *Centre* a ouvert un bureau satellite bilingue à Saint-Claude, pour mieux servir la clientèle francophone de la région. Il a créé un service mobile d'information sur la condition physique qui a aidé 10 localités à se doter de plans d'action pour relever le niveau de condition physique de la population.
- Le bureau de la région *des Parcs* a organisé un atelier sur les programmes et les services à l'intention de représentants des Services à l'enfant et à la famille de la région de l'Ouest. Il en a résulté une amélioration de la communication avec 9 réserves et un accroissement du taux de participation aux programmes du ministère portant sur le perfectionnement professionnel. Les consultations menées régulièrement avec 8 directeurs de loisirs de district et 5 apprentis directeurs de localités éloignées ont eu pour effet

d'accélérer la décentralisation des programmes du ministère. Dans la région, on ne manque pas d'utiliser les services de consultation fournis par le ministère au chapitre des installations de loisirs, ce qui aura à long terme des retombées positives sur l'entretien et l'expansion des installations.

- Le bureau de la région du *Nord* a assuré des services de consultation et d'aide financière aux apprentis directeurs de loisirs de localités éloignées. Cela a abouti à une multiplication des programmes de loisirs créés notamment pour les femmes et les jeunes autochtones et métis. Le ministère a collaboré à l'organisation de la manifestation qui a marqué le 300e anniversaire du voyage réalisé par Henry Kelsey dans les Prairies, à laquelle ont assisté plus de 150 personnes. Au cours de cette rencontre, qui avait la forme d'une conférence sur l'histoire du Grand Nord, les participants ont discuté de ce voyage épique, du rôle central joué par les autochtones dans le succès de l'expédition, et de la nécessité de rendre hommage au patrimoine que les autochtones et les non autochtones possèdent en commun.

Cette décentralisation des programmes parrainés par le gouvernement a permis à la Direction de renforcer les infrastructures locales et communautaires en apportant une aide à tous les intéressés : conseils municipaux, bandes indiennes, comités communautaires, commissions de loisirs, divisions scolaires, sociétés d'aménagement régional, conseils des arts et du patrimoine, conseils d'administration de bibliothèques, ministères du gouvernement provincial, loteries provinciales, comités organisateurs de conférences régionales, organismes de sport et de condition physique,services communautaires et organismes de bénévolat régionaux.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
2 g) Services régionaux					
Rémunérations totales	963 800	25,00	960 400	3 400	
Total des autres dépenses	324 900		327 300	(2 400)	
6 f) Programmes financés par les loteries - Services régionaux					
Subventions totales/paiements de transfert	77 800		101 600	(23 800)	

CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ MANITOBA

POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES ET SERVICES DU MINISTÈRE, METTEZ-VOUS EN RAPPORT AVEC LE BUREAU DE VOTRE RÉGION, À L'ADRESSE CI-DESSOUS:

BUREAU RÉGIONAUX

RÉGION DE L'OUEST :

340, 9e Rue, bureau 116
Brandon (Manitoba)
R7A 6C2

Tél. : 726-6066

RÉGION DE L'EST :

C.P. 50
31, 1re Rue sud
Beauséjour (Manitoba)
R0E 0C0

Tél. : 268-1411

RÉGION DU CENTRE :

C.P. 1750
Morden (Manitoba)
R0G 1J0

Tél. : 822-5418

RÉGION D'ENTRE-LES-LACS :

C.P. 1519
Gimli (Manitoba)
R0C 1B0

Tél. : 642-5155

RÉGION DES PARCS :

27, 2e Avenue sud-ouest
Dauphin (Manitoba)
R7N 3E5

Tél. : 638-9111

RÉGION DU NORD :

59, promenade Elizabeth
Thompson (Manitoba)
R8N 1X4

Tél. : 677-6780

3e Rue et avenue Ross
C.P. 2550
The Pas (Manitoba)
R9A 1M4

Tél. : 623-6411

Conseil interculturel du Manitoba

Le Conseil interculturel du Manitoba a été créé en 1983 en vertu d'une loi pour fournir des renseignements, prodiguer des conseils et formuler des recommandations au gouvernement du Manitoba en ce qui concerne l'actualité ethnoculturelle dans la province.

Le rapport annuel du Conseil est déposé séparément à l'Assemblée législative.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	$	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
2 h) Conseil interculturel du Manitoba					
Subventions totales/paiements de transfert	228 700		228 700	–	

Division de la documentation et de l'information

La Division de la documentation et de l'information a pour mandat de coordonner les campagnes d'information du gouvernement et d'assurer des services d'information à la population. Elle se compose de deux directions : Gestion et achats, et Service d'information.

Gestion et achats

La Direction de la gestion et des achats a pour tâche d'aider les ministères, organismes et sociétés de la Couronne dans les domaines de la gestion et des achats. Elle procède à des appels d'offres pour obtenir des services de création artistique et de commercialisation, et elle achète des services de publicité, d'impression et de presse écrite et électronique. Elle contrôle également les dépenses gouvernementales dans le domaine des communications et elle veille à ce que les directives concernant l'identification visuelle du gouvernement soient appliquées conformément aux dispositions de la *Loi sur les armoiries, l'emblème et le tartan*. Elle assure enfin des services en vertu de la *Loi sur les publications officielles*.

Le Service des achats s'occupe, pour le compte des divers ministères, de la sous-traitance, des appels d'offres relatifs aux travaux d'impression, et de l'acquisition de services de préparation des épreuves et de presse écrite ou électronique. Il a traité 3 300 demandes de travaux d'impression, de composition et de services audiovisuels, et il a passé à des fournisseurs du secteur privé 3 484 commandes d'une valeur totale de 7 700 000 $.

La Section des services de commercialisation et de publicité a traité 1 710 demandes de services publicitaires provenant de ministères, d'organismes et de sociétés de la Couronne, et elle a passé 11 915 commandes aux médias. Elle a vérifié 9 836 factures d'une valeur totale de 2 067 900 $, établies au nom de divers ministères pour la parution d'annonces dans les médias, de même que 3 869 factures du même type établies pour le compte de sociétés de la Couronne et d'une valeur totale de 2 420 900 $.

La Section a traité 875 factures d'agences publicitaires d'un montant total de 410 150 $ et remises à divers services ministériels et sociétés de la Couronne pour qu'ils en effectuent directement le paiement.

Les ministères et sociétés de la Couronne ont versé à des agences de publicité des honoraires totalisant 838 330 $ pour l'achat de services de publicité directe et de services connexes. Les services sont résumés dans le graphique qui suit.

SOMMES GLOBALES VERSÉES AUX AGENCES DE PUBLICITÉ
Ministères et sociétés de la Couronne 1990-1991

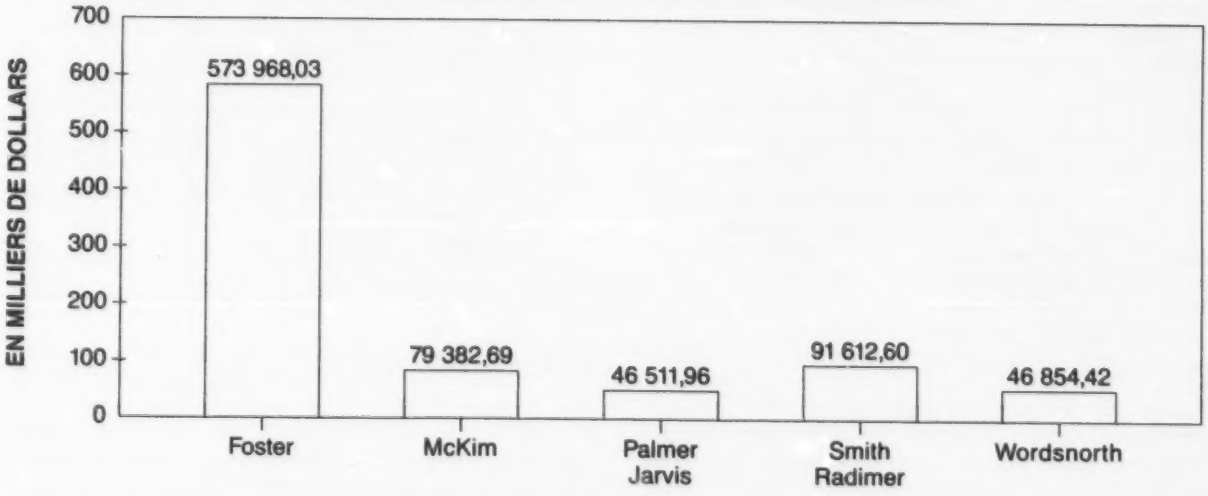

La section de la comptabilité a traité 1 340 demandes de paiement, approuvé 13 700 factures d'agences de publicité, établi 428 factures à des clients pour l'achat de publicité, et réalisé 748 transactions interministérielles. On a maintenant achevé la conception d'un système automatisé de comptabilité et de suivi des opérations qui facilitera la gestion des dépenses gouvernementales dans le domaine des communications et celle des comptes commerciaux des divisions. La mise en service complète du système est prévue pour 1991-1992.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
3 a) Gestion et achats					
Rémunérations totales	711 900	19,00	661 500	50 400	
Total des autres dépenses	76 000		124 200	(48 200)	
Total des frais de publicité du secteur public	2 067 900		2 769 600	(701 700)	1
Total récupérable à même d'autres affectations	2 067 900		3 210 600	(1 142 700)	2

Notes explicatives :

1. Diminution des dépenses publicitaires des ministères clients.
2. Diminution des dépenses publicitaires des ministères clients.

Service d'information

Le Service d'information a pour mission d'informer le public, principalement par le biais des grands médias reconnus, sur les programmes, les politiques, les projets et les activités du gouvernement du Manitoba. Il administre également le Service de renseignements au public, service fédéral-provincial téléphonique bilingue d'information et d'orientation, qui reçoit environ 128 000 appels par an.

Il diffuse en outre cinq dossiers de nouvelles gouvernementales par semaine (deux sous forme imprimée, un sur bande vidéo et deux dossiers sonores). Des communiqués de presse sont distribués quotidiennement à quelque 1 400 agences de presse, journalistes pigistes, bibliothèques, services municipaux, députés provinciaux et fédéraux et groupes intéressés partout au Manitoba et au Canada.

La Direction organise des conférences de presse et fournit aux médias locaux et ruraux des services de soutien en matière de radio et de télévision. Elle s'occupe de la conservation permanente sur bande vidéo, aux Archives provinciales, des conférences de presse données par le gouvernement.

Elle coordonne également les activités médiatiques liées aux visites de dignitaires et aux manifestations spéciales qui touchent le gouvernement, comme les visites royales et les conférences des premiers ministres, et elle collabore à l'information de la population lorsque survient une situation d'urgence telle qu'un incendie de forêt, une inondation ou une épidémie.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
3 b) Service d'information					
Rémunérations totales	504 900	14,00	494 600	10 300	
Total des autres dépenses	216 100		220 800	(4 700)	

Division des services provinciaux

La Division des services provinciaux a pour mission de recueillir et de fournir des renseignements qui répondent aux besoins toujours changeants du Manitoba en matière de connaissances et de communications. Elle se compose de quatre directions : Imprimeur de la Reine, Service de traduction, Archives provinciales et Bibliothèque de l'Assemblée législative.

Les services fournis par cette division sont assurés conformément à la *Loi sur les armoiries, l'emblème et le tartan*, à la *Loi sur la liberté d'accès à l'information*, à la *Loi sur l'Assemblée législative*, à la *Loi de 1870 sur le Manitoba* et à la *Loi sur les publications officielles*.

Imprimeur de la Reine

Le Bureau de l'Imprimeur de la Reine fournit au gouvernement du Manitoba des services internes de préparation et d'impression pour tous les types d'imprimés courants, ainsi que des services audiovisuels et photographiques liés à la production de documents d'information publique, conformément à la *Loi sur les publications officielles*. Il aide également le gouvernement à tenir informés le public et des groupes particuliers dans le domaine du droit, en coordonnant l'impression et la diffusion des lois, règlements et autres textes à caractère légal du Manitoba. Le coût de certains services est récupérable : graphisme, mise en page, collage, illustration, composition, éditique, services audiovisuels et photographie rapide, développement et impression sur commande de photographies d'archives en noir et blanc, reprographie, impression de documents à tirage limité ou à rotation rapide, impression de documents confidentiels ou légaux.

En 1990-1991, l'Imprimeur de la Reine a obtenu l'autorisation de poursuivre l'application et la mise à jour d'un plan pluriannuel de renouvellement du matériel, notamment aux Services photographiques et audiovisuels, au Centre d'imprimerie et aux Services graphiques. L'installation de nouveaux équipements et l'amélioration continue des méthodes de gestion ont abouti à une augmentation de 8 à 12 p. 100 du rendement global; de même, en 1990-1991, les dépenses ont été inférieures de 193 200 $ aux prévisions grâce à une augmentation des sommes récupérables et à une diminution des frais d'exploitation. On a réussi à accroître la vitesse de production et à raccourcir les délais dans un certain nombre de domaines et, du même coup, à améliorer la productivité et le service à la clientèle.

On a reporté à l'année financière 1992-1993 l'exécution de la phase I d'un système de collecte de données sur les ateliers qui permettra de faire des estimations et des évaluations sur les postes, de faciliter le travail d'enregistrement et de facturation, d'analyser le rendement du matériel et de faire des études sur la récupération des frais et la rentabilité. Le budget affecté à ce système a finalement été consacré à l'achat de fournitures nécessaires pour répondre à la demande croissante constatée dans divers secteurs, notamment les services de photocopie rapide.

En 1990-1991, le Service des publications officielles a imprimé 2 600 pages de lois révisées, qu'il a distribués à 675 abonnés de la *Codification permanente des lois du Manitoba (CPLM)* et à 5 565 abonnés des tirés à part. En outre, il a distribué 1 858 pages de *Règlements du Manitoba* à 5 565 abonnés des tirés à part. La *Gazette du Manitoba* a été imprimée et distribuée chaque semaine à 570 abonnés des parties 1 et 2, à 172 abonnés de la partie 1 et à 61 abonnés de la partie 2.

La mise en place d'un systme électronique pour la publication de la *Gazette du Manitoba* a été retardée jusqu'en 1992-1993. Cependant, le Service des publications officielles a effectué une étude de faisabilité d'un mois sur le système proposé à la fin de l'année 1990.

La Section des services photographiques et audiovisuels a traité 1 681 demandes d'une valeur de 172 800 $. Le nombre de demandes traitées et les sommes récupérées ont été inférieurs aux prévisions (2 500 demandes d'une valeur de 205 000 $), mais cela s'explique par le fait que des postes à coûts recouvrables sont restés vacants.

Les Services graphiques ont traité 2 450 demandes de services de graphisme, de composition, de collage et d'éditique, d'une valeur de 145 240 $. Ces chiffres sont inférieurs aux prévisions (2 500 demandes d'une valeur de 196 000 $) à cause du fait que des postes à coûts recouvrables sont restés vacants. En revanche, si l'on tient compte des postes vacants, on constate que la production a progressé de 8 p. 100.

Le Centre d'imprimerie a produit 57 millions de documents en réponse à 10 100 demandes de services d'une valeur de 2,1 millions de dollars. On avait tablé à l'origine sur 58 millions de documents, correspondant à 15 000 demandes de services d'une valeur de 2,1 millions de dollars. Le système de collecte de données sur les ateliers qui sera mis en place en 1992-1993 permettra de faire de meilleures prévisions. Le Centre d'imprimerie est rentré dans ses frais comme prévu, mais il convient de noter que cela représente en fait une augmentation de 12 p. 100 de sa productivité lorsqu'on prend en compte les postes à coûts recouvrables restés vacants.

L'Imprimeur de la Reine a aussi joué un rôle de premier plan dans le cadre du programme gouvernemental d'encouragement aux initiatives écologiques (Environmentally Sensitive Initiatives). De nombreuses actions ont été engagées à cet égard :

- 80 p. 100 du papier du Centre d'imprimerie est désormais traité à l'alcali et non plus à l'acide, sans que cela entraîne de dépenses supplémentaires pour le gouvernement;
- le Centre d'imprimerie a acheté 4,6 millions de feuilles de papier recyclé, ce qui équivaut à 13 p. 100 de tout le papier qu'il achète sur place. Il a aussi fait l'acquisition, en 1990-1991, d'environ 10 tonnes de papier recyclé en rouleaux qu'il utilise pour les lettres à en-tête, les communiqués de presse et les bulletins, et de quelque 13 tonnes de papier recyclé en feuilles;
- tous les emballages provenant des fournisseurs de papier ont été réutilisés par l'Imprimeur de la Reine pour ses livraisons;
- les services ministériels ont été encouragés à recycler leur vieux papier à en-tête sous la forme de papier brouillon et de blocs-notes;
- l'enveloppe standard utilisée par le gouvernement, de 4 sur 9, blanche et faite de papier vierge, a été remplacée par une enveloppe jaune claire, composée pour moitié de papier recyclé et légèrement moins chère;
- grâce à la campagne de sensibilisation menée en ce sens, le nombre de documents rédigés des deux côtés du papier a augmenté de 10 à 15 p. 100 par rapport aux années précédentes; et
- les solvants utilisés pour les travaux d'imprimerie ont été récupérés et recyclés en des solvants prêts à l'emploi.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
3 c) Imprimeur de la Reine					
Rémunérations totales	1 612 400	53,00	1 653 100	(40 700)	
Total des autres dépenses	1 817 000		2 260 000	(443 000)	
Frais recouvrables à même les autres affectations	(2 613 600)		(2 904 100)	290 500	1

Note explicative :

1. Réduction des dépenses de communications.

Service de traduction

Le Service de traduction procure des services de traduction et d'interprétation économiques et de qualité aux ministères et aux services du gouvernement du Manitoba, aux sociétés de la Couronne, à l'Assemblée législative et aux tribunaux, conformément à la *Loi de 1870 sur le Manitoba* et aux politiques suivies par le gouvernement en matière de langues et de communications.

Au total, le Service a enregistré une augmentation de la demande, de 18,6 p. 100 pour la traduction et de 36,1 p. 100 pour l'interprétation. Cette situation est en grande partie attribuable à l'application d'une nouvelle Politique des services en français, qui avait été annoncée en novembre 1989 et qui a eu pour effet d'accroître les communications écrites avec les francophones de la province, de même que les besoins en traduction des sociétés d'État. Les ministères ont aussi conclu à la nécessité de communiquer en 30 langues autres que le français ou l'anglais pour pouvoir dispenser des renseignements de première importance aux néo-Manitobains et pour tirer parti de certains débouchés.

Au total, 250 directions et organismes gouvernementaux ont recouru à ces services qui se chiffrent ici en nombre de pages :

Traduction	Demande réelle	Demande prévue
De l'anglais au français	9 923	8 700
Du français à l'anglais	3 211	2 500
Autres langues	747	500
Total	**13 881**	**11 700**

Interprétation

Des services d'interprétation (traduction orale) sont assurés aux tribunaux et à l'Assemblée législative, ainsi que dans le cadre d'audiences et de tables rondes publiques, et de réunions interprovinciales et nationales. La demande a représenté 422 jours ouvrables, interprétation et recherche confondues.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	$	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
3 d) Service de traduction					
Rémunérations totales	720 100	19,00	794 300	(74 200)	
Total des autres dépenses	376 300		256 200	120 100	1

Note explicative :

1. Il a fallu sous-traiter une partie du travail de traduction pour plusieurs raisons : postes restés vacants, retard dans la mise en oeuvre du plan qui oblige les sociétés de la Couronne à prendre en charge les dépenses de traduction, et augmentation de la demande de services en français.

Archives provinciales

Les Archives provinciales ont pour mission de conserver les documents du gouvernement et de source privée qui sont importants pour la population du Manitoba afin d'aider le gouvernement dans sa tâche, de faciliter la recherche sous tous les aspects de l'histoire manitobaine, de protéger les droits individuels et corporatifs, de promouvoir le sens de l'identité et des valeurs chez chaque citoyen et dans la collectivité, et d'améliorer la qualité de vie dans la province. Les Archives provinciales répondent aux besoins du gouvernement manitobain et des chercheurs canadiens et étrangers en leur assurant un service d'archivage et en entretenant un fonds de documents précieux où l'on trouve des renseignements actuels et historiques sur le milieu naturel, le gouvernement, la population et les communautés du Manitoba.

En 1990-1991, le nombre de demandes de renseignements écrites et téléphoniques traitées par les Archives provinciales est passé à 12 913, contre 12 868 en 1989-1990 et 9 363 en 1988-1989. Ces chiffres témoignent d'une croissance continue de la demande depuis la promulgation de la *Loi sur la liberté d'accès à l'information* le 30 septembre 1988.

Le nombre de visites effectuées par des chercheurs est tombé à 5 621, soit un recul de 9 p. 100 en un an. Le nombre de demandes relatives à l'utilisation de microfilms dans le cadre du programme de prêts entre les dépôts d'archives a augmenté de 5 p. 100 et le nombre de bobines en circulation s'est accru de 2 p. 100 (683). Le nombre de photographies commandées par le public (6 110) a diminué de 22 p. 100 tandis que, au chapitre des photocopies de documents, la demande est en baisse de 10 p. 100 (25 515 pages).

Le personnel chargé des documents du secteur privé a établi des contacts avec 473 donateurs, ce qui représente 7 p. 100 de plus que prévu. Les Archives ont acquis l'équivalent de 122 m (397 pi) de documents imprimés, soit 73 p. 100 de plus que ce à quoi on s'attendait. La plupart de ces documents portent sur des domaines auxquels les Archives accordent la priorité : les femmes, les enfants, les personnes âgées, le Grand Nord, et les groupes ethniques et autochtones. Les Archives ont également effectué plus de 500 contacts sur le terrain auprès de ministères provinciaux et de sociétés de la Couronne pour les conseiller sur leur programme d'élimination des documents et sur les améliorations à apporter à leurs systèmes d'information documentaire. Cela représente une progression de 68 p. 100 par rapport à 1989-1990. Près de 1 500 m (4 830 pi) de documents ont été transférés aux Archives, pour y être conservés en permanence, par divers ministères, organismes et tribunaux, suivant un calendrier établi.

Les Archives ont également acquis auprs de sources gouvernementales et privées, dont la Compagnie de la Baie d'Hudson, 549 cartes et plans d'architecture, 16 297 photographies, plus de 11 300 négatifs et 208 bandes sonores réalisées par des bénéficiaires du Programme de subventions à l'histoire orale. Grâce à l'aide d'employés contractuels qui s'occupent, au Conseil canadien des archives, du Programme coopératif de classement et de description visant à réduire l'accumulation de documents, on a pu accorder davantage d'importance à une saine gestion des documents imprimés, des photographies, des négatifs et des films.

Conformément à leur rôle de soutien administratif quant à l'application de la *Loi sur la liberté d'accès à l'information*, les Archives ont répondu à 3 228 demandes d'aide et de conseils, soit une progression de 35 p. 100. Les travaux de rédaction entrepris à l'automne de 1989 pour la seconde édition du *Guide d'accès* aux systèmes documentaires du gouvernement se poursuivront jusqu'à la publication du guide en septembre 1991.

Le Centre de documents gouvernementaux reste très utile : il facilite la gestion des documents et il permet de réaliser des économies grâce à un système central d'entreposage et de consultation. Au total, 4 825 documents inactifs y ont été transférés par divers

ministères et organismes pour y être entreposés ou détruits, ce qui équivaut à une longueur de 19 546 m (64 126 pi). Le Centre a fourni au gouvernement, à titre de prêt temporaire, 11 361 documents. Cela constitue une augmentation de 62 p. 100 par rapport à l'année précédente. La quantité de documents sur papier ayant fait l'objet d'une destruction réglementaire a progressé de 33 p. 100 en un an, passant à 718 tonnes, soit 14 729 m (47 869 pi). La situation du marché a permis de recycler en matériaux de construction plus de 80 p. 100 du papier déchiqueté.

Le laboratoire de micrographie a réalisé 43 m (140 pi) de film pour les clients, conclu et géré 10 contrats avec le secteur privé, traité et reproduit 89 885 m (292 125 pi) de film et mis en sécurité 3 000 bobines de négatifs.

Le Service de conservation a développé ses services de vulgarisation davantage que ce qui était prévu. Le nombre de demandes de tournées, de conférences, d'ateliers et d'aide à la préparation d'expositions s'est accru de 55 p. 100, passant de 20 à 31, et le personnel leur a consacré 20 p. 100 de son temps. Le nombre de documents traités est en baisse, passant de quelque 16 100 à 10 300. Cela a été compensé par une progression de la quantité de pièces enregistrées sur un autre support dont le traitement nécessite plus de temps. Le nombre de volumes reliés, de cartes et d'oeuvres d'arts a grimpé de 63 en 1989-1990 à 153, tandis que des travaux ont été effectués sur 954 documents photographiques. On n'a reçu aucune demande de séchage et congélation par le vide ni de fumigation.

Le personnel a contribué au maintien d'une forte activité dans le domaine des services de vulgarisation, participant à 150 tournées, visites sur le terrain et conférences (6 de plus que l'année précédente) et présentant des exposés dans le cadre du programme de formation de l'Association des archivistes du Manitoba. Grâce à leurs programmes de subventions financés par les loteries, les Archives ont pu accéder à six demandes d'aide financière qui lui avaient été soumises pour l'acquisition de biens d'équipement. Aucune subvention n'a été accordée dans le cadre du Programme de subventions à l'histoire orale, ce dernier étant en cours de révision et l'accent étant mis sur les projets qui intéressent les autochtones et le Grand Nord; toutefois, des demandes ont été adressées à la Direction pour qu'elle donne sept ateliers sur l'histoire orale à l'intention de 145 personnes. Cinq stages ont été organisés sur cette question pour des lauréats des années précédentes.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
3 e) Archives provinciales					
Rémunérations totales	1 320 200	37,00	1 312 500	7 700	
Total des autres dépenses	263 000		265 000	(2 000)	
Frais recouvrables à même les autres affectations	(22 400)		(28 800)	6 400	
6 g) Programmes financés par les loteries - Archives provinciales					
Subventions totales/paiements de transfert	48 400		104 300	(55 900)	

Bibliothèque de l'Assemblée législative

La Bibliothèque de l'Assemblée législative contribue à la bonne gestion des affaires publiques et à l'existence d'une société bien informée en ouvrant les portes de ses services d'information spécialisés au corps législatif, au gouvernement et à la population du Manitoba, d'une façon efficiente, efficace et impartiale, et en préservant, développant et diffusant les connaissances relatives au patrimoine manitobain.

L'année 1990-1991 a surtout été marquée par la mise en place d'un réseau de dépôts pour faciliter l'accès de toutes les régions de la province aux publications du gouvernement manitobain. Sept bibliothèques du Manitoba ont été désignées pour faire partie de ce réseau, en fonction de leur emplacement, de leur mandat et de leur aptitude à desservir leur secteur. Après consultation, chaque bibliothèque a été chargée d'assurer un entreposage complet ou partiel de ces documents. Le succès de cette opération doit être attribué à l'aide et à la coopération manifestées par tous les ministères.

Dans la salle de lecture, les membres de l'Assemblée législative et le personnel de l'édifice ont accès à toute

une collection de documents précieux ainsi qu'à des services d'information confidentiels et impartiaux. La Bibliothèque demande régulièrement à ses clients ce qu'ils en pensent pour s'assurer que l'on fait bon usage des locaux, du matériel et des ressources humaines. Les clients interrogés en 1990-1991 se sont dits intéressés par des renseignements statistiques, des titres précis dans les domaines du droit et des procédures parlementaires, et par des services de dépêches. Le personnel examinera s'il existe des moyens rentables de répondre à ces besoins.

D'après les registres, le nombre des demandes d'aide (6 206 demandes) et de prêt (4 966 documents) déposées par les membres du corps législatif et du gouvernement a progressé respectivement de 31 et 13 p. 100 en un an. Cette progression s'explique principalement par les demandes provenant de clients de l'édifice législatif. Un poste de travail informatisé installé dans la salle de lecture de l'Assemblée en mars 1991 permettra d'accéder sur place à plus de 500 bases de données. On continue de recourir abondamment à la Bibliothèque pour faire des recherches dans le catalogue *Hansard* du Manitoba et dans la *Codification permanente des lois du Manitoba*.

Le nombre de demandes provenant de la population s'est élevé à 6 350, en augmentation de 16 p. 100 par rapport à 1989-1990. Il s'agissait souvent de demandes de consultation portant sur les publications du gouvernement, les journaux du Manitoba et des documents sur l'histoire locale. Depuis 1900, la Bibliothèque tient des cahiers et des dossiers d'articles découpés dans les journaux de la province. Le personnel du gouvernement, les étudiants et les chercheurs privés font un très grand usage de ces dossiers uniques en leur genre. Au total, la Bibliothèque a répondu pendant l'année à 12 556 demandes de renseignements et à 38 980 demandes de documents.

En vue de constituer une collection qui permette d'assurer des services de consultation et de prêt, le personnel de la Bibliothèque vérifie régulièrement les listes d'acquisitions d'autres bibliothèques législatives, les catalogues des éditeurs et les derniers journaux pour déterminer les publications à retenir. En 1990-1991, il a passé 6 689 commandes. À la réception des publications, le personnel procède à la création ou à la mise à jour de fichiers pour que les documents puissent être identifiés et localisés facilement. Pendant l'année, la Bibliothèque a réalisé 56 193 travaux de nature technique, soit 13 p. 100 de plus que les 48 000 prévus. Cette progression peut s'expliquer par l'augmentation du nombre de coupures de presse attribuable aux élections provinciales, et par les améliorations apportées à la gestion des publications en série du gouvernement.

De nos jours, les bibliothèques se doivent de coopérer pour créer des réseaux et partager leurs ressources. La Bibliothèque a poursuivi ses échanges avec 14 bibliothèques associées, échanges qui ont permis d'ajouter 9 911 documents à la collection. La Bibliothèque de l'Assemblée législative est dépositaire de toutes les publications des gouvernements fédéral et ontarien, et de certaines publications du Québec et de la Nouvelle-Écosse. Elle participe régulièrement aux réunions et aux travaux du Conseil des bibliothèques gouvernementales du Manitoba (Manitoba Government Libraries Council) et du Groupe de partage des ressources des bibliothèques du Manitoba.

Le personnel a procédé à un examen interne des procédures en place et à consulté des bibliothèques semblables aux quatre coins du Canada afin de déterminer les conditions techniques à remplir et les possibilités à envisager pour mettre en place un réseau automatisé de bibliothèques. Voici quels sont les avantages mentionnés par les bibliothèques faisant déjà partie d'un réseau entièrement intégré : amélioration de la productivité, capacité de fournir à la demande des listes bibliographiques sur mesure, bonne communication entre les succursales grâce à une base de données commune et à jour, et production automatique d'états de gestion qui facilite la préparation des budgets et le développement des collections. La Bibliothèque va étudier les dépenses et les stratégies de mise en application à prévoir pour 1991-1992.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
3 f) Bibliothèque de l'Assemblée législative					
Rémunérations totales	606 500	18,07	614 100	(7 600)	
Total des autres dépenses	180 000		181 300	(1 300)	

Division de la citoyenneté

La Division de la citoyenneté a été créée en février 1991 pour renforcer le rôle de la province dans les domaines de l'immigration et de l'établissement des immigrants, et pour mieux sensibiliser les pouvoirs publics et la population à ces questions. La Section des services d'établissement des immigrants, la Section de la formation linguistique des adultes, le Groupe de travail sur les compétences des immigrants et un programme d'aide à l'immigration des gens d'affaires ont été transférés des Services à la famille du Manitoba et du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle dans cette même division.

Si les responsabilités assumées jusque-là par le Groupe de travail sur les compétences des immigrants ont été confiées à la Division, c'est parce que l'on accorde une grande importance à la nécessité de reconnaître les titres universitaires détenus par les étrangers qui arrivent au Manitoba. Il est prévu que l'application des recommandations contenues dans le rapport du Groupe de travail sera effectuée par la Division.

En ce qui a trait à l'immigration des gens d'affaires, la Division a été chargée de mettre sur pied un programme qui entrera en vigueur au cours de l'année financière 1991-1992.

Direction de l'établissement des immigrants

La Direction de l'établissement des immigrants (anciennement Section des services d'établissement des immigrants) a pour tâche d'élaborer des politiques et des programmes qui permettent au gouvernement provincial de régler les problèmes liés à l'immigration, à la situation démographique, à la citoyenneté et à l'établissement des populations. Elle offre un large éventail de services et de programmes qui ont pour objet d'encourager les nouveaux immigrants à prendre une part plus active à la vie économique, sociale et politique du Manitoba.

Les objectifs de la Direction sont les suivants :

- s'assurer que, par leur importance et leur composition, les flux d'immigrants qui arrivent au Manitoba vont dans le sens des buts que la province s'est fixés en matière de démographie, de services humanitaires, d'économie et d'emploi, et qu'ils sont adaptés à la situation du Manitoba pour ce qui est du marché du travail et des services sanitaires et sociaux; et
- permettre aux immigrants d'atteindre rapidement un degré d'autosuffisance et de participer pleinement à la vie sociale, politique et économique du Manitoba, ce qui comprend l'amélioration des possibilités qui leur sont offertes dans le domaine du travail.

En plus de poursuivre ces études démographiques, la Direction a publié le *Manitoba Immigration Information Bulletin*, qui porte sur la période 1986-1989. Elle a également analysé divers aspects de la politique et des programmes provinciaux qui ont une incidence sur les immigrants : professions désignées, personnes non admissibles pour des raisons médicales, compétences du gouvernement fédéral et de la province en matière d'immigration. Une étude a été réalisée sur le système d'information dont la Direction aurait besoin, et un rapport a été préparé à propos du Service d'accès des immigrants.

À la suite d'un regroupement des services à la clientèle de la Direction, les services se rapportant à l'emploi, y compris ceux qui s'occupent du Programme de reconnaissance des compétences, ont déménagé au 294, avenue William, dans les locaux du Service d'accès des immigrants. En 1990-1991, le Programme de reconnaissance des compétences a permis de trouver du travail à 15 femmes et à 15 hommes, en plus des 29 personnes dont le placement avait été reporté de l'année précédente. Quelque 700 immigrants ont obtenu des services d'orientation et de conseil professionnel ou pédagogique.

La Direction a achevé son étude interne sur le Service d'accès des immigrants. En 1990-1991, les activités de ce dernier ont été centrées sur les services à la clientèle et ont consisté, entre autres choses, à étudier les dossiers d'une façon approfondie et à améliorer la documentation destinée aux clients. Des exposés ont été présentés à divers organismes, y compris aux services provinciaux qui se consacrent à la santé, à la santé mentale, à l'enfance et à la famille. Une collaboration suivie s'est instaurée avec le spécialiste du ministère de la Santé qui s'occupe des aspects multiculturels des problèmes de santé mentale. C'est ainsi que cette personne passe un après-midi par semaine au Service d'accès des immigrants pour venir en aide à des clients et pour résoudre des situations qui posent un problème de santé mentale. Environ 500 clients ont obtenu de l'aide de la part du personnel du Service.

En 1990-1991, la Direction s'est occupée de 24 dossiers spéciaux concernant 61 réfugiés dans le cadre du Programme spécial d'aide aux réfugiés.

Aux termes du Programme de soutien à l'établissement des immigrants, une aide financière a été attribuée à 10 projets portant sur la formation et l'établissement des immigrants, auxquels participent des organismes qui s'occupent de l'établissement des nouveaux venus, de services humanitaires et de questions etchnoculturelles. L'entrée en vigueur du Programme «Entre cultures» a été reportée à l'année financière 1991-1992.

Le guide «Newcomers' Pocketbook to Manitoba» a été imprimé en cinq langues : vietnamien, polonais, espagnol, persan et anglais. La version française en sera publiée en 1991-1992.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
Établissement des immigrants					
Rémunérations totales	625 900	18,00	659 000	(33 100)	1
Autres dépenses	112 500		111 400	1 100	
Subventions/paiements de transfert	281 700		366 800	(85 100)	

Note explicative :

1. Les services de l'établissement des immigrants ont été transférés des Services à la famille le 6 février 1991 conformément au décret 110/91.

Formation linguistique des adultes

La Direction de la formation linguistique des adultes a pour tâche de coordonner et de faciliter la prestation de cours d'anglais langue seconde (ALS) aux immigrants adultes de toute la province. En collaboration avec le gouvernement fédéral, des entreprises du secteur privé et des associations sans but lucratif ou caritative, la Direction assure ces services grâce à des fonds des gouvernements fédéral et provincial et d'autres sources.

La Direction aide les divisions scolaires à absorber les frais directs qu'elles engagent pour donner ces cours. Pour les cours qui ont lieu en dehors de l'école, la Direction met ses compétences en matière d'élaboration de programmes et de soutien des enseignants à la disposition des employeurs du secteur privé - en utilisant les fonds du gouvernement fédéral consacrés à la formation linguistique sur le lieu de travail - et des groupes communautaires - en utilisant les fonds du gouvernement fédéral dans le cadre du Programme de cours de langue pour immigrants (PCLI). Le personnel de la Direction assure également des services de coordination et de soutien dans le domaine du perfectionnement professionnel et de l'élaboration de matériels didactiques, comme *Welcome News*, livre de lecture qui se présente comme un journal et qui est diffusé quatre fois par an dans les classes d'ALS pour adultes de toute la province.

L'organisation de la formation en ALS pour adultes est réalisée par le biais de comités de coordination, de groupes de travail, de tables rondes, d'associations régionales et de comités consultatifs. La Direction dispense également des conseils en matière de politique et de planification stratégique.

En 1990-1991, la Direction de la formation linguistique des adultes a apporté une aide financière à onze divisions scolaires qui ont donné l'équivalent de 669 000 heures-élèves de cours. Grâce à des fonds du gouvernement fédéral, la Direction a aussi participé directement à l'élaboration et à la réalisation de 109 000 heures-élèves de cours donnés sur le lieux de travail ou dans des organismes communautaires. La figure A nous donne une ventilation des inscriptions enregistrées en 1990-1991 par rapport aux prévisions.

En ce qui concerne les recettes et les sommes récupérées auprès du gouvernement fédéral, la Division a conclu avec Emploi et Immigration Canada (EIC) une entente portant sur la vente, pour un montant de 900 000 $, de cours donnés par la division scolaire no 1 de Winnipeg et au Collège communautaire de Red River. Le montant réel de la transaction s'est élevé à 919 700 $.

En ce qui a trait aux cotisations et aux souscriptions réalisées dans le domaine de la formation linguistique en milieu de travail ou dans les services communautaires, les fonds du gouvernement fédéral sont attribués directement aux employeurs du secteur privé ou aux organismes non gouvernementaux, respectivement. Dans les deux cas, les cours sont dispensés en association avec la Direction de la formation linguistique des adultes. À la différence des autres provinces, le Manitoba apporte sa contribution (3 années-personnes) à la conception et à l'élaboration des programmes, au soutien des enseignants et aux travaux d'évaluation et de coordination. De ce fait, la dotation accordée par le gouvernement fédéral au Manitoba dans le cadre du PCLI a été supérieure de 260 000 $ à ce que la province aurait dû obtenir compte tenu de la part qui lui revient dans le budget national pour ce programme (240 000 $).

Le nombre d'associations conclues avec des employeurs du secteur privé pour la formation linguistique sur le lieu de travail et avec des organismes non gouvernementaux pour les programmes communautaires a progressé sensiblement : il est passé de 36 à 60 entre 1989-1990 et 1990-1991.

Au chapitre de la coordination, la Direction a continué de jouer un rôle de premier plan auprès de seize organismes. Son travail a consisté à créer ou élaborer, en étroite collaboration avec le personnel du ministère de

l'Éducation et de la Formation professionnelle (Direction de la formation des adultes et de l'éducation et Conseil de l'alphabétisation du Manitoba), des comités de coordination régionaux pour répondre aux besoins des élèves adultes des secteurs de la vallée de la Pembina, de Steinbach et de Portage-la-Prairie.

Pour ce qui est du matériel didactique, le personnel de la Direction a préparé, en 1990-1991, un catalogue complet d'outils didactiques créés par des enseignants ou vendus dans le commerce. Dans le domaine du perfectionnement professionnel, sept stages en cours d'emploi ont été organisés pour des enseignants s'occupant du PCLI et de programmes de formation sur le lieu de travail.

Il est à noter que la méthode conçue et mise en place au Manitoba dans le cadre du Programme de cours de langue pour immigrants est unique au pays. Elle est caractérisée par une collaboration entre les fournisseurs de services et les bailleurs de fonds et par une conception des programmes et de leur mode de prestation axée sur la collectivité et sur les besoins des élèves. La section ontarienne d'EIC a invité, moyennant rémunération, plusieurs membres du personnel de la Direction à donner des ateliers à Toronto, à London et à Ottawa pour que des fonctionnaires des gouvernements fédéral et provincial et des représentants d'organismes non gouvernementaux de cette province soient mis au courant de la méthode novatrice employée au Manitoba pour l'application du PCLI.

FIGURE A
(Résumé des activités - Formation linguistique des adultes)

Type de Programme	Nombre réel d'inscriptions	Prévisions	Notes explicatives
Cours donnés à l'école (divisions scolaires, collèges communautaires, écoles de langues privées)	5 000	6 000	1
Anglais langue fonctionnelle	308	400	2
Anglais à domicile	90	90	
Anglais à des fins d'études	15	15	
Anglais scientifique et technique	15	15	
Formation linguistique dans les services communautaires	533	400	3

Notes explicatives

1. L'expiration, le 31 mars 1990, des ententes de financement partagé illimité avec le gouvernement fédéral a conduit à un plafonnement des fonds accordés par les deux paliers de gouvernement et à un ralentissement du rythme d'augmentation du nombre d'inscriptions par rapport aux années précédentes.
2. Les fonds attribués par le gouvernement fédéral (programme «La langue au travail») ont été versés en retard, ce qui a eu pour effet de reporter de 3 mois la promotion et la commercialisation du programme.
3. Une aide fédérale supplémentaire de 120 000 $ (augmentation de 22 p. 100) a été attribuée au Manitoba en milieu d'année, ce qui a permis d'organiser plus de cours que prévu.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
Formation linguistique des adultes					1
Rémunérations totales	312 500	7,00	295 600	16 900	
Autres dépenses	266 200		301 600	(35 400)	
Subventions/paiements de transfert	1 549 700		1 552 800	(3 100)	

Note explicative :

1. Les services de formation linguistique des adultes ont été transférés le 6 février 1991 du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle conformément au décret 110/91.

Secrétariat des affaires multiculturelles

Le Secrétariat des affaires multiculturelles est chargé de déterminer dans tout le gouvernement les domaines d'action prioritaires qui ont une incidence sur la communauté multiculturelle, et d'entretenir des relations de travail avec les ministères et les organismes intéressés pour intervenir dans ces domaines. Le Secrétariat veille aussi à encourager un esprit de partenariat dans la population pour sensibiliser davantage les citoyens aux besoins et aux préoccupations de la communauté multiculturelle du Manitoba. Le Secrétariat des affaires multiculturelles prépare un rapport annuel distinct.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
4 Secrétariat des affaires multiculturelles					
Rémunérations totales	131 900	6,00	232 000	(100 000)	1
Total des autres dépenses	103 100		83 800	19 300	

Note explicative :

1. Le Secrétariat des affaires multiculturelles est entré en fonction plus tard que prévu.

Dépenses en capital

Les fonds consacrés au budget des dépenses en capital servent à acquérir du matériel ou à remplacer les équipements qui arrivent au terme de leur durée de vie utile, et ils sont nécessaires pour que le Ministère puisse assurer ses services à la population et au gouvernement par le biais des Divisions de la documentation et de l'information et des services provinciaux.

En 1990-1991, ces fonds ont été affectés à l'acquisition d'une assembleuse, d'une machine de remplissage, d'un équipement d'éditique, d'un appareil de prise de vues et d'un matériel d'éclairage pour l'Imprimeur de la Reine, d'un équipement de production vidéo pour les Services d'information, de lecteurs de microfilms et d'un lecteur-reproducteur de microfilms pour les Archives provinciales et la Bibliothèque de l'Assemblée législative.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
5 Dépenses en capital					
Acquisition ou construction de biens corporels	199 800		200 000	(200)	

Commissions et organismes

Principaux organismes culturels

Le rapport annuel du Musée de l'Homme et de la Nature et du Planétarium peut être obtenu sur place.

Les rapports annuels du Centre culturel franco-manitobain et de la Société du Centre du Centenaire du Manitoba sont déposés séparément à l'Assemblée législative.

Conseil manitobain du patrimoine

Le Conseil manitobain du patrimoine a été créé en vertu de la *Loi sur les richesses du patrimoine* promulguée en mai 1986. Le Conseil soumet à la ministre des recommandations relatives à la commémoration et à la préservation du patrimoine manitobain.

En 1990-1991, le Conseil s'est réuni à cinq reprises pour formuler des recommandations concernant la désignation de bâtiments historiques, la teneur des plaques commémoratives et les cérémonies organisées par la Direction des ressources historiques.

Commission des archives

La Commission des archives a été créée en vertu de la *Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative* (Partie II concernant les Archives publiques) pour étudier la question de la conservation et de l'élimination des documents du ministère, des organismes publics, des sociétés d'État et des tribunaux de la province. Sont membres de la Commission le sous-procureur général, le sous-ministre des Finances, le Vérificateur provincial, le sous-ministre des Services du gouvernement, l'archiviste provincial (président), ou les personnes nommées par eux. La section des documents officiels des Archives provinciales assure le secrétariat de la Commission.

En 1990-1991, la Commission a tenu trois réunions et a étudié 173 projets de conservation et d'élimination de documents déposés par 16 ministères et 8 sociétés de la Couronne. On estime que les activités menées par la Commission ont contribué à accroître la proportion de systèmes d'archivage gouvernementaux qui figurent dans le *Guide d'accès* aux documents et renseignements du gouvernement. Cette proportion sera passée de 70 p. 100 dans l'édition de septembre 1988 à plus de 90 p. 100 dans la deuxième édition, qui sera publiée en septembre 1991.

Programmes financés par les loteries

Introduction

L'année 1990-1991 a constitué une année de transition en ce qui a trait aux procédures comptables suivies pour les programmes financés par les loteries. Figuraient au budget des dépenses de 1990-1991 les programmes financés par les loteries qui, auparavant, étaient alimentés directement par le Fonds des loteries du Manitoba ou par le produit de loteries déposé dans des comptes en fiducie provinciaux. Il est à noter que les principales activités ont été rangées cette année sous la rubrique «Programmes liés à la culture, au patrimoine et aux loisirs», dont relève l'exécution des programmes du point de vue administratif.

Programme Place aux communautés

Le Programme Place aux communautés a pour objet d'encourager la conservation et l'essor des immobilisations de la collectivité dans tout le Manitoba en fournissant des services de consultation technique et en offrant des subventions de contrepartie aux organismes communautaires sans but lucratif qui parrainent des projets de rénovation, d'agrandissement, de construction ou d'acquisition d'installations.

Le service de consultation technique a été assuré par deux experts-conseils en immeubles qui aident des organismes communautaires à planifier et à élaborer leur projet. Les consultations portent notamment sur la conception, le calcul des coûts de réalisation et d'exploitation, les dispositions réglementaires, la préparation des plans et l'aide fournie pour les appels d'offres et l'attribution des contrats de construction. En 1990-1991, 358 organismes clients ont ainsi obtenu des services de consultation.

Les organismes communautaires qui parrainent des projets peuvent demander des subventions pouvant atteindre 50 p. 100 de l'ensemble des coûts, jusqu'à concurrence de 75 000 $. Les coûts admissibles comprennent l'achat de terrains et d'immeubles, les salaires, l'acquisition de matériaux et la location d'équipement. Les organismes de parrainage doivent assumer leur part des coûts du projet à même leurs propres sources de financement, qui peuvent comprendre des campagnes de souscription ou des subventions accordées dans le cadre d'autres programmes. La valeur de la main-d'oeuvre bénévole, des matériaux reçus en don et de l'équipement lourd prêté peut représenter jusqu'à la moitié de la contribution apportée par l'organisme de parrainage.

En 1990-1991, les projets admissibles ont concerné des bibliothèques, des installations culturelles et des musées; des installations de loisirs (y compris celles appartenant aux municipalités); des installations sportives; des parcs communautaires; des centres communautaires ethnoculturels; des garderies; des établissements assurant des services aux personnes âgées et aux personnes atteintes d'une invalidité physique ou mentale; et des centres de ressources communautaires. Plus de 9 000 000 $ ont été accordés en subventions relativement à 352 projets communautaires entrepris aux quatre coins du Manitoba. La valeur totale de ces projets s'élevait à 31 900 000 $.

Les organismes de parrainage reçoivent leur subvention en versements calculés d'après le remboursement des frais déclarés et engagés. Le personnel affecté au Programme surveille les projets entrepris à Winnipeg, et celui des bureaux régionaux des ministères des Services à la famille et des Affaires du Nord fait de même pour ceux lancés ailleurs en province.

Le Programme a été annoncé dans les médias au début de l'exercice financier, soit en avril 1990, et les livrets d'information et les formules de participation ont été offerts dans les bureaux des ministères de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs, des Services à la famille et des Affaires du Nord, à Winnipeg et en région.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
6 h) Programmes financés par les loteries - Programme Place aux communautés					
Rémunérations totales	295 900	8,00	328 600	(32 700)	
Total des autres dépenses	108 000		120 400	(12 400)	
Subventions totales/paiements de transfert	9 937 900		9 000 000	937 900	1

Note explicative :

1. Projets approuvés les années antérieures et achevés plus tôt que prévu.

Conseil des arts du Manitoba

Le Conseil des arts du Manitoba a été créé en 1965 par l'Assemblée législative du Manitoba en vertu du Projet de loi 135. Le Conseil a pour objet de faciliter l'étude, la jouissance, la production et la réalisation d'oeuvres d'art. En tant qu'organisme coordonnateur, le Conseil oeuvre en étroite collaboration avec des services et des ministères fédéraux et provinciaux, ainsi qu'avec des artistes et des organismes à vocation artistique, en s'efforçant de développer et d'actualiser ses divers programmes et activités pour répondre aux besoins changeants de la communauté artistique. Le Conseil des arts du Manitoba dépose un rapport annuel distinct à l'Assemblée législative.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
6 j) Programmes financés par les loteries - Conseil des arts du Manitoba					
Subventions totales/paiements de transfert	5 530 300		5 530 300		

Conseil consultatif chargé des subventions au multiculturalisme

Le Conseil consultatif chargé des subventions au multiculturalisme a été créé pour assurer la répartition du produit des loteries parmi les organismes communautaires multiculturels du Manitoba. L'attribution de ces fonds repose sur trois principes fondamentaux : fierté, égalité et partenariat. L'aide accordée peut être égale à la moitié du budget admissible présenté et elle peut avoir la forme d'un versement d'espèces, d'un financement partiel de bingos ou d'une combinaison des deux.

En 1990-1991, le Conseil s'est réuni à huit reprises et a approuvé 150 subventions d'un montant total de 772 200 $. De plus, il a organisé 116 soirées de bingo et 13 matinées, dont le produit total s'est élevé à 336 000 $.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	Prévisions 1990-1991 $	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
6 k) Programmes financés par les loteries - Conseil consultatif chargé des subventions au multiculturalisme					
Rémunérations totales	65 900	2,00	66 900	(1 000)	
Autres dépenses	17 300		23 100	(5 800)	
Subventions/paiements de transfert	919 200		919 200	–	
Total des autres dépenses	936 500		942 300	(5 800)	

Fédération du patrimoine du Manitoba

La Fédération du patrimoine du Manitoba a été créée le 10 avril 1985. Cet organisme cadre a pour rôle d'évaluer les projets d'intérêt patrimonial déposés par des groupes de défense du patrimoine, et d'apporter une aide financière à ce genre de projets à même le produit des loteries. La Fédération prépare un rapport annuel distinct.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	$	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
6 m) Programmes financés par les loteries - Fédération du patrimoine du Manitoba					
Subventions totales/paiements de transfert	712 300		712 300	–	

Conseil manitobain des services communautaires

Le Conseil manitobain des services communautaires, qui chapeaute tous les services communautaires du Manitoba, a pour rôle de vérifier les demandes déposées par les organismes oeuvrant dans les domaines des loisirs, de la santé et des services sociaux, et de les aider à mener leurs projets ou à assurer leurs services en leur versant des fonds prélevés sur le produit des loteries ou en organisant des bingos. Le Conseil prépare un rapport annuel distinct.

État des dépenses par affectation secondaire	Réelles 1990-1991 $	Prévisions 1990-1991 A-P	$	Écart pos. (nég.)	Notes expl.
6 n) Programmes financés par les loteries - Conseil manitobain des services communautaires					
Subventions totales/paiements de transfert	3 643 000		3 643 000	–	

États financiers

Ministère de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté

État récapitulatif des dépenses

pour l'année financière se terminant le 31 mars 1991
comprenant des données comparatives par rapport à l'année précédente

Budget 1990-1991 ($)	Affectation	Engagement 1990-1991 ($)	Engagement 1989-1990 ($)	Augmentation (Diminution) ($)	Note explicative
	14-1 Administration et finances				
20 600	a) Traitement de la ministre	20 500	20 500	–	
	b) Haute direction :				
331 400	Rémunérations	346 100	392 400	(46 300)	
77 900	Autres dépenses	99 000	99 800	(800)	
	c) Communication :				
144 500	Rémunérations	139 200	117 800	21 400	
68 700	Autres dépenses	46 200	72 300	(26 100)	
	d) Services des finances et de l'administration :				
720 100	Rémunérations	680 200	536 400	143 800	1
184 900	Autres dépenses	176 400	78 400	98 000	2
	e) Services des ressources humaines :				
180 100	Rémunérations	180 000	148 300	31 700	
17 400	Autres dépenses	19 000	20 800	(1 800)	
	f) Commission de classification cinématographique :				
62 100	Rémunérations	60 600	64 100	(3 500)	
90 300	Autres dépenses	117 300	61 100	56 200	
1 898 000	**Total 14-1**	**1 884 600**	**1 611 900**	**272 700**	
	14-2 Programmes liés à la culture, au patrimoine et aux loisirs				
	a) Haute direction :				
272 100	Rémunérations	249 900	169 000	80 900	3
100 000	Autres dépenses	98 900	121 200	(22 300)	
5 251 300	b) Subventions aux organismes culturels	5 251 300	5 132 500	118 800	
	c) Ressources culturelles :				
395 900	Rémunérations	342 000	315 500	26 500	
133 400	Autres dépenses	237 700	125 600	112 100	4
	Entente Canada-Manitoba de développement des entreprises des communications et de la culture				
52 800	Rémunérations	29 600	52 800	(23 200)	
2 000	Autres dépenses	2 000	2 000	–	
133 700	Subventions	133 700	133 700	–	
	d) Services des bibliothèques publiques :				
676 200	Rémunérations	609 700	596 400	13 300	
328 000	Autres dépenses	315 200	331 300	(16 100)	
1 532 300	Subventions	1 475 600	1 439 100	36 500	

Ministère de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté

État récapitulatif des dépenses

pour l'année financière se terminant le 31 mars 1991
comprenant des données comparatives par rapport à l'année précédente

Budget 1990-1991 ($)	Affectation	Engagement 1990-1991 ($)	Engagement 1989-1990 ($)	Augmentation (Diminution) ($)	Note explicative
	14-2 Programmes liés à la culture, au patrimoine et aux loisirs (suite)				
	e) Ressources historiques :				
1 235 800	Rémunérations	1 181 700	1 244 900	(63 200)	
249 000	Autres dépenses	250 400	250 900	(500)	
	f) Loisirs :				
348 600	Rémunérations	360 200	332 700	27 500	
178 400	Autres dépenses	176 900	178 000	(1 100)	
	g) Services régionaux :				
960 400	Rémunérations	963 800	879 600	84 200	
327 300	Autres dépenses	324 900	300 000	24 900	
228 700	h) Conseil interculturel du Manitoba	228 700	222 000	6 700	
12 405 900	**Total 14-2**	**12 232 100**	**11 827 200**	**404 900**	
	14-3 Documentation et information				
	a) Gestion et achats :				
661 500	Rémunérations	711 900	619 600	92 300	
124 200	Autres dépenses	76 000	198 000	(122 000)	5
2 769 600	Publicité du secteur public	2 067 900	2 413 300	(345 000)	
	Moins : sommes recouvrables à même d'autres				
3 210 600cr	affectations	2 067 900cr	2 413 300	345 400	
	b) Service d'information :				
494 600	Rémunérations	504 900	513 300	(8 400)	
220 800	Autres dépenses	216 100	227 600	(11 500)	
	c) Imprimeur de la Reine :				
1 653 100	Rémunérations	1 612 400	1 610 100	2 300	
2 260 000	Autres dépenses	1 817 000	1 884 800	(67 800)	
	Moins : sommes recouvrables à même d'autres				
2 904 100cr	affectations	2 613 600cr	2 716 300cr	102 700	
	d) Service de traduction :				
794 300	Rémunérations	720 100	718 400	1 700	
256 200	Autres dépenses	376 300	262 600	113 700	6
	e) Archives publiques :				
1 312 500	Rémunérations	1 320 200	1 257 400	62 800	
265 000	Autres dépenses	263 000	237 900	25 100	
	Moins : sommes recouvrables à même d'autres				
28 800cr	affectations	22 400cr	46 000cr	23 600	

Ministère de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté

État récapitulatif des dépenses

pour l'année financière se terminant le 31 mars 1991
comprenant des données comparatives par rapport à l'année précédente

Budget 1990-1991 ($)	Affectation	Engagement 1990-1991 ($)	Engagement 1989-1990 ($)	Augmentation (Diminution) ($)	Note explicative
	14-3 Documentation et information (suite)				
	f) Bibliothèque de l'Assemblée législative :				
614 100	Rémunérations	606 500	567 200	39 300	
181 300	Autres dépenses	180 000	150 500	29 500	
5 463 700	**Total 14-3**	**5 768 400**	**5 485 100**	**283 300**	
	14-4 Secrétariat des affaires multiculturelles				
232 000	Rémunérations	131 900	120 000	11 900	
83 800	Autres dépenses	103 100	13 900	89 200	7
315 800	**Total 14-4**	**235 000**	**133 900**	**101 100**	
	14-5 Dépenses en capital				
200 000	Acquisition ou construction de biens corporels	199 800	194 500	5 300	
200 000	**Total 14-5**	**199 800**	**194 500**	**5 300**	
	14-6 Programmes financés par les loteries				
	a) Subventions aux organismes culturels :				
4 036 500	Subventions	3 940 800	3 956 900	(16 100)	
2 811 600	Subventions - dépenses en capital	2 926 400	1 794 300	1 132 100	8
	b) Ressources culturelles :				
2 506 000	Subventions aux resscources culturelles	2 367 700	2 372 500	(4 800)	
	Programme des entreprises de la culture				
27 200	Rémunérations	27 200	25 400	1 800	
32 200	Autres dépenses	17 700	35 100	(17 400)	
1 573 100	Subventions	1 526 900	1 360 300	166 600	9
	c) Services des bibliothèques publiques :				
1 836 200	Subventions	1 835 900	1 756 500	79 400	
	d) Ressources historiques :				
1 030 300	Subventions	917 000	872 900	44 100	
485 400	Subventions - dépenses en capital	438 900	465 000	(26 100)	
1 040 000	e) Subventions aux loisirs	791 400	469 500	321 900	10
101 600	f) Subventions aux services régionaux	77 800	69 100	8 700	
104 300	g) Subventions aux archives provinciales	48 400	46 700	1 700	

Ministère de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté

État récapitulatif des dépenses

pour l'année financière se terminant le 31 mars 1991
comprenant des données comparatives par rapport à l'année précédente

Budget 1990-1991 ($)	Affectation	Engagement 1990-1991 ($)	Engagement 1989-1990 ($)	Augmentation (Diminution) ($)	Note explicative
	14-6 Programmes financés par les loteries (suite)				
	h) Programme Place aux communautés :				
328 600	Rémunérations	295 900	289 900	6 000	
120 400	Autres dépenses	108 000	63 600	44 400	
9 000 000	Subventions - dépenses en capital	9 937 900	8 895 600	1 042 300	11
5 530 300	j) Conseil des arts du Manitoba	5 530 300	5 824 000	(293 700)	12
1 009 200	k) Conseil consultatif chargé des subventions au multiculturalisme	1 002 400	906 000	96 400	
712 300	m) Fédération du patrimoine du Manitoba	712 300	694 800	17 500	
3 643 000	n) Conseil des services communautaires du Manitoba	3 643 000	3 826 900	(183 900)	13
35 928 200	**Total 14-6**	**36 145 900**	**33 725 000**	**2 420 900**	
56 211 600	**DÉPENSES TOTALES**	**56 465 800**	**52 977 600**	**3 488 200**	

Notes explicatives de l'état récapitulatif des dépenses

Note numéro

1. Postes à combler, heures supplémentaires et congés payés.
2. Augmentation de la capacité des systèmes situés au 177, avenue Lombard et au 200, rue Vaughan.
3. Attribution de postes vacants.
4. Visite royale, qui a fait l'objet d'une rallonge budgétaire.
5. Achats d'ordinateurs et réaménagement des locaux à la suite de l'installation de systèmes automatisés en 1989-1990.
6. Travail de traduction donné en sous-traitance à cause de postes restés vacants, d'un retard dans l'entrée en vigueur du plan de prise en charge des frais de traduction par les sociétés d'État et d'une augmentation de la demande de services en français.
7. Création du Secrétariat au multiculturalisme et dépenses de mise en service.
8. Projets d'immobilisations approuvés concernant la Société du Centre du Centenaire du Manitoba et le Musée de l'Homme et de la Nature du Manitoba.
9. Accroissement de l'activité cinématographique dans le cadre du programme Film Manitoba à cause d'une augmentation de la demande de la part du Bureau du développement des entreprises de la culture (BDEC).
10. Subventions accordées dans le cadre du nouveau Fonds des projets de loisirs innovateurs, et première année des versements effectués pour le projet-pilote sur la direction des services de loisirs communautaires dans les localités isolées du Grand-Nord.
11. Demandes reçues plus tôt que prévu concernant les projets engagés cette année et les années précédentes dans le cadre du Programme Place aux communautés.
12. En 1989-1990, la retenue de garantie est passée de 10 à 20 p. 100, ce qui a entraîné un surcroît de fonds.
13. Diminution des fonds versés conformément à la nouvelle entente du 4 avril 1990.

Ministère de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté

État récapitulatif des recettes selon la source

Pour l'année financière se terminant le 31 mars 1991
comprenant des données comparatives par rapport à l'année précédente

Recettes réelles 1989-1990 ($)	Recettes réelles 1990-1991 ($)	Augmentation (Diminution) ($)	Source	Recettes réelles 1990-1991 ($)	Budget 1990-1991 ($)	Écart ($)	Note expl.
			Programmes de fonctionnement courant :				
			Autres recettes :				
74 500	95 400	20 900	Commission de classification cinématographique du Manitoba	95 400	91 100	4 300	1
75 100	67 200	(7 900)	Archives provinciales	67 200	52 800	14 400	2
746 000	656 000	(90 000)	Publications officielles	656 000	709 800	(53 800)	
51 600	287 700	236 100	Divers	287 700	28 500	259 200	3
947 200	**1 106 300**	**159 100**	**Total des autres recettes**	**1 106 300**	**882 200**	**224 100**	
			Gouvernement du Canada :				
164 500	174 400	9 900	Service de renseignements au public	174 400	181 000	(6 600)	
100 800	104 800	4 000	Langues officielles dans l'éducation	104 800	104 800	–	
–	100 000	100 000	Accord de coopération dans la promotion des langues officielles	100 000	–	100 000	4
265 300	**379 200**	**113 900**	**Total - Gouvernement du Canada**	**379 200**	**285 800**	**93 400**	
1 212 500	**1 485 500**	**273 000**	**Recettes totales - Programmes de fonctionnement courant**	**1 485 500**	**1 168 000**	**317 500**	

Notes explicatives :

1. Commission de classification cinématographique du Manitoba : augmentation de 20 900 $ par rapport aux recettes réelles de 1989-1990

   Licences versées par environ 50 p. 100 des détaillants à la suite de l'entrée en vigueur, le 28 janvier 1991, du Programme de classification de films à usage domestique (règlement du Manitoba 1/91 daté du 2 janvier 1991).

2. Archives provinciales : augmentation de 14 400 $ par rapport au budget de 1990-1991.

   Augmentation de la demande concernant les reproductions photographiques et les services micrographiques.

3. Divers - augmentation de 236 100 $ par rapport aux recettes réelles de 1989-1990
   augmentation de 259 200 $ par rapport au budget de 1990-1991

   Remboursements de l'emprunt de Film Manitoba qui n'ont pu être établis à l'avance et qui n'ont pas été inclus au budget.

4. Accord de coopération dans la promotion des langues officielles -
   augmentation de 100 000 $ par rapport aux recettes réelles de 1989-1990
   augmentation de 100 000 $ par rapport au budget de 1990-1991

   Contribution du gouvernement du Canada dans le cadre de l'Entente, qui n'a pu être versée qu'à la fin de 1990-1991.

Ministère de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté

État récapitulatif quinquennal des dépenses et des effectifs par affectation

Pour les années se terminant le 31 mars, de 1987 à 1991

	Dépenses réelles et corrigées (a)									
	1986-87		**1987-88**		**1988-89**		**1989-90**		**1990-91**	
	$	**A-P**	**$**	**A-P**	**$**	**A-P**	**$**	**A-P**	**$**	**A-P**
Affectation										
14-1 Administration et finances	1 530 2000	44,26	1 525 600	45,26	1 739 200	43,26	1 611 900	39,00	1 884 600	39,00
14-2 Programmes liés à la culture, au patrimoine et aux loisirs	13 001 700	103,34	10 788 800	95,08	12 503 400	112,23	11 827 200	110,08	12 232 100	110,08
14-3 Documentation et information	5 268 900	164,10	5 645 400	167,36	6 146 600	165,19	5 485 100	160,48	5 768 400	160,07
14-4 Citoyenneté	1 974 600	20,00	2 569 800	24,00	2 760 500	24,00	3 540 700	27,00	3 383 500	31,00
14-5 Dépenses en immobilisations	–	–	–	–	–	–	194 500	–	199 800	–
14-6 Programmes financés par les loteries	8 000 300	26,21	16 437 300	31,21	17 483 900	8,00	33 735 000	10,00	36 145 900	10,00
TOTAL	**29 775 700**	**358,39**	**36 976 900**	**363,39**	**40 633 600**	**353,16**	**56 394 400**	**347,04**	**59 614 300**	**350,15**

a) Les données de ce tableau ont été coorigées pour tenir compte des réorganisations.